Politis
HORS SÉRIE N° 46
OCTOBRE
NOVEMBRE
2007

Politis

politis.fr

CONSO HABITAT TRANSPORTS VOYAGES MUSIQUE SCIENCES

Vivre autrement

Un autre monde existe déjà !

Ils racontent…

Paul Ariès Denis Baupin José Bové
Pierre Rabhi Jacques Testart
Patrick Viveret Celina Whitaker…

M 04886 - 46 H - F: 4,50 € - RD

Essor économique et avancée sociale

Groupe chèque déjeuner

ECONOMIQUE ET SOCIAL

Privilégiant la dimension sociale de l'économie, notre Groupe participe activement à la croissance et à l'amélioration de la qualité de vie.

Nos activités s'articulent autour de 3 pôles :

- **Le Pôle TITRES**, le bien-être au quotidien.
- **Le Pôle SERVICES**, des solutions de services innovantes et performantes.
- **Le Pôle INTERNATIONAL**, un savoir-faire qui s'exporte.

Réussir économiquement et entreprendre autrement. Groupe de services à la personne, nous plaçons l'homme au centre de nos préoccupations, avec pour vocation : son bien-être et l'amélioration de sa qualité de vie. Les richesses que nous produisons sont utilisées pour servir la collectivité.

Nous inscrivons nos stratégies dans une perspective de développement durable : création d'emplois, aide aux plus démunis, cohésion sociale… Un modèle qui a largement fait ses preuves, puisqu'aujourd'hui, notre Groupe est un acteur incontournable de la vie économique et sociale.

www.groupechequedejeuner.com

Politis

Politis, 2, impasse Delaunay
75011 Paris
Tél. : 01 55 25 86 86
Fax : 01 43 48 04 00
www.politis.fr
redaction@politis.fr

Fondateur :
Bernard Langlois.

Politis est édité par Politis, société par actions simplifiée au capital de 446 000 euros.
Actionnaires :
Association Pour Politis, Christophe Kantcheff, Denis Sieffert, Pascal Boniface, Laurent Chemla, Jean-Louis Gueydon de Dives, Valentin Lacambre.
Président, directeur de la publication :
Denis Sieffert.
Conseil de direction :
Pascal Boniface, Laurent Chemla, Jean-Louis Gueydon de Dives, Christophe Kantcheff, Valentin Lacambre, Patrick Piro (président de l'association Pour Politis) et Denis Sieffert.

Directeur de la rédaction :
Denis Sieffert.
Rédaction en chef :
Thierry Brun (87).
Christophe Kantcheff (85).
Michel Soudais (89).
Politique :
Michel Soudais (89), Clotilde Monteiro (90), Patrick Piro (Verts) (75).
Écologie, Nord-Sud :
Patrick Piro (75).
Économie, social :
Thierry Brun (87), Dante Sanjurjo (91).
Monde :
Denis Sieffert, Dante Sanjurjo (91).
Société :
Ingrid Merckx (70), Olivier Doubre (74).
Culture :
Christophe Kantcheff (85), Ingrid Merckx (70), Gilles Costaz (théâtre), Marion Dumand (BD), Jean-Pierre Jeancolas (cinéma), Denis-Constant Martin (musiques), Clotilde Monteiro (hip-hop), Jean-Claude Renard (photo), Jacques Vassal (chanson), Jacques Vincent (rock).
Idées :
Olivier Doubre (74).
Médias :
Jean-Claude Renard.
Résistances :
Xavier Frison (88), Christine Tréguier.
Responsable éditorial web :
Xavier Frison (88).
Architecture technique web :
Grégory Fabre (Terra Economica) et Yanic Gornet.
Premier rédacteur graphiste papier et web :
Michel Ribay (82).
Rédactrice graphiste :
Claire Le Scanff-Stora (84).
Rédactrice correctrice :
Pascale Bonnardel (83).
Secrétariat de rédaction :
Marie-Édith Alouf (73), Ingrid Merckx (70).

Communication-publicité :
Clotilde Monteiro (90).

Administration-comptabilité :
Isabelle Péresse (76).

Secrétariat :
Brigitte Hautin (86).

Publicité-promotion :
publicite@politis.fr

Impression :
Rivet Presse Édition
BP 1977, 87022 Limoges Cedex 9

Relation abonnés. Aldabra
Tél. : 01 44 88 94 58 (Francesca).
Fax : 01 44 88 94 70.
politis@aldabra.fr
Abon. 1 an France : 146 euros

Diffusion. NMPP.
Inspection des ventes et réassort : K.D.
Éric Namont : 01 42 46 02 20
Numéro de commission paritaire :
0112C88695

SOMMAIRE

POINTS DE VUE

• PIERRE RABHI : « UNE QUÊTE SPONTANÉE D'HUMANISME » 4-5

• Alain Caillé et Jean-Louis Laville : « Ce vieux désir d'une autre vie… » 6-8

ENVIRONNEMENT

• QU'IL ÉTAIT VERT, MON HAMEAU… 9-11

PASCAL BOURGUIGNON

• Bienvenue chez José Bové ! 12-14

• Du bois dont on fait les fustes 14-15

• Tout sauf la bagnole ! 16-17

• Denis Baupin : « Une nouvelle philosophie de la ville » 18-19

• Pour produire son électricité, il faut beaucoup d'énergie ! 20-21

• Benjamin Dessus : « Remettre en cause notre sacro-sainte croissance » 22-24

ÉCONOMIE

• DES VÊTEMENTS VRAIMENT TRÈS CHICS 25-26

DR

• Carlo Petrini : « Le plaisir est une dimension de la cause écologique » 26-27

• Ils militent, par-dessus le marché ! 28

• Paul Ariès : « Du consumérisme à la décroissance » 30-32

• La France qui bine 32

• SEL : La confiture coûte dix minutes 33-34

• Une autre façon de voir l'argent 35-36

• Patrick Viveret, Celina Whitaker et Jean-Philippe Poulnot : « Redonner à la monnaie sa fonction d'échange » 37-38

• Logiciels : le statut de la liberté 39-40

• Guy Roustang : « Plaidoyer pour l'autoproduction » 40-41

CULTURE

• LES VOYAGES FORMENT L'AMITIÉ 42-44

CLOTILDE MONTEIRO

• Tourisme équitable : un secteur en plein développement 44

• Trois pistes solidaires 45

• Accueil paysan : fermes sur leurs principes ! 45

• Lionel Larqué et Jacques Testart : « La société n'est pas l'ennemie du savoir scientifique » 47-48

• Musique : un commerce très fair-play 49

• Charlotte Dudignac et François Mauger : « La musique aussi peut être équitable » 50-51

La photo de couverture est de Philippe Merle (AFP).

ÉDITORIAL

PAR THIERRY BRUN

Choix de vie

L'état du monde nous interpelle en permanence, avec son lot de menaces climatiques, de pillage des ressources naturelles des pays pauvres, de plantations d'OGM et d'inégalités économiques et sociales. Les conditions météorologiques de cet été sont un nouveau signal. Pour prendre le seul problème du gaz carbonique, en grande partie responsable de l'effet de serre et des dérèglements climatiques, en supposant même que nous parvenions à stabiliser les émissions par habitant, soulignent les spécialistes, celles-ci augmenteront pour des raisons démographiques de 40 % dans les quarante prochaines années.

Devant l'urgence du changement, certains optent pour un engagement politique traditionnel. D'autres pensent que la transformation commence par d'autres modes de vie. Les deux attitudes ne sont d'ailleurs pas exclusives. En tout cas, c'est un fait : aujourd'hui, de plus en plus nombreux sont ceux qui se tournent vers des alternatives à la société de consommation et à sa logique mercantile. En témoignent l'émergence des écohameaux, les initiatives de particuliers et d'ONG environnementales en faveur des énergies renouvelables, l'alterconsommation et le refus du « tout-automobile ». Ces citoyens mènent des actions « politiques » pour économiser drastiquement l'énergie et imposer des comportements antipollution dans les domaines industriel et agricole. Cet état d'esprit se mesure par l'essor de la consommation bio et l'ampleur des mobilisations autour de la santé et d'un commerce plus équitable au niveau mondial. Des gestes qui semblaient anodins acquièrent une importance vitale. Nos choix et nos projets individuels s'inscrivent d'une manière nouvelle dans un horizon nécessairement collectif.

Le contraste est hélas saisissant entre la richesse des actions citoyennes luttant contre le réchauffement de la planète, qu'on découvrira dans ce hors-série, et les décisions politiques. La densité de la vie associative et de ses initiatives montre une volonté de peser sur le cours des choses et d'explorer le souhaitable, là où les politiques se contentent de déclarations ou se retranchent derrière le « possible » qu'ils ont décrété. Cette absence de courage politique résulte sans aucun doute de l'incompatibilité des solutions à mettre en œuvre avec l'habitude de confier au seul marché le soin d'agir. L'économiste et philosophe Serge Latouche répète inlassablement cette évidence : une société de croissance à tous crins se heurte aux limites de la biosphère. Si l'on prend comme indice le « poids » environnemental de notre mode de vie, ce que les écologistes appellent « l'empreinte écologique », on obtient des résultats insoutenables tant du point de vue de l'équité dans la consommation de notre environnement que de la capacité de régénération de la biosphère.

On voit donc se développer un « vivre autrement » qui refuse les catastrophes écologiques en cours. Un « vivre autrement » qui n'est plus le rêve de quelques babas cool et des seuls militants écologistes. En effet, une part croissante de la population française s'alimente, s'habille, se déplace, entretient sa maison et son jardin en se souciant, davantage qu'avant, du bien-être de l'espèce humaine et de la préservation de la nature. La notion de développement durable, certes souvent galvaudée, a introduit une nouveauté radicale dans la manière de penser le « vivre autrement » : la prise de conscience du caractère « non durable » de notre mode de développement, et le fait que sa poursuite met en jeu notre responsabilité vis-à-vis des générations futures.

Ce sont les témoignages et les réflexions de quelques-uns parmi ceux qui ont fait ce choix que nous vous proposons ici. Il ne s'agit pas tant de rendre compte de ces nouveaux comportements citoyens que de poser des questions sur notre mode de développement économique, politique et social, et nos formes de redistribution, tant au niveau local que planétaire. C'est bien d'une nouvelle interprétation de l'idéal démocratique qu'il s'agit.

T. B.

RENCONTRE

«Une quête spontanée d'humanisme»

L'agroécologiste Pierre Rabhi nous explique ce que signifie pour lui « vivre autrement ». Il retrace pour cela son parcours d'homme libre, depuis son enfance algérienne jusqu'à sa ferme ardéchoise. Le témoignage d'un sage.

Vivre autrement, c'est possible ; encore faut-il savoir ce que « vivre » veut dire. Quelle est la raison d'être de notre brève présence au monde, de la naissance à la mort ? Prétendre avoir la bonne réponse serait présomptueux, mais se poser la question est plus que jamais légitime, dans le contexte d'une société planétaire que certains considèrent en perte de sens. À cela s'ajoute un futur de plus en plus imprévisible, plein de menaces écologiques, sociales, économiques, politiques, géopolitiques, etc. *« On ne sait pas où l'on va, mais on y va »*, comme disait Fournier.
Hormis les besoins élémentaires indispensables à la survie biologique, que nous partageons avec toutes les espèces, vivre, pour l'être humain, implique des critères matériels et immatériels très complexes. Dès sa naissance, chaque personne est accueillie par un pays, une culture, une religion, un mode de vie particulier, une sorte d'héritage obligé. Chacun est mis devant le fait accompli d'une manière d'exister, à laquelle l'éducation devra le conformer sans qu'il ait participé à la concevoir, à en définir les critères. Il doit d'abord accepter un ordre établi avant de pouvoir remettre celui-ci en question s'il en ressent la nécessité. La vie semble bien plus subie que choisie. Faute de pouvoir donner un sens à tout cela, il ne reste que le recours à la notion de destin. Le mien fut singulier par rapport aux normes conventionnelles.

Né dans une petite oasis du sud algérien, à la porte du grand désert du Sahara, j'ai été accueilli par une culture musulmane, au sein d'une population composée de diverses ethnies, un père forgeron, musicien et poète, une mère emportée par la tuberculose alors que je n'avais que quatre ans. J'ai appris en grandissant que les Roumis (Européens), qui avaient autorité sur nous, s'étaient octroyé notre territoire. C'étaient des colonisateurs qui allaient nous apprendre à « vivre autrement» en nous civilisant. Les occupants avaient en outre découvert de la houille dans notre sous-sol et avaient décidé de l'exploiter. Cette matière noire qui sommeillait depuis des millénaires dans l'anonymat et le silence du désert, une fois exhumée, allait bouleverser nos vies et notre structure sociale séculaire, qui s'était équilibrée entre sédentarité oasienne et itinérance nomade. Désormais, « vivre autrement » n'était plus une option mais une obligation ; la modernité, avec son arsenal de prodige technologique, allait s'imposer : hors de cette modernité, point de salut.
Conscient de cet ultimatum, mon père me confie à un couple de Français, une institutrice et un ingénieur, qui lui proposent de m'initier à la nouvelle et impérieuse règle du jeu. Je suis scolarisé et, tout en apprenant à lire, à écrire et à compter, j'apprends que mes ancêtres étaient des Gaulois… Je deviens un « double culture» précoce, écartelé entre tradition et modernité, le dieu unique de l'islam et le dieu en trois personnes du christianisme, la précarité de ma famille de sang et l'aisance de ma famille d'adoption, entre les « sauvages à civiliser » et les civilisateurs.

Dans ce contexte paradoxal, les divergences entre les deux mondes l'emportent sur les convergences. Dans la double attraction où je me trouve, la modernité domine mais l'école m'ennuie car elle ne répond pas à mes interrogations essentielles. Après le certificat d'études, je suis obligé de travailler, mais, dans le même temps, je m'engage avec passion et en autodidacte dans des études plus conformes à une quête spontanée d'humanisme. L'équation « faire de bonnes études, avoir des diplômes et une bonne situation pour bien gagner sa vie » n'a alors pour moi aucune signification. Je ne vis plus en alternance entre mes deux cultures. Je quitte l'Algérie, embrasée par la guerre, exclu de mes deux familles, pour Paris, où je suis confronté à la dure réalité. Je cherche un emploi et m'aperçois que, malgré une culture générale assez consistante, je n'ai pas de qualification utile à la société moderne. Je deviens OS (ouvrier spécialisé) dans une entreprise de la région parisienne. Nous sommes en 1958, presque au cœur des Trente Glorieuses.

L'entreprise se révèle un lieu d'observation idéal pour comprendre la société globale. Elle est de configuration pyramidale, avec une hiérarchie fondée sur la capacité à servir le modèle. Cela crée une partition entre des humains « haut de gamme », cumulant tout le positif (considération, bon salaire et dérivés, etc.), et des humains « bas de gamme», cumulant le négatif et ses dérivés. Au-delà de l'inégalité ou de la hiérarchie des rémunérations, qui peut se justifier, je suis choqué par l'inéquité, à savoir la non-reconnaissance de chaque individu en tant que tel, avant le statut social qui lui confère une valeur monétaire. Le système éducatif a pour mission de préparer l'enfant à être un soldat de l'économie plus qu'un être accompli dans

Les ouvrages de Pierre Rabhi

- **Conscience et Environnement : la symphonie de la vie**, éditions Le Relié, 2006.
- **La Part du colibri,** éditions de l'Aube, 2006.
- **Graines de possibles,** regards croisés avec Nicolas Hulot, éditions Calmann-Lévy, 2005.
- **Le Gardien du feu,** éditions Albin Michel, nouvelle édition, 2003.
- **Du Sahara aux Cévennes, ou la reconquête du songe,** éditions Albin Michel, nouvelle édition, 2002.
- **L'Offrande au crépuscule,** L'Harmattan, nouvelle édition, 2001.
- **Parole de terre,** éditions Albin Michel, 1996.
- **Le Recours à la terre,** éditions Terre du Ciel, 1995.

DR

toutes ses dimensions. Une vie réussie se mesure à l'aune des acquis matériels, de la considération. Et la réussite sociale peut s'accompagner d'un échec humain.
À l'argent sont donnés les pleins pouvoirs sur le destin collectif. Il offre tous les plaisirs mais ne permet pas d'acheter la joie de vivre, qui reste un bien suprême. Sans argent, la personne est socialement abolie. L'économie se fonde sur la production de richesses monétaires. La croissance économique est invoquée comme solution alors qu'elle devient le problème, stimulé par l'avidité et l'insatiabilité humaines, érigées en système économique. Le travail, considéré comme une vertu majeure, produit 30 à 40 % de rebuts et d'objets sans importance, voire inutiles ou nuisibles, et ne résout pas le problème de la précarité ou de l'indigence aux plans national et mondial.
Une grande partie de la prospérité de l'Occident repose sur des spoliations de territoires et de ressources des empires coloniaux, ce qui provoque des déséquilibres planétaires considérables, entre pléthore et pénurie. L'idéologie produit une sémantique faite pour leurrer les citoyens, et ce jusqu'à proclamer qu'ils sont libres alors que leur itinéraire de vie est fait d'enfermements successifs, de la maternelle à l'université, en passant par les casernes. Ils travaillent ensuite dans de petites ou grandes «boîtes», s'amusent «en boîte», s'y rendent dans leur «caisse», finissent leurs jours dans des «boîtes à vieux», avant l'ultime boîte… Le tout se déroulant selon un principe hors sol, loin du faste d'une nature pourtant si belle.
C'est avec tristesse, et non sarcasme, qu'à tort ou à raison je fais ce constat. Il y a là comme une imposture à laquelle je ne peux souscrire. Il faut donc «vivre autrement», d'où mon choix d'un retour à la terre en 1961, avec mon épouse, Michèle, pour tenter de mettre en conformité une conception de la vie avec un mode de vie.

Retrouver tout d'abord un autre temps et un espace marqué de nature me paraît être la première phase de la libération. Je deviens ouvrier agricole et découvre une agriculture nuisible et destructrice, fondée sur l'obsession de la productivité et du capital financier. Je récuse cette logique et applique sur notre petite ferme ardéchoise, agronomiquement «bas de gamme», au début sans eau, ni électricité, ni téléphone, les principes de l'agroécologie, respectueuse des sols, des eaux et de la santé humaine et animale. Tout en faisant prospérer notre lieu, nous sommes guidés par l'esprit de modération, de sobriété. Nous répondons à tous nos besoins et à ceux de nos cinq enfants, qui n'ont manqué de rien d'essentiel et ont fait des études très honorables.
La modération libère du temps pour un art de vivre. Le travail devient un labeur constructeur de sens et de bien-être physique et moral. La terre cultivée avec des méthodes écologiques porte des fruits, elle devient une passion. Le lieu aride avec une insuffisance chronique d'eau devient une oasis, visitée par de nombreux amis. Cela produit une vie sociale intense, avec une pensée libérée des schémas conventionnels pétrifiants. Penser le monde inclut le vaste réel et non la seule réalité confinée de la civilisation urbaine. Agriculture et culture sont associées ; la musique, la littérature sont omniprésentes. De cette expérience naissent des techniques agronomiques efficaces fondées sur des connaissances scientifiques en rupture avec toutes les simplifications qui ont ruiné le patrimoine nourricier, les eaux, les variétés et les espèces, ainsi que les paysans. Je commence à m'impliquer au niveau national et international avec des transferts de techniques au bénéfice des populations les plus démunies du tiers-monde. Les résultats positifs font de l'agroécologie, proposée en 1981 aux paysans du Burkina Faso, une alternative qui les libère de la dépendance à l'égard d'intrants coûteux et nuisibles au sol, aux eaux et à la santé des individus. Des actions sont menées, des associations et des structures se créent, des conférences et des livres sensibilisent le plus grand nombre.

Participer à la conciliation de l'histoire humaine et de la nature me paraît être l'extrême urgence, de même que la protection de la terre nourricière, si méconnue, malmenée, et pourtant si décisive pour la survie de chacune et de chacun. C'est une belle aventure qui s'ouvre, et je suis sûr qu'un autre monde est possible. Encore faut-il changer de paradigme et placer résolument la nature et l'humain au cœur de nos préoccupations, et l'économie et tout le reste à leur service. Chacun peut participer à ce grand œuvre inspiré par le pluralisme le plus élémentaire. Cela passe par le changement de l'humain lui-même. Utopie oui, mais entendue comme le non-lieu de tous les possibles. Et nous n'aurons d'autre choix que la fédération des consciences pour mettre tous nos talents et nos moyens au service de la construction d'un monde enfin digne de l'intelligence.

P. R.

Contacts

Les associations citées ci-dessous font partie du Mouvement international pour la Terre et l'Humanisme (1, carrefour de Longchamp, 75016 Paris, cyrildion@mouvement-th.org, www.mouvement-th.org).

– Association Terre et Humanisme : transmission de l'agroécologie pour l'autonomie alimentaire des populations et la sauvegarde des patrimoines nourriciers. Stages d'initiation à la terre et programmes de solidarité internationale.
Mas de Beaulieu, BP19, 07230 Lablachère, 04 75 36 64 01, infos@terre-humanisme.fr, www.terre-humanisme.org

– Les Amanins : centre d'accueil et de séjour écologique et solidaire, info@lesamanins.com, www.lesamanins.com

– Mouvement pour des oasis en tous lieux : création de lieux de vie collectifs écologiques et solidaires.
Mas de Beaulieu, BP19, 07230 Lablachère, mouvementdesoasisentouslieux@orange.fr

– La Ferme des enfants : lieu intergénérationnel. Chantier-école d'un village écologique.
Montchamp, 07230 Lablachère, ecole@laferme-des-enfants.com, www.laferme-des-enfants.com

– Association des Amis de Solan : gestion agroécologique du domaine de Solan. Organisation de rencontres liant écologie et spiritualité.
Monastère de Solan, 30330 La Bastide-d'Engras.

– Mouvement d'appel pour une insurrection des consciences
BP 40, 07140, Les Vans, secretariat@appel-consciences.org, www.appel-consciences.org

– Écosite de la Borie
30720 Saint-Jean-du-Gard, ecosite@wanadoo.fr

HISTOIRE

Ce vieux désir d'une autre vie…

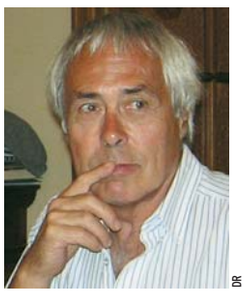
DR

DR

« Vivre autrement » : d'où vient ce slogan ? Les sociologues **Alain Caillé et Jean-Louis Laville*** relatent la naissance de cette revendication, et montrent qu'elle est partagée par une part croissante de la population, soucieuse de l'avenir de la planète.

VIVRE AUTREMENT : cette revendication émerge avec le mouvement de Mai 68, qui ne peut se résumer par la caricature qui en est trop souvent faite. C'est en effet l'effritement de l'idéologie progressiste qui commence à ce moment-là, ainsi que les premières remises en cause du dogme de la croissance. Plus précisément, deux crises se sont succédé : la crise des valeurs sensibles, dès les années 1970, suivie de ce qu'on a appelé la crise économique.
La première concerne le marché et l'État, dont les effets respectifs autant que la synergie sont soudainement interpellés. On assiste d'abord à la remise en cause des modes d'organisation dans les entreprises privées et à la dénonciation du déficit d'expression de leurs salariés. Les critiques s'étendent à la consommation et aux modes de vie. Le manque d'implication pour les salariés dans l'entreprise fait écho à celui des usagers dans la consommation. La société de consommation ne peut suffire à donner un sens à la vie. De ce point de vue, l'intervention publique ne s'est pas donné les moyens de remédier aux limites du marché. Si le marché fait oublier les personnes derrière les choses, l'État s'est enfermé dans un *« social-étatisme »* dont *« les citoyens n'étaient pas les sujets agissants »* mais *« les administrés, les objets, en qualité d'allocataires, de cotisants et de contribuables (1) »*. Les dénonciations portent sur les logiques bureaucratiques et centralisatrices des institutions, l'approche standardisante de la demande orientant l'offre vers des biens de masse et des services stéréotypés, et la survivance de fortes inégalités sous une apparente normalisation égalisatrice.

Le consensus progressiste qui était le ciment de la société se fissure peu à peu. Des militants et des scientifiques mettent en doute que l'augmentation des richesses, calculée par les comptabilités nationales, constitue une assurance de bien-être et l'exigence d'une plus grande « qualité » de vie. De plus en plus, la revendication d'une croissance qualitative s'oppose à la seule croissance quantitative. Il est question de substituer une politique du mode de vie à une politique du niveau de vie.
Le surgissement de nouveaux mouvements sociaux signale le passage d'une société de la rareté à une société de l'abondance, suscitant des interrogations que Keynes, dès 1930, anticipait comme inéluctables ; elles s'expliquent pour partie par des évolutions socio-démographiques : vieillissement de la population, diversification du profil des ménages, progression de l'activité féminine. Toutes ces données remettent en cause la logique d'uniformisation qui s'était imposée pendant la période d'expansion. Bien que les vagues protestataires auxquelles ces mouvements donnent lieu soient disparates, elles commencent néanmoins à populariser les thèmes de la croissance zéro, de la dénonciation des dégâts du progrès, et de la réappropriation de la vie privée et de l'espace public, que défendent des protestations antinucléaires, écologistes ou féministes. Ces revendications, malgré leur éparpillement, amorcent confusément une réflexion sur la plus ou moins nécessaire sortie de la société économique, c'est-à-dire la société structurée par la lutte contre la rareté. On les qualifie parfois de *« postmatérialistes »*. Toute une génération en déduit des projets renouvelés d'action collective au nom de l'autogestion et de l'alternative (2).

AFP

La revendication de « vivre autrement » a émergé avec le mouvement de Mai 68.

À partir des années 1970, les bouleversements dans les modes de vie génèrent donc des mobilisations allant dans le sens d'une politique de la vie quotidienne, soucieuses de préserver l'environnement, de critiquer l'absence de participation des usagers à la conception des services qui les concernent, et de soumettre à la réflexion les rapports entre les sexes et les âges. Ces formes d'expression inédites se doublent d'une modification tendancielle des formes d'engagement dans l'espace public. Le militantisme généraliste, lié à un projet de société, impliquant une action dans la durée et de fortes délégations de pouvoir dans le cadre de structures fédératives, s'affaiblit, comme le montre le recul de certaines appartenances syndicales et idéologiques. En revanche, la crise du bénévolat, constatée dans les associations les plus institutionnalisées, s'accompagne d'une effervescence associative d'un autre

suite p. 8

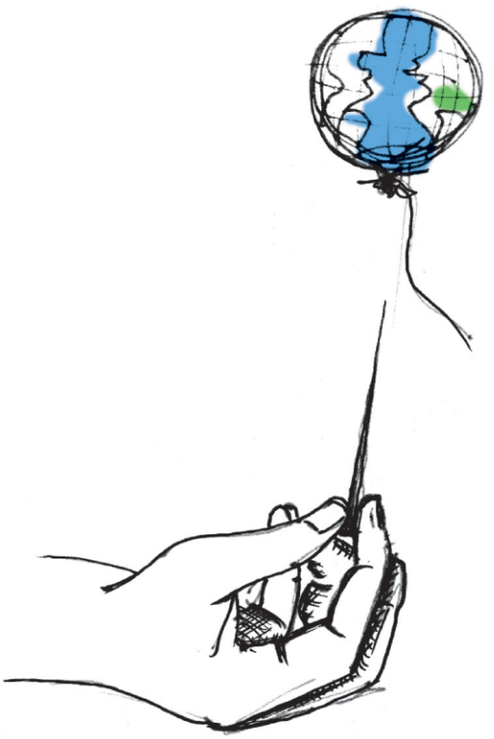

Banquier d'un développement plus juste,
Au service du commerce équitable,
des urgences vitales, des produits Bio,
ce n'est pas gagné, mais
Faut le faire

Certaines marques ont fait connaître le commerce équitable et leur engagement pour un développement plus juste. Mais qui connaît leur banquier ? Ce n'est pas un hasard si c'est le Crédit Coopératif. Banquier n°1 des finances solidaires en France, le Crédit Coopératif est aussi présent dans le monde entier à travers l'action de ses clients, les ONG et les coopératives qui travaillent à résoudre des urgences vitales, celles de l'eau, la malnutrition, la vaccination. La survie souvent, la vie, toujours. Et le développement. Parce que c'est aussi cela, être banquier. C'est choisir d'être ce banquier-là. **www.credit-cooperatif.coop**

CREDIT COOPERATIF
C'est un choix

GROUPE BANQUE POPULAIRE

ByTheWayCreacom - Crédit Coopératif, SA coopérative de Banque Populaire à capital variable, 33 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre - 349 974 931 RCS Nanterre - Illustration : Merlin Bigorie

HISTOIRE

Au-delà de la peur du chômage et de l'exclusion, l'alter-mondialisation a redonné de l'énergie aux contestations comme aux pratiques de citoyenneté ouvertes sur le monde.

FLORIN/AFP

Par le barbouillage d'affiches les « antipub » manifestent leur rejet de la société de consommation.

suite de la p. 6 type, à base d'engagements concrets à durée limitée, centrés sur des problèmes particuliers, œuvrant à la mise en place de réponses rapides pour les sujets concernés.
Parmi les démarches témoignant de cette inflexion de l'engagement, nombreuses sont celles qui se revendiquent d'une perspective d'économie solidaire, affirmant leur dimension économique tout en la combinant à une volonté de transformation sociale.

La seconde crise, la crise économique, peut être interprétée comme une forme de refoulement des questions ainsi soulevées par la crise de la culture. C'est du moins ce qu'a avancé le philosophe Patrick Viveret, pour qui *« il est tellement difficile d'organiser des rapports sociaux et de produire une culture de l'au-delà du travail dans une société d'abondance qu'il est vraisemblable de penser que les sociétés recréent artificiellement des conditions de pénurie et de pauvreté, replaçant ainsi la question de la subsistance et du travail au cœur du lien social* (3) *»*.
C'est la légitimation néolibérale de l'impératif de compétitivité et la disparition de toute revendication portant sur le système marchand. Cette conjoncture de triomphe culturel du marché a un temps tétanisé les opposants. Mais, au-delà de la peur du chômage et de l'exclusion, l'alter-mondialisation a redonné de l'énergie aux contestations comme aux pratiques de citoyenneté ouvertes sur le monde. Ainsi, la deuxième génération de l'économie solidaire se caractérise par une volonté de coupler revendications et propositions en introduisant des comportements solidaires dans les actes quotidiens (création de services de proximité et de modes d'échange locaux, protection de l'environnement, commerce équitable, tourisme solidaire, consommation responsable, épargne solidaire…). Désormais, faire de l'économie autrement, c'est aussi se dresser contre la culture de *«l'impossibilisme»* et affirmer que *«l'économie, c'est nous* (4)*»*.

Toutes ces tentatives, dont les termes seront réactualisés, appellent à « vivre autrement ».
Le paradoxe tient à ce que les rhétoriques politiques ne parlent que de changement – économique ou politique – mais qu'aucune ne se risque plus à évoquer la perspective d'une véritable mutation souhaitable et pensable de nos modes de vie. Comme si tout le champ des possibles était désormais strictement balisé par l'affrontement rituel entre l'appel à toujours plus de dérégulation néolibérale et la défense, de plus en plus timide, de ce qui subsiste des normes social-démocrates de redistribution étatique héritées du fordisme. Même l'évocation d'une démocratie participative si forte au début de la campagne présidentielle, et qui, prise réellement au sérieux, aurait pu indiquer la voie d'un changement non négligeable au moins de notre rapport à la politique, a fait long feu.
Pourtant, les voies du souhaitable ne sont pas trop difficiles à discerner. S'il nous faut résister de toutes les façons possibles à la mainmise croissante de la norme marchande et financière sur nos vies, mais aussi à l'imposition des nouvelles normes de « gouvernance » procédurale, qui n'en sont que la projection au sein de la sphère administrative, c'est parce qu'elles érodent de manière systématique nos dernières ressources d'humanité. L'essentiel est que subsiste le sens de la solidarité, le désir de coopération, de confiance, de capacité à faire les choses par plaisir ou par devoir moral accepté, plutôt que par appât du gain ou par soumission à une norme formelle ; que subsiste encore, en somme, l'esprit du don et de la démocratie.
Dans cette perspective, c'est bien d'une nouvelle interprétation de l'idéal démocratique que nous avons cruellement besoin aujourd'hui. Elle devra tenir compte du changement d'échelle et de rythme du monde, de l'affaiblissement des capacités d'action de l'État-Nation et des solidarités nationales, de l'épuisement des ressources et de la dégradation peut-être irréversible de notre environnement culturel, de l'explosion des inégalités et de la criminalité sous toutes ses formes. Rien ne permettra de lutter contre ces multiples défis si les militants de l'autre vie, d'un autre monde possible, les femmes et les hommes de bonne volonté disait-on en des temps pas si anciens, ne parviennent pas à clarifier et à énoncer les quelques valeurs communes, partageables et universelles, au nom desquelles ils seront susceptibles de mener des luttes communes, ou qui se fassent écho à travers le monde. Pour changer effectivement la vie, ces valeurs devront permettre de réconcilier vie privée et vie publique, si l'on veut éviter l'alternative stérile entre « changer le monde ou ses désirs ». Car pourquoi et comment changer ses désirs, sortir de soi, si l'on n'a pas le sentiment de pouvoir participer avec d'autres au changement de ce qui peut et doit être changé ?
Quelles valeurs ? Listons-en pour commencer trois plausibles : tenir l'établissement d'une démocratie durable pour une fin en soi, et traiter les autres hommes aussi comme des fins et pas seulement comme des moyens ; lutter contre toutes les formes d'illumination et de corruption ; et se reconnaître responsables de la nature et de la culture reçues en héritage et empêcher leur dégradation irréversible (5). Plus nous serons nombreux à désirer respecter et faire respecter cette morale élémentaire, et plus nous commencerons en effet à « vivre autrement ».

A. C. ET **J.-L. L.**

(1) **Métamorphoses du travail. Quête du sens**, André Gorz, éditions Galilée, 1988.
(2) **Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective**, Daniel Céfaï, La Découverte, 2007.
(3) « De la révolution de l'intelligence à la régulation des passions », Patrick Viveret, la Lettre de l'économie sociale, janvier 1989.
(4) « L'économie c'est nous », Christian Arnperger, Ramonville, Erès, 2006.
(5) « Vers une éthique mondiale ? », www.journaldumauss.net

* Alain Caillé est sociologue à l'université Paris X-Nanterre et codirecteur de *la Revue du Mauss*, Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales. Jean-Louis Laville est sociologue, professeur au Cnam et codirecteur du Lise (CNRS-Cnam).

Pour aller plus loin

Quelle démocratie voulons-nous ?, sous la direction d'Alain Caillé, La Découverte, 2006.
« Avec Karl Polanyi, contre la société du tout-marchand », *la Revue du Mauss*, n° 29, La Découverte, premier semestre 2007.
Dictionnaire de l'autre économie, Jean-Louis Laville et A. D. Cattani, Gallimard, Folio/Actuel, 2007.
L'économie solidaire une perspective internationale, sous la direction de Jean-Louis Laville, Hachette Littérature, « Pluriel ».

HABITAT

Qu'il était vert, mon hameau…

En Midi-Pyrénées, des citoyens se mobilisent pour construire des maisons écologiques dans un bel esprit collectif. Mais ils se heurtent à bien des embûches, techniques et humaines.

« *La maison écologique est un détail. On veut que les gens vivent ensemble et soient heureux. C'est une sorte d'utopie* », explique Michel Cabé, maire de Cazeneuve-Montaut, commune de cinquante-cinq habitants située au pied des Pyrénées, où doit se construire prochainement un écohameau (voir encadré). Il résume ainsi les nombreux projets en cours dans le Sud de la France, projets où l'aventure humaine prime sur le reste.
« *On essaie de faire fonctionner la démocratie en interne* », souligne Patrick Jimena, membre d'un groupe de citoyens qui veut créer un écohameau. Cela rend l'aventure plus longue, plus compliquée, et les échecs sont plus fréquents. « *On en parle depuis dix ans, mais aucun projet n'a encore abouti !* », s'exclame François Plassard, de l'Association des écohameaux de l'économie solidaire (AES), cofondateur du système d'échange local (SEL) Cocagne de Toulouse. D'après lui, « *la confrontation entre un rêve de citadins et la réalisation concrète sur le terrain pose un gros problème* ». Maires ruraux, associations de l'économie solidaire ou groupes de citoyens, les acteurs sont nombreux à porter des projets d'écohameau, avec chacun leur démarche.

Les maires des petites communes de Midi-Pyrénées sont aujourd'hui confrontés au manque de logement, à l'explosion des prix du foncier et aux rapides mouvements de population, avec l'exode des jeunes vers la ville pour les études et l'emploi, et la migration vers la campagne des urbains chassés par la flambée des prix. Le tout entraîne une situation assez anarchique, avec des bâtisses délabrées et des lotissements qui poussent selon le bon gré des promoteurs immobiliers. Sensibles aux questions d'environnement, les maires de Cazeneuve-Montaut (Haute-Garonne) et de Daumazan-sur-Arize (Ariège) ont ainsi décidé de se mobiliser pour l'essor de leur commune.
Le premier, Michel Cabé, travaille au projet d'écohameau depuis quatre ans. Il a trouvé un terrain communal d'un hectare et demi derrière l'école du village et a su convaincre le sous-préfet de la Haute-Garonne, Jean-Marie Nicolas, de la viabilité du projet. Enthousiaste, celui-ci a pesé auprès des services de la Direction départementale de l'équipement (DDE) afin d'urbaniser la zone. Il a en outre débloqué 80 000 euros pour construire la première maison. Mais les habitants du village se sont alors rebellés, craignant de s'être fait blouser. « *Ils ont eu peur*, concède le maire. *J'ai utilisé dans ma première délibération l'expression "lotissement social", ce n'était pas une bonne idée. Les habitants ont cru qu'on allait construire une maison pour chômeurs et délinquants, que le projet était déjà signé avec une société HLM…* » Une réunion organisée le 12 juillet 2006 avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) a permis de désamorcer les rumeurs et de détailler le projet. Une première maison communale a ainsi vu le jour début 2007. Un chantier de formation a permis de la bâtir et de constituer le groupe des futurs éco-habitants qui achèteront les lots.

YORAN JOLIVET

Réunion de l'Association des écohameaux de l'économie solidaire à Verfeil-sur-Seye, dans le Tarn.

Michel Dapot, maire de Daumazan-sur-Arize, a eu moins de chance avec les services techniques. Il mène depuis trois ans deux projets d'écohameau. Le premier émane d'un groupement d'écoconstructeurs constitué par affinités, dont il fait lui-même partie. Le deuxième a un caractère plus social : la commune emprunte auprès des banques, et les habitants achèteront leur maison à travers une location-vente. Leur participation à la construction permettra d'en baisser le loyer. Les villageois sont globalement favorables, et la commune détient le foncier nécessaire pour réaliser cette vingtaine de maisons réparties sur deux lieux. Mais la DDE en a décidé autrement. Après avoir conseillé à la commune de transformer son plan d'occupation des sols (POS) en carte communale, elle a finalement refusé d'y inclure les écohameaux pour des raisons de mitage (éloignement du village) et d'impact écologique !
Michel Dapot tente maintenant de sauver les projets en créant un plan local d'urbanisme (PLU), mais « *[il] ne sai[t] pas si les gens vont tenir si longtemps, et [lui] le premier* ». Il tonne : « *La DDE de l'Ariège est*

Glossaire

DDE : Direction départementale de l'équipement. Principal interlocuteur pour tout l'aspect technique du choix du site et de la viabilisation des terrains. Reçoit et traite la demande de certificat d'urbanisme. Les points à défendre concernent surtout l'aspect du mitage (constructions en habitat isolé) et le recyclage des déchets (bassins plantés par exemple).

Certificat d'urbanisme : Acte administratif qui indique les règles d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et le régime des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain donné ainsi que l'état des équipements publics existants ou prévus. Quasiment indispensable pour construire. C'est le point sur lequel butent de nombreux écohameaux. Il faut l'accompagner d'une délibération du conseil municipal quand la commune ne dispose pas de document d'urbanisme stipulant clairement les zones constructibles. Il est gratuit.

Autorisation de lotir, permis d'aménager : L'autorisation de lotir est obligatoire si la construction prévoit plus de deux lots sur le même terrain. Le permis d'aménager devrait bientôt se substituer à cette autorisation.

Permis de construire : Autorisation donnée par une autorité administrative d'édifier une ou plusieurs constructions nouvelles. Il doit respecter les règles d'urbanisme respectant l'implantation des constructions, leur destination, leur nature, leur aspect extérieur et l'aménagement de leurs abords.

CAUE : Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Issus de la loi sur l'architecture de 1977, ce sont des organismes départementaux d'information et de conseil ouverts à tous, gratuitement. Ils sont composés d'architectes, de paysagistes et d'urbanistes, et on en trouve dans 88 départements. Ils sont généralement des interlocuteurs privilégiés pour la DDE et la commune dans l'implantation et la création du futur écohameau. Site internet : www.caue.org

Mitage : Dissémination spontanée ou insuffisamment contrôlée de constructions implantées dans des zones rurales ou en périphérie des agglomérations, entraînant une détérioration du paysage et des risques de pollution du milieu naturel. Il implique également des coûts de voirie, ramassage scolaire, ordures pour les collectivités. Motif presque toujours évoqué par la DDE pour rejeter un certificat d'urbanisme.

POS/PLU/carte communale : La loi SRU de 2000 impose aux communes de transformer leur Plan d'occupation des sols (POS) en carte communale ou en Plan local d'urbanisme (PLU). Ces procédures définissent l'extension urbaine de la commune sur le long terme. Si les projets d'écohameaux n'y sont pas intégrés lors de la création, il est difficile de les autoriser par la suite.

Circulaire Gilles de Robien : Datée du 31 juillet 2003, elle détaille certains points de la loi Habitat et Urbanisme du 2 juillet 2003 (qui complète la loi SRU de 2000). Elle renforce la capacité de projet et de responsabilité des maires dans la définition des terrains constructibles.

Viabiliser : Cela consiste à rendre habitable un terrain : adduction d'eau et d'énergie, voirie, recyclage des déchets.

YORAN JOLIVET

Plan du futur écohammeau de Verfeil-sur-Seye. La construction devrait débuter en 2008.

hermétique à tout ce qui est économie durable et économies d'énergies. En plus, le préfet n'a pas joué son rôle de médiateur et n'a toujours pas daigné nous recevoir. »

Habitants, DDE : les sources de problèmes sont multiples, quand ce ne sont pas les maires eux-mêmes qui s'opposent à ce type de projet. D'après François Plassard, d'AES, ceux-ci craignent surtout *« l'invasion de la pauvreté des villes et les groupes constitués qui viendraient créer une microsociété dans leur village »*. Les groupes auto-organisés d'écocitoyens sont de plus en plus fréquents. Mêlant souvent des urbains et des ruraux, ils doivent convaincre les maires de leur volonté de créer des liens avec le village, qui fait partie du concept d'écohameau. Le projet La Source regroupe ainsi une dizaine de familles à la recherche d'un lieu dans le grand Sud. Elles se tournent vers des terrains déjà constructibles. C'est plus rapide que de passer par une mairie, mais elles doivent acheter sur le marché du foncier, à des prix très élevés. Ainsi, la démarche est militante, mais ces personnes sont aussi *« dans une logique de regroupement collectif pour accéder au foncier, car tout seul c'est quasiment impossible »*, explique Patrick Jimena. Elles veulent créer une société civile immobilière (SCI) où chaque famille investira 50 000 euros.

Des initiatives de ce type deviennent courantes, mais le taux de réussite est variable. L'an dernier un groupe a ainsi acheté un terrain de plusieurs hectares dans la Drôme, mais il n'a finalement pas pu le viabiliser en entier. Parfois, les écocitoyens peinent lors du saut final vers la campagne, pour les plus urbains d'entre eux. Le côté humain reste très prégnant, et certains groupes implosent en route car les démarches administratives et techniques malmènent l'auto-organisation des groupes, centrée sur la prise de décisions collective. Certains projets aboutissent quand même, comme à Vabres, dans le Gard, où des terrains viennent d'être viabilisés et où la construction est prévue pour cet automne.

Le point crucial reste le manque de soutien politique. *« Pour que cela devienne possible, il faut un déclic politique. Il y a comme une lame de fond, les gens ont envie de s'unir pour changer leur façon de vivre »*, affirme Patrick Jimena. L'idée a fait son chemin en Midi-Pyrénées. Michel Cabé annonce, satisfait : *« Notre démarche est devenue une évidence, alors qu'il y a trois ans on nous prenait pour des fous. »*

Vu la situation du logement et de l'environnement, les écohameaux prennent ainsi du sens dans toute la France. Reste à leur insuffler une volonté politique de plus grande envergure.

YORAN JOLIVET

Qu'est-ce qu'un écohameau ?

En tapant « écohameau » sur Google, on tombe sur ecohameau.org, qui promeut, entre autres… les *« arts de l'amour »*, et invite l'internaute à cliquer sur *« orgasmes féminins et masculins »*.

Associé ici à une forme de *« tantrisme écolo »*, le mot « écohameau » pourrait plus dangereusement intéresser de gros promoteurs immobiliers, de même que les termes « solidaire » et « équitable » ont trouvé leur place dans le commerce conventionnel…

« Pour éviter que le mot ne soit récupéré par Bouygues et compagnie », l'Association des écohameaux de l'économie solidaire (AES), à Toulouse, l'a déposé à l'INPI. Elle déclare le laisser libre d'utilisation si les démarches sont cohérentes avec sa définition : *« Un groupe de maisons (tout ou partie autoconstruites) avec un écobilan exigeant, qui se donne des moyens mutualisés : entraide, formation, conseil, etc., et des structures en commun (construction et espaces collectifs, gestion des ressources et des déchets). »*

Comment ça marche ?

L'Association des écohameaux de l'économie solidaire (AES) a élaboré un protocole pour acquérir des terrains et rendre les projets viables.

Le travail de viabilisation et de recherche de terrains est trop lourd à porter pour un groupe de citoyens auto-organisés », prévient l'Association des écohameaux de l'économie solidaire (AES) en Midi-Pyrénées. C'est en partant de ce constat, qu'elle a imaginé un protocole pour gérer ces démarches elle-même. Pour échapper à la flambée des prix du foncier dans la région, AES cherche donc à convaincre les communes de reclasser de la terre agricole bon marché en terrains constructibles. L'association teste actuellement son protocole sur la commune de Verfeil-sur-Seye (Tarn-et-Garonne). Le détail en cinq points.

Trouver une commune

« Tous nos maires sont des pionniers », dit François Plassard, initiateur d'AES. Peu d'élus étant volontaires pour défendre ce type de projet, AES sillonne la campagne à la recherche d'édiles à convaincre. Pour cela, elle fait valoir l'absence de coût dans la création de ces nouveaux logements (AES assure la viabilisation), un nouveau dynamisme économique et démographique pour la commune, de nouvelles taxes d'habitation et surtout la possibilité de choisir les futurs habitants de manière concertée.

Trouver un site

Une fois les acteurs locaux convaincus de la pertinence du projet, AES se met en quête de terrains en collaboration avec la commune, la DDE, le CAUE (voir glossaire) et un technicien paysager. Elle cherche des sites d'au moins deux hectares, exposés au sud, avec une faible valeur agricole et permettant l'intégration du futur hameau dans le paysage. AES propose deux à trois fois le prix de la terre agricole lorsque les terrains sont privés. Une offre faible comparée aux prix du foncier, mais il faut y ajouter les frais de viabilisation. Dans le cas de Verfeil-sur-Seye, AES a acheté trois hectares pour 59 000 euros, soit moins de deux euros le mètre carré.

Viabiliser et découper le terrain

Toujours en collaboration avec la DDE et le CAUE, AES viabilise le terrain. Cela comprend un bornage des parcelles constructibles, le découpage en lots et de lourds travaux pour équiper le site : adduction d'eau et d'électricité, la voirie et le recyclage des déchets. C'est la partie périlleuse de l'opération car AES avance les fonds avant la revente des lots aux particuliers. Pour la découpe des lots, elle effectue un dosage entre les espaces privés et collectifs : *« Un écohameau est le juste milieu entre la communauté fusionnelle où l'on partage tout et le lotissement résidentiel individuel. »*

Choisir les candidats

La démarche AES mise sur une collaboration étroite avec les collectivités et prend en charge toute la partie technique et administrative, en amont du projet. Les futurs habitants intègrent le projet une fois le terrain viabilisé et découpé. Pendant ce temps, se crée un groupe local d'accueil et de suivi (Glas), composé de membres du conseil municipal de la commune et du tissu associatif local. Il leur incombe de choisir les propriétaires du futur hameau selon des critères établis entre la commune et AES (mixité sociale, mixité d'âge, solvabilité). À Verfeil-sur-Seye, sur les vingt-quatre candidats présélectionnés, dix vont finalement participer au projet. Parmi les candidatures, il y avait de jeunes ménages qui n'ont pas accès à la propriété, des actifs urbains qui délocalisent leur activité, des préretraités, des artisans ou des locaux qui subissent l'inflation des prix du foncier et menacent de s'en aller. Le groupe d'accueil et de suivi mène également une réflexion sur la manière de rendre utile et d'intégrer l'écohameau dans le territoire : c'est *« l'intelligence du lieu ».*

Réaliser le projet

Pour 30 000 euros, chaque famille achète un lot comprenant 1 000 m² constructibles, 300 m² de jardin, deux hectares à partager en collectif (terre agricole, vergers...) et cent heures de formation pour concevoir sa maison. À titre de comparaison, le lotissement d'un village voisin vend des lots de 400 m² à 39 000 euros. Pendant deux mois, les familles vont travailler avec des architectes spécialisés pour dessiner leur futur logement. Ils suivent un cahier des charges précis intégrant la charte écologique et les normes architecturales et urbanistiques du village. La construction finale implique plus ou moins d'autoconstruction suivant la situation de chaque foyer. L'objectif est d'obtenir des maisons à moins de 100 000 euros, tout compris.
Le protocole est actuellement validé jusqu'au choix des futurs habitants, après trois années de travail. Reste à le mettre en œuvre jusqu'au bout, car la région Midi-Pyrénées attend toujours son premier écohameau.

Y. J.

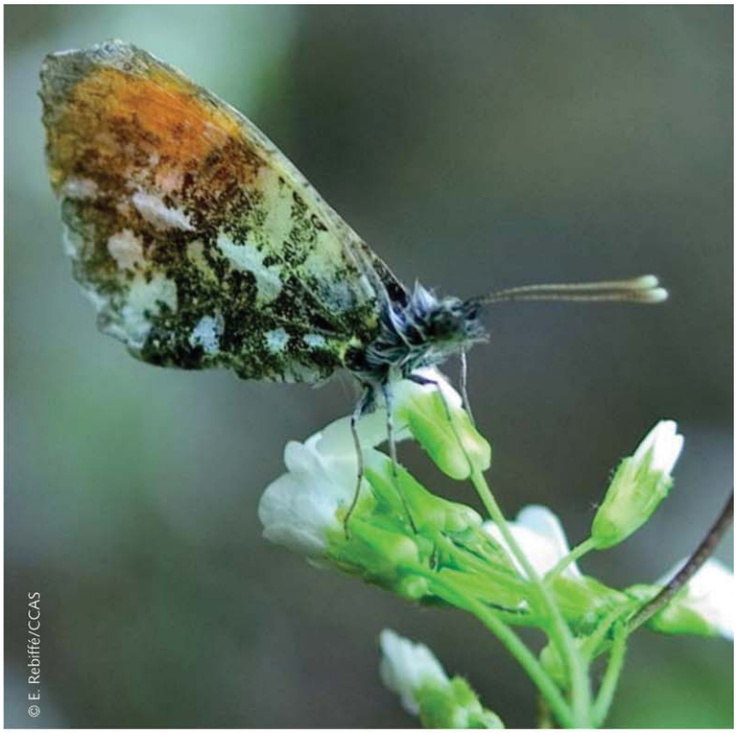

© E. Rebiffé/CCAS

LA CCAS s'engage en faveur d'un développement durable social et solidaire

CCAS
Caisse Centrale d'Activités Sociales du Personnel des Industries Electrique et Gazière

Soutenir le tourisme équitable et solidaire

Promouvoir la culture des régions et des pays rencontrés

Favoriser l'emploi local

www.ccas.fr

La question du droit de chacun à un développement humain dans la paix et en harmonie avec son environnement est devenue un enjeu de civilisation planétaire.
Les inégalités et les injustices s'aggravent, qu'elles soient d'origine sociale, économique, environnementale ou culturelle.
C'est pourquoi la CCAS (Caisse Centrale d'Activités Sociales du personnel des industries électrique et gazière) a signé une charte à travers laquelle elle s'engage pour un développement durable social et solidaire.
Et cette volonté se concrétise dans la mise en œuvre quotidienne de ses activités sociales.

La CCAS c'est chaque année :
- 400 000 personnes accueillies dans les centres de vacances adultes et familles,
- 35 000 jeunes dans les « colos »,
- 2 600 places de séjours réservées en centres familles, dans le cadre de la Bourse solidarité vacances,
- 800 adultes handicapés reçus,
- 300 jeunes de familles démunies ont accès aux vacances, grâce à la collaboration du Secours populaire français,
- 6 millions de repas servis sur les lieux de travail des électriciens et gaziers,
- 544 000 contrats d'assurances souscrits,
- 1200 spectacles vivants dans tous les domaines culturels.

Bienvenue chez José Bové !

L'altermondialiste a décidé de vivre en harmonie avec ses principes. Sa résidence bioclimatique sur le causse du Larzac est le symbole du rêve écolo du paysan militant. Il nous ouvre la porte de sa maison en bois.

Comme il sied à un chef gaulois, la nouvelle maison de José Bové trône sur une petite hauteur de Montredon, le hameau qu'avec des amis éleveurs toujours présents il défendit, il y a trente ans, contre les militaires du camp du Larzac désireux d'y étendre leur champ de tir et de manœuvres. Onze ans de résistance qui renvoyèrent l'armée à son camp, et rien qu'à son camp.
La maison de bois fait face au soleil, qui la chauffe au moindre rayon. Un vrai rêve d'écolo, suffisamment discret pour ne pas éclipser les vieilles bâtisses de pierre centenaires qui donnent leur identité à Montredon et à sa petite place herbeuse, où quelques dizaines d'âmes organisent chaque mercredi après-midi un marché paysan attirant des centaines de personnes, qui viennent pour la liqueur d'églantine, le pastis local, les cochonnailles et les fromages. Ceux de José et des autres. Au sein d'une grande propriété collective qui n'appartient à personne et ne peut ni se vendre ni se morceler.

Dans ce paradis, dont la citerne d'eau en pierre a des centaines d'années, il fallait une maison originale, une maison n'insultant pas le paysage. Avec un architecte spécialisé dans la construction bioclimatique, Patrick Balester, de Nature et Habitat (1), José Bové l'a conçue puis assemblée avec quelques amis. Dans son esprit, elle devait être en accord avec le paysage, correspondre à son discours écolo, et ne pas coûter trop cher. Pas une immense résidence de luxe mais une maison simple, *« accessible à tous ceux qui ont envie de mettre leur vie quotidienne en accord avec leurs idées »*.
« Notre premier travail, complète l'architecte, *est de donner une forme aux rêves, aux désirs de nos clients. Il faut organiser une rencontre entre le terrain, l'imagination et ce qui est possible. Et après, quelle que soit l'évolution du projet, comme il y a eu discussion, le client reconnaît son idée, il en prend possession. C'est ce qui s'est passé avec José et Ghislaine, sa compagne. Nous avons discuté longtemps, y compris sur un projet qui n'a pas abouti. L'idée, c'est un système ayant plus ou moins recours à une autoconstruction, qui ne débouche pas sur une galère et qui soit abordable, comparé à d'autres systèmes qui proposent simplement des mètres carrés. »*

La maison de José Bové à Montredon, aux courbes en harmonie avec les paysages du Causse.

CABANIS/AFP

DURAND/AFP

Fans de maisons en bois

Ces maisons bioclimatiques en bois, pour lesquelles n'existe évidemment aucun modèle unique, sont conçues comme des ensembles modulaires qu'il est toujours possible d'étendre sans remettre en cause l'architecture générale. Beaucoup de jeunes choisissent de construire des mobiles de 35 mètres carrés avec deux mezzanines, ce qui fait 55 mètres carrés habitables. Ensuite, quand la famille s'agrandit, on peut ajouter une ou plusieurs pièces.

La progression de la demande pour ce type de construction est de 15 à 20 % par an depuis deux ou trois ans, au point que l'offre ne peut actuellement plus faire face à la demande. Aussi, plutôt que devenir une « grosse boite », Nature et Habitat a préféré développer des réseaux, former des charpentiers. *« Les gens, les municipalités*, explique l'architecte Patrick Balester, *ont fini par comprendre que les maisons bioclimatiques en bois ne brûlaient pas plus que les autres ! Nous ne sommes plus suspects, comme nous l'avons longtemps été. Faire le choix du bioclimatique, c'est entrer dans une histoire nouvelle, inventer une autre citoyenneté en évitant aux gens de se lancer dans des opérations d'autoconstruction qui peuvent devenir des galères ingérables et désespérantes. Ce que permet le prédécoupage. »*

C.-M. V.

Construction, aménagement et viabilisation compris, la maison a coûté 120 000 euros, sur lesquels José et sa compagne en ont emprunté 90 000. Pas plus que les fameuses « maisons Borloo » aux parois minces, qui se chauffent à l'électricité et dont le prix ne comprend évidemment pas le terrain. Preuve que, dans les constructions, les entreprises pourraient faire preuve de plus d'imagination. *« Ici, tout est en bois*, explique le porte-parole de Via Campesina. *Les murs, les cloisons, le sol, les poutres, le toit. Sur toutes les faces, il y a trois épaisseurs de bois. Et pour que l'isolation soit meilleure, pour que l'air circule, la maison n'a pas de fondations, elle n'est pas en contact avec le sol, elle repose sur des pilotis, des plots également en bois. »*

Le permis de construire fut obtenu facilement à la mairie. Jusqu'au jour où l'architecte conseil de la Direction départementale de l'équipement vint examiner le projet en début de construction et expliqua doctement : *« Cette maison ne s'inscrit pas dans la tradition vernaculaire du Larzac. »* Éclat de rire de José Bové, expliquant au fonctionnaire zélé que s'il n'avait pas été là avec ses amis paysans, le hameau de Montredon ne serait plus qu'un tas de caillou, détruit par les militaires en exercice. *« Je lui ai en outre expliqué que nous avions, moi et les autres, reconstruit ou retapé toutes les fermes et maisons. J'ai ajouté qu'il ne fallait pas confondre architecture et muséographie. Comme sa remarque n'était pas un argument de droit à même de faire annuler le permis de construire, il a laissé tomber. Je ne regrette qu'une chose, c'est qu'il ne soit pas revenu voir le résultat final ; il aurait compris pourquoi il fallait innover, il aurait constaté que ma maison n'est pas une injure au paysage. »* En prime, José Bové avait fait remarquer à l'architecte conseil qu'il n'avait pas fait tant d'histoires pour laisser construire *« des horreurs »* sur le plateau, le long de l'autoroute A 75…

Selon l'imagination ou les fantasmes de chacun, cette maison peut ressembler à un navire échoué au milieu du Larzac, à une bergerie de la couleur des moutons, à une petite arche de Noé ou à un aéronef prêt à décoller de sa petite colline. *« En fait*, explique José Bové, *au cours des discussions avec Patrick Balester, nous étions convenus qu'il fallait une construction dont les formes soient en harmonie avec les courbes du paysage du causse. Celles-ci sont douces, comme les contours de la maison. Et beaucoup de visiteurs remarquent cette concordance, cette continuité entre la maison et les environs, puisque d'ici on ne voit pas les vieilles fermes plusieurs fois centenaires. Cela prouve que nous avons fait le bon choix, que l'essentiel est d'être en accord avec l'environnement, quel qu'il soit. C'est cela, habiter autrement. »*
Effectivement, la brève histoire de cette maison le prouve : un peu d'imagination suffit pour s'intégrer dans un paysage. Et construire tout en courbes ne coûte pas plus cher que de se cantonner aux angles droits. *« Mais dans ce domaine*, raconte Patrick Balester, *la France a pris dix ans de retard. Il y a vingt ans, quand nous avons créé le Groupe de recherche pour la bioconstruction, nous passions pour des barjos, des marginaux. Et il fallait tout faire venir de l'étranger, même le bois. D'ailleurs, cela ne va pas vraiment mieux. »*
La méthode de conception et de construction est originale : une fois les plans dressés, la maison est préconstruite, prête à être assemblée. Pas un clou, pas une vis : que des tenons, des mortaises, des queues-d'aronde qu'il suffit de glisser les uns dans les autres. En suivant un plan dont la moindre des pièces, du plancher au plafond en passant par les cloisons, est repérée, numérotée. Soit le client assemble tout lui-même, soit il a recours à une entreprise, soit il a recours à une assistance pour les phases les plus délicates. Aucun risque d'erreur, il faut simplement de la patience et de bons copains : *« Nous avons commencé au mois de mai et nous nous sommes installés au début du mois de novembre, explique José Bové. J'ai eu besoin d'une vingtaine de jours d'aide technique rémunérée et, pour le reste, nous avons tout fait nous-mêmes, avec quelques amis, comme cela a toujours été la tradition dans la région. »*

Pour l'isolation, c'est le liège qui a été choisi. Il y en a partout : sous le plancher, dans

DIFFUSION EN KIOSQUE DE POLITIS

– Si vous souhaitez connaître sans délai le point de vente le plus proche de votre domicile, de votre lieu de travail, ou même de votre lieu de vacances, où vous trouverez, chaque jeudi, *Politis* ;
– Si vous souhaitez que votre marchand de journaux le plus proche soit, sous huitaine, approvisionné régulièrement en exemplaires de *Politis* ;

appelez le 01 42 46 02 20
du lundi au vendredi
de 10 h à 17 h
ou envoyez
un courrier électronique à
contact@kdpresse.com

En outre, un site des NMPP indique également où trouver *Politis* : www.trouverlapresse.com

les murs et au plafond, afin que l'intérieur soit le moins sensible possible à la chaleur de l'été et au froid de l'hiver, quand le vent souffle sur le causse. *«Le liège, c'est de l'innovation dans un pays où les lobbies de la construction traditionnelle sont si puissants que 98,8% des isolations se font encore avec de la laine de verre»,* commente l'architecte. De plus, comme la maison est principalement orientée au sud et à l'ouest, le soleil printanier ou hivernal sert de climatisation passive. La maison se chauffe en partie toute seule, la déperdition étant réduite au minimum. Pour le reste, un poêle fonctionnant avec des granulats de bois suffit à donner sa chaleur à une surface habitable de 120 mètres carrés, dont une mezzanine. Au cours du premier hiver, le poêle n'a consommé que 1 500 kilos de granulat. L'eau chaude pour la cuisine et la salle de bains ayant été fournie par les quatre mètres carrés du chauffe-eau solaire : *« Sans problème, comme pour le reste, car la surface vitrée du sud a pleinement joué son rôle ; d'autant plus que nous sommes à l'abri des vents dominants.»* Grâce au vitrage, la luminosité est maximale, les habitants n'utilisent en général l'électricité qu'à la tombée de la nuit.

La différence avec une maison «ordinaire»? *« C'est très simple,* explique José Bové : *dans cette maison, nous n'avons pas l'impression d'être enfermés, nous sommes au milieu de la nature, il n'existe pas de coupure sensible entre le dedans et le dehors, c'est une impression formidable, qui change la vie. Sans se ruiner.»* Et comme l'eau est rare sur le plateau calcaire du Larzac et que, de toute façon, le principe est à l'économie de tout, José a fait installer des toilettes sèches, sans chasse d'eau. Il rigole : *« C'est probablement ce qui surprend le plus les visiteurs, même les écolos. Preuve qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire pour renoncer à ses habitudes. »*

Il reste encore de petits aménagements intérieurs à réaliser, et surtout à mettre en place un toit végétalisé : de la terre et de l'herbe, qui amélioreront encore l'efficacité de l'isolation. Cette terre prendra place sur le toit déjà recouvert de toile bitumée. Reste simplement à imaginer, même si l'opération était prévue dès le départ, des butées qui empêcheront cette terre de glisser sur les parties en pente. Comme les dispositifs qui, sur les chalets de montagne, retiennent la neige.

La confrontation des idées de l'architecte citoyen et du paysan politique décidé à vivre en harmonie avec ses idées et ses principes a permis la construction de ce que Patrick Balester appelle *«une maison du XXI^e siècle»*. Loin des *«mètres carrés à habiter»* qui ne sont pas moins chers et se révèlent toujours un gouffre financier et énergétique. Une façon de rappeler qu'une «maison à vivre» n'est pas un privilège.

CLAUDE-MARIE VADROT

(1) Petite entreprise de cinq personnes installée à Nîmes, www.nature-et-habitat.com

PASCAL BOURGUIGNON

Les troncs sont écorcés manuellement, afin de conserver le cambium, une couche protectrice naturelle.

Comme la maison est principalement orientée au sud et à l'ouest, elle se chauffe en partie toute seule. Pour le reste, un poêle fonctionnant avec des granulats de bois suffit à donner sa chaleur à une surface habitable de 120 mètres carrés.

Du bois dont on fait les fustes

La fuste, ou maison en bois brut, fait des adeptes en France. Écologiquement performante, elle utilise un matériau disponible en quantité : les résineux de nos forêts.

Pour qui aspire à un habitat naturel et écologique mais ne peut s'offrir le surcoût des matériaux bio, construire ou faire construire une fuste est une option séduisante. Ces maisons faites de troncs d'arbres empilés sont connues depuis des siècles en Scandinavie et dans le Grand Nord canadien. Aujourd'hui, elles répondent au souci d'amélioration environnementale de nos lieux de vie et commencent à se répandre dans nos contrées. Peut-on en effet rêver plus écologique qu'une maison dont la matière première, le bois, est renouvelable, disponible localement, et absorbe le gaz carbonique ? Une maison dont la construction ne produit quasiment aucun déchet ni CO_2 ? Une maison isolée et économe en chauffage, du fait de l'épaisseur (de 30 à 50 cm) et de l'excellente masse thermique du bois massif ? Et antisismique par-dessus le marché ?

En France, les fustes doivent leur notoriété au travail de l'association corrézienne Bois sacré. Animée par Thierry Houdart, un ingénieur de l'École supérieure du bois, qui à lui seul a construit une centaine de maisons, elle a publié quatre cahiers qui font référence sur *« l'art de la fuste »*, et organise plusieurs fois par an des stages de formation continue aux *« techniques de construction en bois brut »*. En dix ans, plus de cinq cents fustiers ont été formés, un tiers se sont lancés dans une autoconstruction et 10 à 12 % ont créé leur entreprise, souvent dans les régions forestières où la matière première (des épicéas, sapins, mélèzes, douglas et autres pins) abonde.

Un de ces « compagnons fustiers », Jean-Baptiste Hervé, est installé près de Chaource (Aube). Il a été compagnon métallier puis routier. En 2001, alors qu'il s'informait sur les constructions en bois, il tombe sur un des cahiers *l'Art de la fuste*, s'inscrit à un stage de formation et en ressort conquis. Sa décision est prise : il va construire sa maison. Il achète un terrain près de Chaource, dégotte une grue d'occasion et fait tracer les plans de son 165 m^2 par la fille de Thierry Houdard, Camille, qui est architecte. Auprès d'un groupement forestier des environs, il trouve les arbres dont il a besoin : 180 pins d'Oregon ou douglas, qu'il fait abattre, débarder et transporter jusqu'au chantier d'assemblage. Le travail peut commencer : écorçage manuel (pour conserver la couche

protectrice naturelle, le cambium) et sélection des fûts, qui doivent s'épouser au mieux. *« Les premières semaines,* dit-il, *on a l'impression de ne pas avancer. »* Ensuite, la découpe à la tronçonneuse des entailles, dites en tête de bélier, va permettre l'assemblage des murs sans clou ni boulon, puis l'ajustage en longueur. À l'aide d'un compas à double niveau, le tracé du tronc inférieur est reporté sur le tronc supérieur, qui est ensuite creusé, toujours à la tronçonneuse. Le bois rétrécissant au séchage, les huisseries et cloisons intérieures sont montées sur des châssis encastrés le laissant coulisser. Quand la construction est achevée, il reste à… la démonter pour la remonter sur son emplacement définitif. Au passage, les fûts sont traités à l'insecticide (pyréthrinoide ou sel de Bore), et de la laine de bois assure l'ultime étanchéité. Jean-Baptiste a opté pour une toiture végétale, plus isolante, surtout l'été, faite de plaques d'herbe découpées et posées sur la charpente, et des cloisons intérieures à base de copeaux de bois agglomérés à la chaux et au sable.

Rondin faisant, Jean-Baptise reçoit la visite de Pascal Bourguignon, photographe animalier, lui aussi en quête d'une maison respectant la nature. Le coup de cœur est immédiat. Il sera le premier client de Construction bois brut de Chaource, la société unipersonnelle de Jean-Baptiste. Camille Houdard conçoit des plans sur mesure : pans de bois au premier étage, rappelant ceux de l'église classée du village, et grandes baies vitrées plein sud pour laisser entrer la lumière. Dix stères de bois devraient suffire pour chauffer à l'année ! La maison devrait coûter à Pascal, terrain compris, 1 200 euros le mètre carré, dont 600 pour la structure bois, soit à peu près le coût d'une construction traditionnelle. Un rapport qualité-prix intéressant si on considère qu'une fuste nécessite très peu d'entretien et a une durée de vie estimée de quatre cents ans.

CHRISTINE TRÉGUIER

Où s'informer et se former sur les fustes ?

Association Bois sacré, techniques et civilisations du bois (BSTCB), La Combe-Noire, 19160 Lamazière-Basse (Corrèze), boisbrut.free.fr

Maisons en rondins, Gérard Ruppert, Le val des Vignes, La Bergerie, 10360 Essoyes, maison-en-rondins.com/index.htm

Le forum de la Fuste : fuste.aceboard.fr

Où trouver des fustiers ?

Association des compagnons de la fuste (ACF), Les Farges, 63880 Le Brugeron, 04 73 72 69 56, www.lescompagnonsdelafuste.com

Construction bois brut de Chaource, Jean-Baptiste Hervé, Les petites Loges, 10210 Chaource.

Site de Thierry Wacker (Moselle) : boisbievre.free.fr

Les Bois bruts (Aveyron et Orne), www.lesboisbruts.com

Bois apprivoisé (Bas-Rhin), www.bois-apprivoise.com

PASCAL BOURGUIGNON

180 pins permettent de construire une maison de 165 mètres carrés.

Chaudière automatique
à granulés de bois

Pendant tout l'été,

ÖkoFEN vous offre votre 1ère tonne de granulés*

→ Ecologique
→ Performante
→ Economique

Eligible au crédit d'impôt

EXIT

* pour toute chaudière commandée avant le 30 septembre 2007.

ÖkoFEN France
45, route d'Apremont
73000 Barberaz
Tél. : 04 79 65 01 71
info@okofen.fr

ÖkoFEN
CHAUFFAGE À GRANULÉS

www.okofen.fr

Tout sauf la bagnole !

Les villes européennes tentent par tous les moyens de limiter la circulation automobile : péages urbains, incitations à prendre les transports en commun, vélos en libre-service…

Les villes étouffent, et tout le monde sait pourquoi : engorgées par les voitures, asphyxiées par les pots d'échappement. Un trajet de trois kilomètres, un jour d'embouteillage et de stationnement difficile, prend 27 minutes à l'automobiliste contre 36 au piéton. La voirie urbaine est accaparée à 95 % par les voitures. Le transport routier est responsable de 26 % des émissions de CO^2 en France (premier poste), mais aussi des deux tiers des polluants atmosphériques des villes, responsables de 30 000 décès prématurés par an (cancers, maladies cardiaques, respiratoires…).
Comment réduire la place de la voiture ? Les villes nouvelles commencent à prendre le taureau par les cornes. Les villes anciennes (la quasi-totalité) doivent composer avec la trame rigide de leur urbanisme, appliquant des solutions localisées qui tentent de ménager les intérêts des uns et des autres (préservation des centres-villes et de leurs commerces, regain de qualité de vie, bonne desserte des lieux de travail, offre élargie de transports en commun, etc.).
Le point sur les expériences récentes, essentiellement menées à l'étranger.

– **Le péage urbain.** *« C'est une grande innovation, modérant substantiellement la circulation automobile »*, juge Jean Sivardière, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut). Singapour, ville-État intégralement urbanisée, est la pionnière mondiale. Depuis 1975, la taxation des déplacements automobiles a permis de réduire la circulation de près de 60 %. Elle est expérimentée en Californie et au Canada. En Europe, les pionniers sont norvégiens, avec Bergen, Trondheim et Oslo, où l'on paye depuis 1990 l'équivalent de 2 euros pour accéder à une zone centrale de 40 km^2. En 2002, le trafic avait baissé de 20 %, même si la taxe avait pour objectif principal de financer les transports en commun.
L'expérience de Londres, depuis 2003, a pour objectif de décongestionner la ville, et elle est suivie de près eu égard à sa radicalité. Une aire de 21 km^2 en centre-ville n'est accessible en voiture qu'en déboursant 8 livres par jour (environ 12 euros, 10 % seulement pour les résidents). Depuis février dernier, l'accès aux quartiers de Kensington, Chelsea et Notting Hill est aussi taxé. Les usagers grognent, mais la ville annonce une diminution de la circulation automobile de 20 %, le déport de la moitié des usagers dissuadés vers le bus, et la réduction d'un tiers du temps passé dans les embouteillages. Objectif : réduire la place de la voiture de 41 % (2007) à 32 % en 2025.

ZOCCOLAN/AFP

Près de vingt villes françaises ont déjà adopté le tramway, comme ici, à Clermont-Ferrand.

Pour aller plus loin

La Fédération française des usagers de la bicyclette : www.fubicy.org

La Vélorution. Comme son nom l'indique, cette association prône la révolution cycliste (non-violente).
Site : www.velorution.org

La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut).
Une longue expérience de la mobilité « autrement ». Site : www.fnaut.asso.fr

Radicalement anti-voiture : http://antivoitures.free.fr, avec un ouvrage à télécharger : *Pour en finir avec la société de l'automobile.*

http://auto.partage.free.fr : site tenu par un étudiant qui a fait sa thèse sur l'autopartage.

Autre ville phare d'Europe : Stockholm. Le péage urbain est en vigueur depuis début août, après sept mois d'essai en 2006 (20 à 25 % de circulation en moins) et l'approbation de 53 % de la population. L'Italie avance : Rome a adopté un système de permis payants, Milan teste un péage depuis février. En France, Marseille et Lyon taxent certains équipements (tunnel ou voie rapide), et le débat sur le péage urbain (illégal à ce jour) a refait surface en novembre 2006 avec la mise à jour du Plan climat national. Paris redoute la levée de bouclier des communes limitrophes et d'être accusé de mener une politique antisociale. *« Pourtant,* relève Jean Sivardière, *à Londres et Stockholm, ce sont des municipalités de gauche qui ont appliqué le péage. »*

– **Le retour en force du tram.** Nés au XIX^{e} siècle, ces trains urbains avaient pratiquement disparu sous la dictature de la voiture. Le regain vient du Nord de l'Europe. En Allemagne, même de petites villes de moins de 150 000 habitants s'en dotent. L'engouement gagne la France : à la suite de Nantes en 1985, près de vingt villes françaises ont adopté le tramway, et une dizaine se préparent à les rejoindre. La prochaine étape, c'est l'utilisation de plus en plus efficace du réseau ferré. En particulier avec le développement de trams-trains, capables d'emprunter les rails des réseaux de banlieue, épargnant aux passagers un transfert dans une gare. Ils sont très utilisés en Allemagne.

– **L'invasion cycliste.** Pays-Bas, Suisse, Allemagne, Italie, Danemark, etc. *: « On assiste en ville à l'adoption de politiques "vélo" très perfectionnistes »*, relève Jean Sivardière. La France, qui compte une dizaine de services urbains de location de vélo en libre-service, se distingue avec les expériences massives de Lyon (4 000 vélos) et surtout Paris (20 600 vélos fin 2007). Mais le vélo « mord » encore peu sur la voiture. Une indication encourageante à Lyon, cependant, où le service Vélo'V est ouvert depuis 2005 : il aurait détourné 7 % des automobilistes de leur engin.

– **Des quartiers en accès restreint.** Encore une fois, c'est aux Pays-Bas, en Suisse, en Autriche, au Royaume-Uni que surgissent les expériences urbanistiques les plus audacieuses. Nuremberg, Brême, Hambourg, Münich, Munster, Kassel, Fribourg en Brisgau, etc. : l'Allemagne, surtout, est en pointe pour la construction de quartiers entiers où les voitures n'accèdent pas, ou de manière très limitée. Les maîtres mots : densité de l'habitat, priorité au vélo (de 25 % à 30 % des déplacements urbains), proximité des transports en commun et des équipements, mais aussi bas tarifs immobiliers, environ 20 % inférieurs à ceux du voisinage. La voiture est interdite ou à peine tolérée. À Fribourg, la vitesse maximum autorisée tombe même à 5 km/h dans le quartier modèle Vauban ! On y offre 12 000 euros de réduction (le coût de construction d'une place de stationnement) à l'acquéreur d'un appartement s'il renonce à posséder une voiture. La moitié des habitants acceptent. À Hambourg, un promoteur propose, avec l'acquisition d'un logement, une palette d'abonnements aux transports alternatifs à la voiture particulière. À Stuttgart, on ne peut construire de nouveaux logements qu'à moins de 500 mètres d'une station de transports en commun.
L'expérience la plus aboutie est peut-être Houten, aux Pays-Bas. La construction de ce gros quartier de 30 000 habitants a débuté en 1980 autour d'une gare ferroviaire qui le met à dix minutes du centre d'Utrecht (530 000 habitants). Houten est conçu pour la vie à pied et à vélo. C'est un ovale compact de 3 km sur 2 km, délimité par une rocade de 8,6 km où se greffent *16 « pétales de marguerite »* sillonnés de pistes cyclables et de chemins piétons, mais auxquels les voitures ne peuvent accéder que par un unique point d'entrée, obligées d'emprunter la rocade pour se rendre dans un autre lotissement. Une petite ville, en fait, avec services administratifs, écoles, équipements de loisirs, etc., regroupés au centre, distant de moins de 1 500 mètres de toute habitation. 90 % des usagers de la gare s'y rendent à pied ou à vélo, et seulement 19 % des habitants de Houten font leurs achats en voiture (contre 28 % en moyenne dans des villes néerlandaises de même importance). La qualité de vie est exceptionnelle : espaces verts, calme, sécurité, convivialité. Avec, en outre, une vraie mixité sociale : Houten est plébiscitée par les familles avec enfants en bas âge, les personnes âgées, handicapées ou à revenus modestes, qui n'ont pas les moyens de se payer une voiture.

PATRICK PIRO

À Fribourg, dans le quartier Vauban, on offre 12 000 euros de réduction (le coût de construction d'une place de stationnement) à l'acquéreur d'un appartement s'il renonce à posséder une voiture. La moitié des habitants acceptent.

Pas d'auto, stress zéro

La voiture, Michèle ne connaît pas : *« Un jour, je suis entrée dans une auto-école, il n'y avait personne, je suis ressortie. Voilà pour mon permis ! »* Le vélo, c'est autre chose : *« Depuis l'âge de 15 ans, il ne me quitte pas. »* Jean-Jacques, son mari, a laissé sa voiture à son ex-femme il y a 18 ans. *« J'en ai quand même acheté une d'occasion à la naissance de notre premier enfant. Elle est tombée en panne porte d'Italie, un jour de départ en vacances. »* À 13 km de leur maison, à Montreuil (93). *« On ne l'a jamais réparée. »*

Pour Michèle et Jean-Jacques, fin d'une brève parenthèse « propriétaire ». En revanche, ils sont toujours utilisateurs, à l'occasion. *« Nous avons développé l'autopartage de proximité »*, explique Michèle, qui dénombre au moins cinq voisins prêts à leur prêter un véhicule en cas de besoin. *« Enfin, c'est quatre fois par an… L'absence de voiture nous a conduits à rapprocher peu à peu les principales activités autour de nous. Les loisirs, c'est à la Maison populaire, deux rues plus loin. Je ne vais plus chez Ikea le samedi matin, j'attends qu'une copine me le propose, ni chez Auchan : trop de trucs, ça m'écœure ! »*

Les courses se font à pied au marché du coin, ou à coup de jarret jusqu'à la supérette locale, avec un accessoire indispensable : le Caddie-remorque tracté à vélo. *« Et jamais de bouteilles d'eau ! »*, précise Jean-Jacques. Cofondateur de l'association Vivre à vélo en ville, il a la fibre prosélyte et débat patiemment avec ses collègues d'entreprise, distante de 2,5 km et ralliée en pédalant, bien sûr : *« Ça me conserve un bon petit fond de forme physique… »*

Ça fait des années que ça dure, on cherche en vain une trace de lassitude. *« C'est devenu un mode de vie, un vrai confort. Zéro stress »*, souffle Michèle, qui a choisi la retraite anticipée, permise par son statut de fonctionnaire mère de trois enfants. *« Ils aiment aussi, on va à pied à la bibliothèque, à la piscine. C'est un moment d'échange avec eux. Et quand on emprunte une voiture, c'est la fête ! »*

P. P.

TRIBUNE

TANNEAU/AFP

Selon **Denis Baupin***, maire adjoint de Paris chargé des déplacements, il faut repenser l'aménagement urbain en limitant la place de la voiture, de façon à défendre le droit à la mobilité de tous et une politique durable des transports.

« Une nouvelle philo

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, affronter la crise énergétique, enrayer la spirale qui fait que notre mode de vie consomme chaque jour l'équivalent de trois planètes : même si l'automobile n'est qu'un des aspects des dérives de notre société de gaspillage, il y a urgence à renverser la logique où nous entraîne le tout-automobile. La question n'est pas d'éradiquer la voiture, mais de la remettre à une plus juste place : celle d'un outil et non d'un but en soi, d'un symbole, voire d'un signe distinctif de rang social. Cela suppose de prendre en compte l'ensemble de ses impacts et son inefficacité pour de nombreux déplacements. Cela nécessite aussi de s'attaquer aux puissants lobbies de l'industrie automobile et à leurs alliés, dans les médias et chez les principaux leaders d'opinion, qui relaient à l'envi la défense de leur sacro-sainte liberté de circulation… en voiture. Il faut travailler au renversement des mentalités, se confronter aux résistances au changement et à la culture dominante qui a fait de l'automobile, durant des décennies, le mode de déplacement de référence.

Il y a quelques années, la RATP vantait les mérites du métro avec une campagne de publicité anachronique, reprise il y a quelques mois par Transport For London, qui gère les transports publics de Londres : le métro et le bus comme une *« deuxième voiture »*, l'automobile comme la norme, le transport collectif comme supplétif ! En ville, notamment, c'est au réflexe contraire qu'il faut parvenir. Le véhicule individuel motorisé doit devenir un mode de déplacement d'appoint, une sorte de « voiture-balai » du transport collectif.

C'est évidemment en milieu urbain qu'il est le plus simple de remplacer l'automobile par d'autres modes de déplacement. Encore faut-il en avoir la volonté politique et accepter d'agir simultanément sur les deux leviers que sont la réduction de la circulation automobile et le développement des alternatives. À Paris, nous avons commencé par agir sur le *hardware*, l'infrastructure, l'organisation de la voirie, en partageant un espace jusque-là monopolisé par l'automobile : tramway, couloirs de bus, boulevards civilisés, pistes cyclables se sont imposés. Tous ces chantiers ont permis une reconquête et un embellissement de l'espace. Et pour bien montrer notre volonté de tenir les engagements de notre programme électoral de 2001, nous avons agi dès les premiers mois de notre arrivée à la Mairie de Paris : la « rupture » chère à certains, nous l'avons opérée, et pas seulement dans les discours. Car il y avait d'autant plus urgence que Paris était très en retard sur les autres grandes villes françaises et européennes. La logique pompidolienne de l'adaptation des villes à la voiture y avait fait plus de ravages encore qu'ailleurs : autoroutes urbaines, axes rouges, déclin économique dû à la congestion : tel était l'héritage auquel nous nous sommes attelés dès mars 2001.

Mais le hardware ne suffit pas. De nombreuses mesures sont à développer, qui tiennent plus du *software* : renforcement des transports collectifs, facilitation des déplacements des piétons et des personnes à mobilité réduite, organisation du stationnement résidentiel pour privilégier un usage aussi modéré que possible de l'automobile, nouveaux services de mobilité alternatifs à la voiture en solo tels que taxis, vélos en libre-service, covoiturage, autopartage, tarification plus juste et plus attractive des transports collectifs, logistique urbaine, mesures en faveur des déplacements professionnels, agencement différencié de l'espace dans le temps… Les solutions ne manquent pas. Nous les avons toutes développées, comme autant d'outils qui non seulement rendent crédible l'alternative au tout-automobile mais portent leurs fruits. À Paris, cette politique nous a permis, en une mandature, de réduire de près de 20 % la circulation automobile, d'accroître de près de 10 % la fréquentation des transports publics, de 50 % les déplacements à vélo, mais aussi de diminuer la pollution, les accidents et les émissions de gaz à effet de serre.

Pour arriver à nos fins, nous ne devons pas nous contenter d'une politique de réduction de la circulation automobile jumelée au développement des transports en commun. D'autres facteurs, comme l'aménagement du territoire, influencent structurellement les besoins de déplacement. Concevoir la ville comme un lieu où il doit faire bon vivre, et pas seulement se déplacer le plus rapidement possible, permet déjà d'esquisser une nouvelle philosophie de la ville. Loin de conduire à la muséification de la ville, que les contempteurs de cette politique dénoncent, celle-ci permet

GUILLO/AFP

Les Vélib' remportent un succès considérable auprès des Parisiens. Fin 2007, il y en aura 20 600.

sophie de la ville »

l'émergence d'un nouvel art de vivre en ville, aujourd'hui largement méconnu en France, mais déjà existant chez nombre de nos voisins néerlandais, belges, allemands.

Victoire paradoxale des écologistes : sous-estimés pendant tant de décennies, les impacts environnementaux des déplacements sont désormais au premier plan des enjeux, au point que l'on risque de négliger les inégalités sociales et territoriales. Or, pour nous, urgence sociale et urgence environnementale sont les deux faces d'un même modèle de développement en crise, qu'il faut dépasser. C'est précisément la raison pour laquelle j'ai souhaité que le Plan de déplacements de Paris, qui fixe nos objectifs pour les quinze ans à venir, soit sous-titré « Pour un droit à la mobilité durable pour tous ». Il s'agit là d'une véritable exigence, quels que soient l'âge, les revenus, les handicaps : il importe de privilégier les modes de déplacement les plus économes pour chacun et pour la collectivité. L'intérêt général doit être compris à chacune des échelles concernées : économe pour la collectivité locale, pour le pays et pour la planète. Ainsi, développer les transports publics c'est « environnementalement » indispensable et c'est socialement juste. D'autant que les modes de déplacements individuels motorisés vont devenir de moins en moins accessibles aux plus bas revenus, au fur et à mesure que le prix de l'énergie va croître.

Défendre le droit à la mobilité de tous et une politique des déplacements durable suppose d'avoir une vision de la ville et de l'aménagement du territoire. Dans ce domaine, une des premières nécessités est d'endiguer l'étalement urbain. Comme l'analyse fort justement Mireille Ferri, vice-présidente de la région Île-de-France, à l'occasion de la révision du Schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif), par ce phénomène, des pans entiers de territoire décrochent : ils sont coupés de tout, et notamment des services de la ville, dans des secteurs si peu urbanisés que l'organisation du transport public y est inopérante. Les populations qui y résident sont devenues otages de leur voiture, et donc du prix du pétrole. Certes, on a vendu à ces familles des biens immobiliers à des prix défiant toute concurrence, mais sans qu'elles sachent que le renchérissement de leur budget transport contrebalancerait l'économie réalisée. Ainsi, quand la part du budget transport d'un ménage à Paris ou dans le centre d'une grande ville est de l'ordre de 5 %, elle peut s'élever au quart du budget familial lorsqu'il s'agit d'un ménage résidant dans un secteur périurbain et disposant de deux véhicules.

Mettre au point des outils économiques adaptés permettrait d'identifier le coût global « immobilier + transport », et constituerait déjà une avancée non seulement pour les ménages, mais aussi pour les aménageurs. Lesquels devraient d'ailleurs être contraints à la «vérité des prix», intégrant les coûts d'infrastructure, notamment routière, induits par leurs choix d'aménagements, afin que le prix réel de toute opération immobilière soit clairement identifié.
Lutter contre l'étalement urbain n'a cependant de sens que si, simultanément, la collectivité organise la construction de logements, notamment sociaux, dans la zone dense, faute de quoi les ménages continueront de s'éloigner du cœur de l'agglomération. C'est un des combats prioritaires des Verts dans de nombreuses villes, notamment à Paris, où cette question a donné lieu à plusieurs bras de fer avec les autres formations de gauche. Une ville compacte est la condition *sine qua non* du droit à la mobilité pour tous. Encore faut-il renforcer en conséquence l'offre de transports collectifs, sur les réseaux existants, mais aussi par la construction d'infrastructures nouvelles, permettant de relier des quartiers enclavés, dont la situation de relégation et de dévalorisation est confortée par cette absence de desserte.

Les politiques de déplacement ne concernent pas que les villes. Et s'il est relativement aisé de se passer de l'automobile dans ces dernières, c'est évidemment plus difficile à la campagne. Raison de plus pour œuvrer non seulement au développement des transports collectifs, mais aussi à une évolution des véhicules automobiles vers des modèles beaucoup plus compatibles avec le développement durable.
Parallèlement, il convient d'arrêter la construction d'infrastructures autoroutières, de réduire les vitesses autorisées, de maintenir les transports collectifs sur l'ensemble du territoire, de transférer le transport de marchandises de la route vers le rail, le fluvial et le maritime, d'accompagner les mutations industrielles et sociales indispensables chez les constructeurs et les transporteurs routiers. Tout cela nécessite le réinvestissement de l'État dans les politiques de déplacement et une implication concrète de l'Union européenne, qui ne doit plus se contenter de prétendre à un leadership mondial en matière d'environnement, alors qu'en jouant à « plus libéral que moi tu meurs » elle favorise un développement insoutenable de l'automobile et du camion.

Modifier les politiques publiques est la priorité. C'est devenu une constante dans les discours d'un grand nombre de responsables politiques. La campagne présidentielle ayant d'ailleurs contribué à donner un coup de projecteur sur les enjeux environnementaux. On ne peut être totalement indifférent à la création d'un ministère d'État au développement durable, chargé notamment des questions d'énergie et de transport. Il s'agit là d'une décision importante, et on se dit qu'il sera bien difficile, à l'avenir, de revenir sur un tel choix. Le souvenir des blocages de la gauche plurielle dans ce domaine n'en est que plus amer. Cela dit, les décisions symboliques sont une chose, les actes concrets en sont une autre. Le Grenelle de l'environnement sera sans doute une première occasion de mesurer la distance qui sépare les déclarations des décisions que l'urgence planétaire impose.

D. B.

*** Denis Baupin est l'auteur de Tout voiture, no future, éditions l'Archipel.**

À Paris, nous avons pu, en une mandature, réduire de près de 20 % la circulation automobile, accroître de près de 10 % la fréquentation des transports publics et de 50 % les déplacements à vélo, mais aussi diminuer la pollution, les accidents et les émissions de gaz à effet de serre.

Pour produire son électricité, il faut beaucoup d'énergie !

S'offrir un « toit solaire » et devenir producteur d'électricité renouvelable est chose possible. Mais encore trop rare en France, où les lourdeurs administratives et des contraintes techniques freinent les initiatives.

Cela fait plus de six mois que Philippe, propriétaire d'une maison ancienne dans un village de l'Yonne, espère poser sur sa toiture des panneaux solaires qui lui permettront de produire son électricité. Ou plus exactement de l'électricité qu'il revendra en totalité à EDF à un tarif bien supérieur à celui du kilowatt/heure consommé. Il a enfin trouvé un solariste compétent, et les données financières de l'opération se précisent. Le crédit d'impôt (50 % du coût en équipement, plafonné à 16 000 euros d'investissement pour un couple et à 8 000 euros pour une personne seule) couvrira finalement 25 % des 16 000 euros que coûtera son installation de 20 m² de capteurs sur châssis. Aux tarifs actuels d'achat de l'électricité par EDF, elle sera amortie dans une douzaine d'années.

« C'est la première année où on sent que ça bouge », dit le futur installateur Éric Lebourg, plombier converti au solaire depuis quatre ans. Les demandes sont en augmentation en raison du relèvement du tarif d'achat. Un tarif qu'il juge encore trop bas. Un seuil correct de rentabilité se situerait plutôt à dix ans. Mais nombre de ses clients sont dans une démarche écologique, prêts à investir personnellement pour produire et, à terme, consommer de l'électricité verte. *« Sans compter*, ajoute-t-il, *que ça représente une plus-value pour leur habitation. »*

DURAND/AFP

En Bretagne, une maison équipée de panneaux photovoltaïques.

Demandée de longue date par les associations de promotion des énergies renouvelables, la hausse du tarif de base d'achat d'électricité produite par des installations utilisant l'énergie solaire a été décidée en octobre 2005 par Dominique de Villepin. En plein marasme du CPE, le Premier ministre annonce un relèvement de 0,15 à 0,30 euro/KWh. Insuffisant, pour les associations, mais l'arrêté signé en juillet 2006 n'ira pas au-delà. Le ministère se contentera d'y adjoindre une prime de 0,25 euro/KWh en cas d'intégration de l'installation au bâti. Pour en bénéficier, il faut s'équiper, non plus de capteurs indépendants, mais de tuiles ou d'ardoises photovoltaïques (PV), ou autres éléments intégrés à l'architecture du bâtiment, type pare-soleil, mur-rideau, etc. Pour Éric Lebourg, cette prime sous condition est peu compréhensible : *« Ce type de capteurs est moins ventilé ; ils chauffent plus et… produisent moins. »*

Cette spécificité française va en tout cas à contre-courant de la tendance industrielle. *« Après avoir cantonné le PV au marché de niche des sites isolés, on en recrée un nouveau avec l'intégré au bâti,* déplore Marc Jedliczka, membre fondateur de l'association Hespul et vice-président du Comité de liaison des énergies renouvelables (Cler). *C'est très bien d'inciter le bâtiment et les industriels du photovoltaïque à mettre au point de nouveaux produits. Mais aujourd'hui, le souci c'est de développer à grande échelle. La production de masse, partout dans le monde, ce sont les panneaux standards. C'est elle qui a permis une baisse des prix de 5 % par an depuis 20 ans, et on espère une croissance d'un facteur 10 avec le développement de nouvelles filières à base de silicium moins purifié, donc moins cher, non liées à l'industrie des composants électroniques. »*

L'heure est donc moins à favoriser des produits plus sophistiqués qu'à dynamiser la demande en produits standards. Ce qui implique, pour les associations, de relever le tarif de base à 0,40 euro/KWh, afin d'assurer la rentabilité des projets. Le gros de la demande porte en effet sur des capteurs-châssis posés sur des maisons anciennes (sans pour autant changer la couverture), des toits-terrasses de bâtiments ou de supermarchés, ou en centrales au sol.

Autres facteurs pénalisants signalés par l'association Hespul, qui œuvre depuis le début des années 1990 dans le photovoltaïque : le manque de filière de formation et d'installateurs compétents, et surtout la lourdeur du dispositif administratif. Entre autorisation d'installation, avis des Bâtiments de France si la maison se trouve à moins de 500 mètres d'un édifice classé, demandes de subventions et dossier EDF, la procédure prend, avec beaucoup de chance, trois à quatre mois, et le plus souvent six à

dix. *« Le pire, c'est avec ERD (EDF Réseau de Distribution),* souligne Marc Jedliczka, *il y a pas moins de trois contrats à établir, un pour l'exploitation, un pour le raccordement et un pour l'achat de l'électricité. Un pavé de 130 pages reliées, et ils vous renvoient tout à la moindre erreur ! Il faudrait simplifier et fixer des délais de réponse raisonnables. En Bavière, en tout et pour tout, le contrat fait quatre pages ! »*
Doit-on assimiler cela à de la mauvaise volonté de la part d'EDF, ou à une forme de concurrence déloyale ? Car EDF, bien que peu encline à concéder une place aux énergies vertes, entend bien elle aussi tirer profit de ce nouveau marché, via ses filiales spécialisées dans l'éolien ou le photovoltaïque. *« Les réticences demeurent,* confirme Marc Jedliczka, *et il est impossible à EDF d'imaginer que çà fonctionne sur un modèle du bas vers le haut, autre que centralisé. D'un côté, EDF ne cesse de dire que le photovoltaïque n'est pas rentable ; d'un autre côté, elle a une politique commerciale très agressive. Notamment vis-à-vis des collectivités locales, où elle joue habilement de son image de service public et de grande entreprise, pour proposer du "clé en main". Ce qui arrange les élus et lui permet à la fois de capter la rentabilité et de conserver une forme de "monopole". »*

Les associations sont néanmoins optimistes. Le retard était considérable. Le photovoltaïque est en train de décoller en France, et 2008 devrait voir une prolifération de « toits bleus ». Cet optimisme est malgré tout relativisé par les quelques rares chiffres disponibles. *« Des estimations,* souligne Marc Jedliczka. *Seule EDF, comptable des raccordements, dispose de données fiables, mais ne les communique pas. Si on veut avancer sérieusement, il faudrait un réel outil d'évaluation avec une compilation des relevés des compteurs d'achat. »*
En 2005, la France affichait 6 MW installés. En 2006 la capacité est passée à 12 MW en métropole, 30 MW si on inclut les Dom-Tom, où les installations sont beaucoup plus aidées. Au total, une soixantaine de gigawatt/heure, soit 0,01 % des 62 000 GWh d'électricité d'origine renouvelable produits en France en 2006 (provenant à 91 % des bonnes vieilles centrales hydrauliques). C'est bien maigre si on compare à l'Allemagne qui, avec 1 000 MW supplémentaires en 2006, atteint un total de 3 000 MW. Elle a par exemple implanté sur soixante hectares en Bavière la plus grosse centrale au sol existante. À elle seule, Bavaria Solarpark équivaut à toute la capacité de production hexagonale ! Les toitures de la Chancellerie et de nombreux ministères allemands sont équipées en photovoltaïque. En France, pas une seule, car la loi interdit à l'État et aux régions d'être producteurs. Et, sans une réelle volonté politique d'en finir avec les vieux monopoles et une vision ultra-centralisée de l'énergie, on voit mal comment elle va pouvoir rattraper son retard.

CHRISTINE TRÉGUIER

En Allemagne, les toitures de la Chancellerie et de nombreux ministères sont équipées en photovoltaïque. En France, pas une seule, car la loi interdit à l'État et aux régions d'être producteurs.

Plus chaud, moins cher

L'association Phébus Ariège conseille les particuliers pour améliorer le rendement énergétique de leur maison. Comme chez les Piquemal, au cœur des Pyrénées.

« SOIT VOUS FAITES PLAISIR *aux actionnaires des groupes pétroliers, soit vous isolez votre habitat dès le départ. »* Pour Claude Olislagers, directeur de l'association Phébus Ariège et consultant en maîtrise d'énergie, la marche à suivre est claire : sans une bonne isolation, il n'y a pas d'économie possible. Muni d'une boussole, il arpente les granges de la famille Piquemal, à 650 m d'altitude, au cœur du Couserans. Les hivers ariégeois sont rigoureux, et les Piquemal souhaitent optimiser la rénovation de granges et leur habitation, vorace en énergie. Pour Claude Olislagers, l'isolation doit compter au moins 20 cm sous les toits, 6 à 8 cm pour les planchers intérieurs, sans quoi toutes les mesures de chauffage seront sans effet. Il conseille des matériaux organiques, comme la laine de mouton ou des panneaux de bois. À André Piquemal, qui lui parle des laines minérales comme la laine de verre, il répond : *« C'est un très bon isolant, mais les millions de petites aiguilles risquent de terminer dans vos poumons lors de la pose. »*

Après l'isolation, il faut veiller à une bonne circulation d'air pour la qualité de vie des occupants et pour éviter la condensation et le pourrissement des matériaux. Ensuite, on estime les apports gratuits du soleil, d'où l'emploi de la boussole pour suivre avec précision la course de l'astre et mesurer l'intérêt d'un chauffe-eau solaire ou de fenêtres plus grandes. Une fois tous ces éléments examinés, on se pose la question du type de chauffage. Dans une région couverte de forêts, le bois s'impose. Le conseiller en maîtrise d'énergie critique à ce sujet la cheminée ouverte dans la pièce principale : *« Elle ne restitue que 10 % du bois qui brûle, alors qu'une cheminée fermée de type insert va jusqu'à 70 % de chaleur restituée. »* D'avis en conseils, Claude élabore une conception globale de l'habitat centrée sur une maîtrise énergétique adaptée au lieu, aux matériaux locaux et au budget de ses hôtes.

Issu d'une vieille famille ariégeoise, André Piquemal n'était pas particulièrement familiarisé avec les énergies renouvelables. Après avoir vécu à Paris, son fils Patrick est revenu habiter la demeure familiale l'an dernier. Voyant poindre l'hiver avec inquiétude, il a commencé à s'informer auprès d'EDF pour améliorer son confort et alléger sa facture. Il a vu de nombreux conseillers commerciaux, sans succès, avant de se tourner vers l'association Phébus, le point « info énergie » du département (1). Le but n'étant pas de vendre un produit, elle donne des avis plus objectifs et propose des solutions globales. En se déplaçant au siège de l'association avec des photos et des plans des habitations concernées, il aurait reçu les mêmes conseils gratuitement, mais il a opté pour la visite à domicile, qui lui a coûté 91 euros.

Phébus Ariège reçoit plus de 1 000 personnes par an. *« Avec le prix du pétrole qui monte en flèche, les gens crient "sauve qui peut" et viennent nous voir. Beaucoup d'entre eux sont pauvres et ne savent plus comment payer. »* C'est l'un des intérêts des conseils en énergie réalisés par une association : ils orientent aussi les familles en fonction de leur budget. D'après Phébus, 70 % des personnes appliquent ensuite une partie des conseils reçus. L'écoconstruction sort ainsi de l'image « bobo » et pénètre un milieu rural disposant de peu de moyens. C'est peut-être l'avenir de la construction écologique. Pour devenir un phénomène de masse, elle doit montrer qu'en plus de préserver notre planète, elle permet des fins de mois moins difficiles.

YORAN JOLIVET

YORAN JOLIVET

Patrick et André Piquemal écoutent les conseils de Claude Olislagers, de Phébus.

(1) Les points info énergie donnent des conseils gratuits aux particuliers. Pour connaître le point le plus proche de chez vous, connectez-vous à l'adresse Internet : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/infoenergie2.html

DR

TRIBUNE

« Remettre en cause notre sacro-sainte croissance »

Pour **Benjamin Dessus***, les politiques fondées sur la poursuite d'un développement intensif en énergie et sur la perspective de solutions de substitution ne sont pas à la hauteur du défi climatique. Il est essentiel de parvenir à une maîtrise de l'énergie.

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, les experts du climat nous disent que, pour éviter les risques de dérive incontrôlable et irréversible, le monde doit diviser par deux ses émissions de CO_2. Si la tendance actuelle se poursuit, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit le doublement de la consommation d'énergie primaire et de la consommation finale (l'énergie qui arrive aux bornes de nos maisons, de nos entreprises ou de nos voitures) en 2050 (dont 80 % de fossiles). Dans ces conditions, les émissions de CO_2 seront au moins multipliées par deux en 2050 !
Tout est prêt pour déclencher la catastrophe climatique attendue. Sans compter que la poursuite des politiques actuelles ne parvient pas à sortir les populations les plus pauvres d'Afrique subsaharienne et d'Asie de la situation de pénurie qu'elles connaissent aujourd'hui. Et l'augmentation rapide du recours au pétrole et au gaz naturel risque fort de conduire à une tension croissante sur le prix de ces énergies et sur la sécurité d'approvisionnement, avec des conséquences beaucoup plus négatives pour les pays en développement que pour les pays riches. À son tour, la tension sur les ressources renforce les risques de conflits entre les pays consommateurs et les pays producteurs. Là encore, les pays les moins développés ne disposent d'aucun moyen économique, politique ou militaire pour peser dans ces conflits.

Sommes-nous condamnés à cette vision apocalyptique ? Non, nous dit le lobby productiviste, relayé par nos gouvernements. Nous pouvons tout d'abord substituer aux énergies fossiles des énergies qui ne produisent pas de gaz à effet de serre, nucléaires ou renouvelables. Nous pouvons aussi « réparer l'atmosphère », en captant et en stockant le gaz carbonique produit par la combustion des énergies fossiles. En cumulant ces deux solutions avec des programmes de recherche vigoureux et des politiques industrielles ambitieuses, c'est bien le diable si nous n'arrivons pas à sortir de l'impasse sans remettre en cause notre sacro-sainte croissance !

Mais les potentiels et les rythmes d'application de ces technologies sont-ils à la hauteur du défi ? La réponse est négative. Prenons par exemple un scénario nucléaire comme Sunburn (1), qui prévoit de remplacer les centrales à charbon et à gaz par de nouvelles capacités nucléaires pour l'électricité de base. Au rythme des nouveaux besoins et des renouvellements, il faudrait prévoir le quadruplement de la capacité de production nucléaire dès 2030. Or, ce programme ne conduit, malgré son ambition, qu'à une économie de 10 % des émissions à cette date, alors qu'elles-mêmes auront progressé de 60 %, selon les prévisions de l'AIE ! En revanche, il conduit à l'épuisement des réserves d'uranium vers 2100, si le parc nucléaire n'est pas massivement converti à la combustion de plutonium, avec l'explosion des risques de prolifération que cela implique. Quant à la fusion, personne n'en attend le développement éventuel avant 2060 ou 2080, par conséquent trop tard !
Pour les énergies renouvelables, la situation est plus complexe. L'AIE propose pour 2030 une politique d'augmentation du recours à l'hydraulique, à la biomasse, à l'éolien et au photovoltaïque. Il est certes possible de faire plus, en particulier du côté des agrocarburants de seconde génération (qui n'utilisent pas de ressources alimentaires), et d'obtenir ainsi une économie supplémentaire de CO_2 de l'ordre de 5 % des émissions de 2030.
Reste la captation et le stockage du CO_2 dans le sous-sol terrestre. Les technologies de séparation et de captation du CO_2 des fumées des centrales existent déjà, même si des progrès sont encore attendus. Mais, dans l'état actuel des connaissances, seuls les puits de pétrole partiellement ou complètement épuisés offrent des possibilités sûres de stockage. Or, la carte de ces puits ne recouvre que très partiellement celle des moyens de production. Compte tenu des contraintes de distance entre les lieux de captation et de stockage, il n'est guère vraisemblable de dépasser 3 à 5 % d'économie des émissions de 2030.
Le cumul de ces options – en faisant l'hypothèse optimiste qu'elles soient mises en œuvre simultanément sans rencontrer aucun obstacle ni technique, ni économique, ni sociopolitique – n'est guère plus rassurant : nous parviendrions tout juste à stabiliser nos émissions de CO_2 en 2030, mais à une valeur presque trois fois trop élevée, sans pouvoir atteindre les objectifs de 2050.

SAGET/AFP

Une cheminée de la raffinerie Total, à Grandpuits-Bailly-Carrois, en Seine-et-Marne.

Comment donc sortir de l'impasse ? Si l'imagination technologique de nos ingénieurs ne suffit manifestement pas à nous sauver de la catastrophe annoncée, c'est vers l'analyse de nos besoins d'énergie qu'il nous faut nous tourner. Existe-t-il des pistes pour un développement plus sobre en énergie, qui ne laisse pas au bord de la route la moitié de l'humanité ?
Les prospectivistes nous apportent des éléments de réponse. On constate en effet de grandes divergences entre les images qu'ils dressent des besoins de l'humanité à moyen et long terme, par exemple en 2050. On en trouve une bonne illustration dans les scénarios élaborés par l'IIASA (International institute for applied systems suite p. 24

Les vrais dossiers de l'écologie

Propositions et expériences

En vente 7€ chez votre marchand de journaux à partir du 15 octobre

GOBET/AFP

Un parc d'éoliennes en Aveyron.

suite de la p. 22 analysis) pour le compte de la Conférence mondiale de l'énergie : 9,9 milliards de tonnes d'équivalent pétrole dans le scénario le plus économe contre 17,4 dans le scénario le plus dispendieux ! Comment s'expliquent ces différences ? L'approche traditionnelle considère la question énergétique comme un problème d'offre, pour répondre à une demande toujours croissante, aux meilleures conditions d'approvisionnement et de coût. Le progrès économique se mesure alors à l'augmentation régulière et illimitée de la production et de la consommation de charbon, de pétrole, de gaz, d'électricité… C'est l'esprit qui guide la construction des scénarios abondants en énergie. Les scénarios à bas profil énergétique se fondent au contraire sur une compréhension fine des relations entre l'énergie et le développement. Ils privilégient la notion de mise à disposition de « services énergétiques » plutôt que d'énergie et s'intéressent aux déterminants de consommation de ces services.

Avec 1 kg d'équivalent pétrole, un passager parcourt 270 km en tramway contre 18 avec sa voiture en ville… Les choix d'infrastructures ont donc des conséquences majeures sur les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Les besoins de l'usager (ménage, entreprise, collectivité locale) ne sont en effet pas directement des produits énergétiques mais des biens et des services indispensables au développement économique et social, au bien-être et à la qualité de vie. Leur satisfaction nécessite une consommation d'énergie qui dépend à la fois de la nature et des caractéristiques des appareils de production et de consommation employés, ainsi que des infrastructures dans lesquelles ces derniers sont utilisés. En particulier, les infrastructures déterminent pour très longtemps la nature des moyens et les quantités d'énergie nécessaires à la satisfaction d'un service (confort thermique, mobilité, etc.). La quantité d'énergie consommée pour un service donné varie considérablement selon l'usage et l'appareil utilisé : quantité de combustible nécessaire pour obtenir la même température à l'intérieur d'un bâtiment selon que celui-ci est bien ou mal isolé ; consommation d'énergie selon le mode de transport pour un trajet donné, etc. Mais la quantité d'énergie primaire à mettre en œuvre, en amont de l'usage final, dépend aussi très largement de l'organisation du système énergétique, en particulier de son degré de centralisation. C'est particulièrement le cas pour le système électrique. Jugez-en ! Le système électrique mondial, qui satisfait 16 % des besoins finaux d'énergie, est responsable de 65 % des pertes d'énergie primaire du système. L'ampleur de ces pertes tient principalement au fait que, dans la plupart des cas, la chaleur perdue par les centrales électriques thermiques n'est pas récupérée pour d'autres usages.

La cogénération (la production simultanée d'électricité et de chaleur à partir d'un combustible) conduirait à des rendements d'utilisation du combustible bien meilleurs, de l'ordre de 75 à 80 % (contre 35 à 50 % en génération simple d'électricité). Mais cet usage n'est possible que si des concentrations urbaines ou industrielles suffisantes se trouvent à proximité des centrales et peuvent utiliser cette chaleur ; ce n'est évidemment pas le cas avec les sites de centrales thermiques nucléaires ou fossiles qui produisent 4 000 MW d'électricité et 8 000 MW de chaleur rejetée dans l'atmosphère, de quoi chauffer un million de ménages. L'enjeu de la décentralisation des moyens de production, pour les rapprocher de l'utilisateur, est donc majeur.

Il est tout aussi nécessaire d'insister sur la question des infrastructures : urbanisme, logement, transports, etc. Deux exemples. Le premier concerne deux villes à la population analogue : Atlanta, ville américaine type, à l'urbanisme étalé ; et Barcelone, ville latine, à l'urbanisme ramassé. Cette différence de conception se traduit par une consommation d'énergie de transport par habitant sept fois plus élevée à Atlanta qu'à Barcelone.

Le second exemple concerne les modes de transport : avec 1 kg d'équivalent pétrole, compte tenu des taux de remplissage observés pour les différents moyens de transport, un passager parcourt 170 km en TGV, contre 39 en voiture, 270 km en tramway contre 18 avec sa voiture en ville… Les erreurs de choix d'infrastructures ont donc des conséquences majeures, dans la durée, sur les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Il en est de même pour l'habitat, dont l'architecture et les mesures initiales de construction jouent fortement sur la consommation de chauffage et d'éclairage pour une centaine d'années.

Les scénarios sobres mettent aussi en relief l'importance de la recherche systématique de l'efficacité énergétique des outils qui transforment l'énergie finale en énergie utile (pour la production des biens, les transports, le confort domestique, les services). Pas besoin de s'appesantir sur la sobriété individuelle : on conçoit bien que la modification de nos habitudes comporte des conséquences énergétiques non négligeables (température des appartements, déplacements de proximité en voiture, vacances outre-mer, etc.). On pense moins spontanément à la sobriété collective que peut entraîner l'organisation de nos villes et de nos quartiers (rues piétonnes, ramassage scolaire, commerces de proximité etc.). De même, l'efficacité énergétique de nos « outils » (consommation de nos voitures, de nos appareils électroménagers, etc.) est en général bien comprise comme un élément important puisqu'elle permet de fournir une même qualité de service pour une moindre dépense énergétique. Mais les gains d'efficacité sont souvent annulés par un usage plus fréquent ou plus intense de ces outils.

Résumons-nous : Les politiques actuelles fondées sur la poursuite d'un développement intensif en énergie et sur la perspective de solutions énergétiques de substitution ne sont pas à la hauteur des enjeux du développement ni du défi climatique. La marge de manœuvre essentielle est la maîtrise de l'énergie.

Mais, si les marges d'action se situent principalement au niveau de la demande d'énergie, ce ne sont plus les producteurs qui sont les premiers concernés, mais d'autres acteurs de la société : les consommateurs, bien sûr, mais aussi les citoyens et leurs représentants, qu'ils soient locaux, territoriaux, régionaux ou nationaux, et les industriels. Les consommateurs, à travers leur comportement quotidien et leurs actes d'achat de biens d'équipement ; les citoyens organisés et leurs représentants aux divers niveaux territoriaux, à la fois responsables de l'organisation de notre vie collective, donneurs d'ordres principaux de nos infrastructures et responsables de l'aménagement du territoire.

Quant aux industriels, ce n'est plus tant leur responsabilité de consommateurs directs d'énergie, à travers leur *process,* qui est en cause que celle qu'ils exercent en mettant à la disposition des consommateurs et des citoyens des outils plus ou moins efficaces sur le plan énergétique. Les enjeux sont majeurs, bien entendu, dans nos pays riches, mais plus encore dans les pays en pleine phase de développement et qui mettent en place leurs principales infrastructures lourdes. Les concepts de citoyenneté, de solidarité, de démocratie participative et de proximité devraient y trouver une place de choix.

B. D.

(1) **Le scénario Sunburn,** B. Dessus et P. Gérard, Les cahiers de Global Chance n° 21.

* Benjamin Dessus est président de l'association Global Chance et auteur de plusieurs livres sur l'énergie.

Des vêtements vraiment très chics

Des champs de coton jusqu'aux boutiques, Idéo et Azimut proposent des articles conçus dans les meilleures conditions environnementales et sociales possibles. Démonstration, étape par étape.

Vous aimez le bio, vous aimez l'équitable : vous aimerez le bio équitable ! Avec l'engouement grandissant pour l'achat citoyen, la double labellisation des produits relève de la cohérence marketing. Le consommateur doit pourtant se méfier des effets d'« éthiquette », qui ne disent pas tout sur l'impact social et environnemental du vêtement qu'il porte. Ces questions importantes, deux marques se les posent et tentent d'y répondre au mieux : Idéo et Azimut-Artisans du Népal, qui, chacune dans leur style, tissent le bio et l'équitable à chaque étape de la production, ou presque.

Matière première

« Au moment de la création d'Idéo, en 2002, nous nous inscrivions dans la mouvance "no logo", contre les conditions d'exploitation de la main d'œuvre dans l'industrie textile, raconte Rachel Liu, gérante d'Idéo. *En creusant, nous avons été sensibilisés aux dégâts d'une culture très polluante. »* Non seulement les populations habitant près des champs de coton s'exposent à de graves problèmes sanitaires du fait de l'usage intensif de pesticides, mais l'accès aux intrants industriels (semences, produits phytosanitaires) pousse les petits producteurs à un endettement qui a déjà provoqué le suicide de plusieurs centaines d'entre eux. Ainsi, engager plus de petits producteurs dans la culture biologique est devenu un objectif autant social qu'environnemental pour Idéo.

La société Azimut-Artisans du Népal, quant à elle, a débuté en 1995 par l'importation de vêtements confectionnés par des artisans népalais (puis indiens) selon les règles du commerce équitable. Très vite, là aussi, la question de la production de la matière première s'est imposée comme un enjeu environnemental et social. Le passage au bio ne s'est pas fait sans mal. Le surcoût, tout d'abord, a rebuté la clientèle, mais aussi un problème de qualité : *« Le coton bio est beaucoup plus souple que le non-bio, ce qui a obligé notre modéliste à s'adapter »*, raconte Valérie Delamerie, pour Azimut. Cette marque, tout comme Idéo, utilise du coton bio portant le label EKO.

DR

Pour ses vêtements, Idéo utilise du coton bio.

Tissage et confection

Chez Azimut, la fibre est tissée en Inde, dans une usine qui respecte des critères éthiques de conditions de travail et de salaire. Mais il faudrait être un client plus important pour passer aux critères équitables. Les teintures répondent aux règles du référentiel environnemental *eco-friendly*.

Idéo, pour sa part, mise sur la durabilité du partenariat avec une usine de confection en Inde. Celle-ci comptait 19 salariés en 2002, 400 aujourd'hui, qui bénéficient de salaires au-dessus de la moyenne et de prestations sociales (cotisation retraite, paiement des heures supplémentaires…) inédites dans le secteur. Cette usine couvre les trois quarts de la confection d'Idéo et garantit un respect des commandes qui permet à la petite entreprise française d'engager des relations avec de plus petits producteurs, plus fragiles mais aussi en quête de stabilité.

Pourquoi ne pas soutenir un commerce équitable Nord-Nord en rapatriant la confection en France ? *« J'aimerais voir un jour une page du catalogue* "Azimut-Artisans de chez nous", concède Valérie Delamerie, *mais ce serait trop facile, au nom de la relocalisation de l'économie, de dire qu'il faut lâcher des artisans de pays en développement. »*

Rachel Liu complète : *« Malheureusement, le combat pour le maintien d'une industrie textile en France est une affaire qui relève du politique, et le vrai scandale c'est le tee-shirt à cinq euros ! »*

Transport

Le transport est le point faible du commerce équitable Nord-Sud. Impossible, pour le moment, de peser sur les conditions de travail de ce secteur. Cependant, Idéo affirme son souci de regrouper au maximum ses filières, afin de limiter l'impact écologique du fret, et de privilégier le transport maritime.

Distribution

Azimut, en tant qu'adhérent du réseau Minga, affiche clairement son refus de la grande distribution. Et ce n'est pas qu'un vœu pieux : *« Nous avons reçu une proposition fabuleuse de la grande distribution pour*

notre filière de noix lavantes, à une période où la trésorerie d'Azimut connaissait des difficultés. J'ai refusé, même si je comprends ceux qui craquent », raconte Valérie Delamerie. Les vêtements d'Azimut se trouvent dans deux cents boutiques, dont des Biocoop et une soixantaine de boutiques spécialisées dans le commerce équitable ou l'artisanat local. Mais la part principale des ventes est réalisée via le site Internet, qui représente plus de 40 % du chiffre d'affaires.

Chez Idéo, Rachel Liu privilégie les boutiques alternatives, *« mais il est important de toucher aussi de nouveaux consommateurs, c'est pourquoi, si nous pouvons aller aux Galeries Lafayette ou au Printemps, c'est une occasion de présenter plus largement notre engagement »*. Au rayon des nouveautés, Idéo prévoit la création de sa première boutique avant la fin 2007. Par ailleurs, la société s'est liée avec Fairplace, une entreprise d'insertion qui se charge du stockage et de la logistique de distribution de ses produits en France.

Ni Idéo ni Azimut ne s'estiment parfaits. *« Nous savons que nous pouvons toujours faire mieux. Les zips, les boutons, le transport sont des éléments que nous ne maîtrisons pas encore chez Azimut,* remarque Valérie Delamerie, *le tout est d'être toujours dans le mouvement vers un commerce le plus équitable possible. »*

PHILIPPE CHIBANI-JACQUOT

www.ideo-wear.com
www.azimut-art-nepal.com

Salon équitable

Après la première édition, en 2005, le réseau Minga et la communauté d'agglomérations de Plaine Commune organisent le salon international ÉquitExpo. Cette édition s'intitule « Pour un commerce équitable ». Un thème qui vise à souligner que *« l'équité dans les échanges commerciaux n'est qu'en devenir »*. ÉquitExpo se veut un salon professionnel et grand public. Deux cents exposants venus de trente pays, des restaurants biologiques, un marché paysan, des spectacles et des débats animeront les quatre jours. La première édition avait accueilli 10 500 visiteurs.

EquitExpo, du 26 au 29 octobre (le 29 est réservé aux professionnels), entrée libre, Centre sportif de l'Île de Vannes, 15 bd. Marcel-Paul 93450 L'Île-Saint-Denis, www.equitexpo.fr

DA/NAU/AFP

C'est bio... mais surtout c'est bon !

ENTRETIEN

« Le plaisir est une dimension de la cause écologique »

Carlo Petrini*, fondateur du mouvement Slow Food, veut sensibiliser les gastronomes au respect de la biodiversité et du travail des producteurs.

Être membre de Slow Food, cela signifie quoi ?

Carlo Petrini : Nous cherchons à maintenir la convivialité entre les membres du *convivium* [dénomination des associations locales Slow Food, ndlr] afin de faire avancer l'éducation alimentaire. Nous voulons repenser la complexité du rapport à la nourriture ; pour cela, nous cherchons à concilier la mobilisation des consommateurs avec le plaisir de la table. Nous menons par exemple un projet mondial pour installer des jardins potagers dans des écoles primaires, afin d'œuvrer à l'éducation sensorielle. Nous travaillons à la sauvegarde des produits menacés d'extinction, et donc à la défense de la biodiversité, grâce aux « Sentinelles », un système de détection et d'outils marketing pour ne pas perdre ces aliments et pour aider les paysans.

En reprenant l'adage « Nous sommes ce que nous mangeons », ne cherchez-vous pas simplement à redorer le blason d'une gastronomie considérée comme élitiste ?

La gastronomie doit revenir à une signification plus vaste que le simple menu des restaurants. Sa définition naît au début du XIX[e] siècle, avec la codification de Brillat-Savarin. Elle englobe toutes les questions qui concernent la nourriture : le repas, mais aussi l'agriculture, la science physique, l'anthropologie, la sociologie, etc. Il faut que le terme « gastronomie » devienne synonyme de responsabilité environnementale, de défense de la biodiversité, de survie du monde rural. Si quelqu'un décide de ce qu'il va manger dans le respect de la souveraineté alimentaire, c'est un gastronome.

N'est-il pas déplacé d'user du mot « gastronomie » pour parler de souveraineté alimentaire, particulièrement dans les pays du Sud ?

Le gastronome classique est en situation ambivalente car il pense toujours à l'incongruité de parler d'alimentation alors que la faim sévit dans le monde. Mais les plus grands plats de la gastronomie italienne sont nés à une époque de subsistance. Et il serait faux de dire qu'il n'y a pas de gastronomie dans les pays pauvres, ni surtout de plaisir à manger de bonnes choses. Je pense au Brésil, qui possède, avec la feijoada, un des plus grands plats de la gastronomie mondiale. On pourrait aussi parler du foufou

en Afrique. Le tiers-monde est d'ailleurs bien représenté lors de notre salon Terra Madre. Nous travaillons, aux États-Unis et au Burkina Faso, à la dignité du monde rural au Kenya et en Argentine.

Cette notion de plaisir est centrale dans votre démarche…

Slow Food est né dans l'esprit d'un mouvement international pour le droit au plaisir. Un gastronome qui n'a pas de conscience écologique est stupide. Mais un écologiste qui n'a pas une conscience de gastronome, c'est triste… Le plaisir est la dimension la plus belle de la cause écologique. Je ne parle pas du plaisir dans son sens vulgaire, mais du plaisir caractérisé par la modération.

On pourrait reprocher à Slow Food de s'adresser à ceux qui ont les moyens du plaisir.

Le vrai problème n'est pas que nous payons trop cher la nourriture… c'est que nous dépensons trop peu ! En Italie, dans les années 1970, une famille dépensait 32 % de son budget pour se nourrir. Aujourd'hui, elle y consacre 15 %. Je ne dis pas qu'il faut retourner à 32 %, mais peut-être qu'il faudrait remonter à 18 % pour participer au respect de la santé et de l'agriculture. C'est faire le choix de devenir un protagoniste du « manger bien ». Si nous allons encore vers la réduction des prix, nous perdrons encore un peu plus la maîtrise de ce que nous mangeons.

Comment analysez-vous l'évolution de la diffusion du commerce équitable et de l'agriculture biologique ?

Je pense que notre mouvement doit chercher des alliances avec le commerce équitable et l'agriculture biologique. Pour le commerce équitable, nous pensons que la vente à un prix juste ne suffit pas : il faut aussi veiller à la qualité du produit. Concernant l'agriculture biologique, je pense qu'il faut favoriser la production locale. À vrai dire, je préfère un produit conventionnel produit localement à un produit bio venant de l'autre bout du monde, qui va consommer une quantité d'énergie incroyable. La distribution dans les grandes surfaces peut être utile. Mais je suis contre le monopole des hypermarchés, comme cela existe en France. Il provoque une destruction systématique des commerces de proximité et un non-respect du producteur, du fait de la grande violence des distributeurs pour imposer leurs prix.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE CHIBANI-JACQUOT

* Carlo Petrini est aussi critique gastronomique italien. Le mouvement Slow Food compte environ 1 500 membres en France et plus de 80 000 à travers le monde. Voir le site www.slowfood.fr
Bon, propre et juste. Éthique de la gastronomie et souveraineté alimentaire, Carlo Petrini, éditions Yves Michel, 2006.

Les Amap victimes de leur succès

Les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) organisent la vente directe et hebdomadaire de fruits et légumes, mais aussi d'autres produits alimentaires (viandes, œufs) entre un producteur et un regroupement de consommateurs issus d'un village ou d'un quartier. Ce système, créé en 2001 en Provence, est aujourd'hui victime de son succès. Plus de cinq cents Amap ont été créées, et ce sont les producteurs qui manquent, notamment en Île-de-France, mais aussi en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Autant dire qu'avec les Amap, le consommateur a les moyens d'influer sur la restauration d'une agriculture paysanne de proximité, notamment en zone péri-urbaine, car elles ont principalement été créées dans les villes par des consommateurs soucieux de renouer le lien avec ce qu'ils mangent et ceux qui produisent.

CERCLES/AFP

Pour plus d'informations : www.allianceprovence.org, site d'Alliance Provence, qui détient la marque Amap.

éditions Yves Michel

www.yvesmichel.org

LES CRÉATIFS CULTURELS EN FRANCE
Association pour la Biodiversité Culturelle
Préface de Jean-Pierre Worms, sociologue

Nouveau mode de vie, vague de fond, les Créatifs Culturels représentent aujourd'hui 17% de la population française. À la pointe du changement sociétal, dans toute la France, ils pensent globalement et agissent localement autour de 6 axes : • l'écologie et les médecines douces • la reconnaissance des valeurs féminines • être ou paraître • la connaissance de soi, la vie intérieure • l'implication sociale • l'ouverture multiculturelle.
Les conclusions de l'enquête donnent du sens au changement de valeurs que nous sommes nombreux à ressentir.
Et vous, en êtes-vous ?

ISBN 978-2-913492-44-8 - 132 p. - 13,80 €

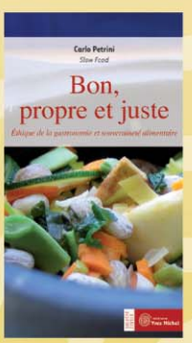

BON, PROPRE ET JUSTE SLOW FOOD
Éthique de la gastronomie et souveraineté alimentaire
Carlo PETRINI
Préfaces de Jean Lhéritier, Président de Slow Food France et Alain Ducasse

Au fil des récits et des anecdotes passionnantes, vous voyagerez dans le monde à la rencontre des paysans, des chefs cuisiniers, des produits rares et des saveurs oubliées. Des idées novatrices qui appellent à un engagement personnel et collectif dans la bataille pour le respect des typicités alimentaires, des écosystèmes et des communautés nourricières.

ISBN 978-2-913492-43-1 - 336 p.- 16,50 €

À retourner à : Éditions Yves Michel - 5, allée du Torrent - 05000 Gap
Tél. 04 92 65 10 61 - contact@yvesmichel.org

Je commande :
☐ Les Créatifs Culturels en France - 13,80 €
☐ Bon, propre et juste - Slow Food - 16,50 €
☐ Catalogue des éditions Yves Michel (gratuit)
Joindre votre règlement par chèque à votre commande

Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....
Email : .....

code PPP007-09

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Ils militent, par-dessus le marché !

De plus en plus de consommateurs font leurs courses sur les marchés, privilégiant la rencontre avec des producteurs et favorisant les circuits courts. **Reportage en Midi-Pyrénées.**

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les habitants de Sainte-Croix-Volvestre, en Ariège, n'avaient plus de marché. L'exode rural puis la grande distribution ont eu raison de leur foire mensuelle, créant un village sinistré où peu d'habitants se connaissent et se parlent. Mais, depuis le 14 avril, une dizaine de producteurs locaux se réunissent chaque semaine sous les platanes pour vendre leurs légumes, fromages, fleurs, charcuteries et pizzas. Pour le moment, les clients sont rares, mais ceux qui font le déplacement sont ravis. *« C'est un grand plaisir de retrouver un marché dans le village. Cela permet de rompre avec la solitude. J'y vais tous les mercredis pour bavarder »*, indique Clément Dedieu, 78 ans, natif du village. Il papote avec la dame qui vend des stores : *« On apprend à mieux se connaître. »*

Le pari est donc plutôt réussi pour Franck Botteau, initiateur de ce nouveau marché de plein vent en Midi-Pyrénées, dont l'objectif était *« d'animer le village en semaine, car, à part le lac en été, rien ne s'y passe »*. Il attire même quelques habitants des villages voisins. Ce marché a donc une fonction sociale importante, bien que les producteurs s'avouent un peu déçus et s'arment de patience. L'un d'eux soupire : *« Les retraites n'ont pas encore été versées, les gens n'ont plus rien à dépenser ! »*

Quelques kilomètres plus loin, à Fabas, un marché vient également d'ouvrir, après un siècle d'arrêt. Situé sous une halle magnifique, il est composé de producteurs de légumes, de fleurs et de fromages. Là non plus, ça ne marche pas très fort pour la vente. Pour Fernanda Dominguez, productrice de légumes, *« il faut que les gens reprennent leurs habitudes »*. La place s'anime doucement ; avec quelques personnes qui sirotent un café, des pensionnaires de la maison de retraite qui prennent une bouffée d'air et des villageois venus *« par curiosité »*. Pour Laurent Bernard, à l'origine du marché, la démarche est claire : *« L'aspect rencontre est très important, on privilégie le social sur l'alimentaire, car ici les gens ont des jardins mais ils ont besoin d'un espace pour se rencontrer. »* Ces deux petits marchés sont les témoins d'une volonté de faire revivre les villages et de réactiver des circuits courts en milieu rural.

Pour trouver plus d'activité, il faut se déplacer sur les marchés des petites villes, comme celui de Saint-Girons, sous-préfecture de l'Ariège. Représentatif de la diversité du département, ce marché est connu dans toute la région. Isabelle parcourt quarante kilomètres tous les samedis *pour « les couleurs et les odeurs d'un marché très vivant »*. C'est en effet un lieu de brassage culturel entre les populations rurales natives, les « néo » et les propriétaires de résidences secondaires. Madeleine et François Tussau y ont leur étalage depuis trente et un ans, ils témoignent : *« Le marché s'est beaucoup agrandi depuis qu'on vient, on continue de vendre à tout le monde, aux hippies comme aux bourgeois. On s'entend tous bien ici. »* Un couple de jeunes explique : *« On vient tous les samedis, c'est un lieu de rendez-vous très convivial. Et puis on trouve des produits de qualité, bien mieux qu'au supermarché. »* Peu de labels bios sont cependant présents sur ce marché, mais de nombreux petits producteurs font le déplacement. Quand on demande à Madeleine comment elle traite ses légumes, elle répond fièrement : *« Nous, on est des agriculteurs, on met du fumier de vache ! »*

La plupart des marchands présents vendent la totalité de leur production sur les marchés. *« On n'a pas accès à la grande distribution et on ne veut pas y aller. Sur les marchés, on a une plus grande liberté d'avoir des produits qui ne sont pas standardisés, et on peut conseiller les gens »*, explique Pascale Duraud, présidente de l'Union des producteurs des marchés de plein vent. Productrice de fromage de chèvre dans la région toulousaine, elle tient à différencier les producteurs des commerçants qui achètent sur les marchés de gros et cassent les prix. Sur certains marchés en ville, l'étiquette « producteur » est vendeuse et certains en abusent : *« Vous avez des gens qui se servent de l'image alors qu'ils font de l'achat-revente »*, dénonce-t-elle. Son syndicat regroupe une vingtaine de membres souhaitant sensibiliser le public à la question de l'origine des marchandises.

Cette démarche est importante pour Christian Moretto, coauteur du *Guide des marchés de plein vent de Haute-Garonne* (éditions Empreinte), qui voit dans les marchés *« une nouvelle forme de commerce équitable local »*. Faire ses courses sur un marché serait donc le fruit d'une prise de conscience, amenant le consommateur à privilégier le contact humain et les circuits courts, bien que cette attitude ne concerne qu'une minorité plutôt urbaine. Le développement des marchés en agglomération accompagne ainsi l'explosion des Amap (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne). Marchés des villes ou marchés des champs, ils jouent un rôle important pour réactiver les liens parfois distendus du tissu économique et social d'un territoire.

YORAN JOLIVET

Le marché de Saint-Girons, en Ariège, est connu dans toute la région.

YORAN JOLIVET

ÉQUITEXPO2007

26 - 29 octobre **L'Île-Saint-Denis (93)** Nef de l'île des Vannes

2e SALON INTERNATIONAL

POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE

Vente au public, débats, animations.

www.equitexpo.fr

DR

TRIBUNE

Du consumérisme à la décroissance

Politologue et écrivain, **Paul Ariès*** revisite les courants contestant la société de consommation, des mouvements de défense des usagers aux objecteurs de croissance, en passant par les tenants de l'achat « responsable ».

LES CRISES DE LA REPRÉSENTATION politique et du monde du travail renforcent l'importance et la légitimité des interrogations et des mobilisations sur le front éclaté de l'alter-consommation. Ce terrain sans cesse élargi et labouré s'avère beaucoup plus giboyeux que ne l'avaient pensé les mouvements révolutionnaires qui ont dominé le XX[e] siècle. On distinguera plusieurs grands niveaux de contestation, chacun veillant à se différencier de son demi-frère ou de son faux frère.

Le consumérisme contre les anciennes cultures populaires

Les mouvements historiques de défense des consommateurs ont beaucoup plus accompagné que contesté la société de consommation. Il n'est pas anecdotique que le fondateur de la première grande organisation, Edward Filene, fût l'héritier de la principale chaîne de grands magasins de Boston (États-Unis). Cet homme d'affaires avisé, qui fut aussi l'un des théoriciens du consumérisme, souhaitait inculquer aux anciens usagers les réflexes nécessaires pour en faire de bons consommateurs. Cette perte (ou mieux : cette casse volontaire) des modes de vie traditionnels et populaires est essentielle car elle fut la condition nécessaire pour que les forçats du travail, mis en scène par Charlie Chaplin dans *les Temps Modernes*, deviennent aussi des forçats de la consommation. Les premiers mouvements se développeront durant la seconde moitié du XX[e] siècle avec le soutien des pouvoirs publics et parfois même des grands industriels. Cet essor se fera en revanche dans l'ignorance – et souvent au détriment – des anciennes formes d'auto-organisation des producteurs-consommateurs, liées notamment à la genèse du mouvement ouvrier français.

Ce fait tient autant à la concurrence directe de la grande distribution, qui put offrir des conditions plus avantageuses, qu'à l'affaiblissement des cultures et des modes de vie autonomes. Pourquoi continuer à s'adresser à une coopérative si elle offre le même produit que le marché ? On ne saurait négliger en outre l'impact des mouvements d'inspiration marxiste, pour qui la classe ouvrière n'avait pas à s'organiser séparément ni à cultiver d'autres modes de vie que ceux de la bonne société mais à revendiquer l'accès à la consommation et la prise du pouvoir d'État. Les rapports de consommation se sont donc trouvé vidés de tout enjeu politique et culturel. Le mouvement ouvrier manquera toujours d'une théorie critique de la consommation et ne pourra recevoir qu'avec incompréhension les travaux d'universitaires comme Henri Lefebvre, et avec beaucoup plus d'irritation et de mépris encore ceux de Jean Baudrillard et de Guy Debord.

Seuls subsisteront un temps la pratique des « listes noires », fustigeant certaines industries et certains détaillants hostiles au syndicalisme, puis quelques formes d'auto-organisation liées le plus souvent à la mouvance catholique, comme la Fédération nationale des jardins familiaux, émanation de la Ligue française du Coin de Terre et du Foyer, fondée en 1896 par l'abbé et député Jules Lemire (voir p. 32), ou comme les actions impulsées par Christine Brisset (condamnée 52 fois par les tribunaux entre 1949 et 1952) au nom du mouvement « squatteur » (lié au Mouvement populaire des familles, lui-même issu de la Jeunesse ouvrière chrétienne), puis comme créatrice des Castors (auto-construction collective), qui prolongeaient l'expérience des cottages sociaux de l'entre-deux guerres.

Seule la naissance de l'agriculture biologique durant les années 1960 permettra de renouveler le champ (souvent réduit autrement aux seules organisations du « sport ouvrier ») des groupements d'achats et autres coopératives de consommateurs ou d'usagers. Ce nouveau front sera un temps le refuge de militants déçus par d'autres formes de rébellion avant de devenir la première forme d'engagement de nouvelles générations de consommateurs engagés.

La crise du consumérisme

Le consumérisme initial perd en puissance depuis une vingtaine d'années avec l'affaiblissement des États-Nations, la globalisation de l'économie et le renforcement du pouvoir des sociétés transnationales. Non seulement il se retrouve de plus en plus sur les positions de la grande distribution (Michel-Édouard Leclerc en tête), mais il représente (aux yeux de la rébellion anti-consumériste) le pire du libéralisme dans sa capacité à opposer consommateurs et producteurs. Les débats lors du référendum sur le Traité constitutionnel européen laisseront des cicatrices durables puisque le Bureau européen des unions de consommateurs (Beuc), dont font partie notamment deux grandes organisations françaises (Union fédérale des consommateurs [UFC] et Consommation, Logement et Cadre de vie [CLCV]), a accueilli *« avec enthousiasme »* le projet de directive européenne sur les services, dite Bolkestein, en arguant que *« la suppression ou la réduction des barrières inutiles ou injustifiées à la libre circulation des services devrait renforcer la concurrence et le choix des consommateurs »*. Les associations de consommateurs liées au mouvement syndical tentent bien d'éviter ce piège d'une schizophrénie sociale mais elles continuent cependant d'opposer le méchant Taylor au gentil Ford et de revendiquer avec l'Indecosa-CGT (Information et défense des consommateurs salariés) *« le droit à la consommation »*. Cette tendance reste, pour des raisons historiques, beaucoup

MORN/AFP

Les soldes représentent un grand moment de frénésie consommatrice.

plus forte à la CGT et chez Force ouvrière qu'à la CFDT et à la CFTC. Seul SUD semble collectivement capable de produire un autre discours. Dans ce contexte, il était inévitable que la rébellion s'empare des franges de consommateurs déçus ou exclus par le mirage consumériste. Ces alter-consommateurs sont eux-mêmes fortement divisés : certains vont chercher leur modèle dans le monde anglo-saxon, d'autres dans l'histoire nationale. Mais même les plus radicaux se trouvent désormais bousculés par les discours et les pratiques des objecteurs de croissance, qui entendent ne plus être des *« consommateurs responsables »* mais des anti-consommateurs.

La nébuleuse des consomm-acteurs

L'alter-consommation regroupe une série de pratiques consistant à se démarquer du consumérisme traditionnel, sans qu'il y ait pour autant d'entente sur le contenu de cette autre consommation. On s'accorde sur le projet de faire naître un nouveau consommateur (plus conscient et responsable), avatar de cet « homme neuf » que les révolutionnaires des siècles antérieurs voulaient faire advenir. Mais le fond commun s'arrête là tant les positions sont éclatées. Les querelles de vocabulaire entre partisans du commerce équitable, éthique, responsable ou transparent traduisent de réels clivages. Cette nébuleuse des consomm-acteurs ne recouvre d'ailleurs pas exactement celle de l'altermondialisme : les publics qui fréquentent les salons écolos et les foires bios ne sont pas majoritairement ceux qui manifestent, pétitionnent ou s'encartent.

Le clivage entre consomm-acteur individuel et consomm-acteur collectif semble en revanche correspondre assez bien à celui qui oppose adeptes d'une vision Nord-Sud du commerce équitable et partisans d'une moralisation par la loi de l'ensemble de la vie économique, y compris dans le cadre Nord-Nord.

Le consomm-acteur individuel peut certes participer à des actions collectives (comme des salons ou des foires), mais cette démarche ne suffit pas à l'associer à un mouvement politique de transformation de la société. Il est la cible privilégiée du commerce équitable. Enfant chéri des médias, mais ouvertement critiqué par une frange croissante des rebelles de la consommation, le commerce équitable connaît depuis plusieurs années une crise identitaire. S'il est possible d'en donner une définition générique (payer un produit à un prix garanti pour protéger les petits producteurs contre les lois du marché), aucun label, en revanche, ne fait l'unanimité. À côté des trois acteurs historiques : Artisans du Monde, Andines et Max Havelaar, on dénombre aujourd'hui une foule de petits labels. La « guerre du commerce équitable » a véritablement commencé en 2006 avec l'explosion de la Plate-forme pour le commerce équitable (PFCE).

L'alter-consommation collective peut concerner aussi tous les domaines. Quatre grands secteurs sont cependant plus largement visités :

– Le domaine de la santé, avec tout l'éventail des médecines alternatives. Ce consomm-acteur médical, membre de réseaux souvent étranges et parfois même sectaires, est souvent dépolitisé et prêt à adhérer à la thèse du complot (le sida comme pandémie volontaire, par exemple).

– Le domaine de l'éducation est aujourd'hui en retrait, malgré la richesse de ses expérimentations. La fin supposée des utopies sur les pédagogies non autoritaires semble en effet avoir clairsemé ce champ.

– Le domaine financier prend de l'importance, avec une offre qui se diversifie malgré la concurrence du secteur bancaire traditionnel, qui propose désormais également ses propres placements « éthiques ».

– Le domaine de l'alimentation est incontestablement le plus fréquenté. Ce succès tient d'une part au rôle particulier de certains acteurs comme Nature & Progrès ou la Confédération paysanne, mais aussi à la place que tient l'alimentation dans la construction des identités et les luttes sociales.

GANGNE/AFP

Le mouvement anti-consommation est un prolongement des rébellions anti-OGM, anti-McDo et anti-pub.

L'anti-consommation des objecteurs de croissance

L'anti-consommation apparaît comme la forme extrême de la rébellion consommatrice. Elle se développe assez vite car ses frontières ne sont pas étanches et on peut la comprendre comme une façon de revisiter de vieux courants (surréalisme, situationnisme, distributisme, anarchisme) et de vieilles interrogations (critique de la société de consommation, de la société du spectacle), de vieux mots d'ordre (le droit de « vivre et travailler au pays », au refus de gagner sa vie en la perdant). C'est aussi un prolongement des rébellions anti-McDo, anti-OGM et anti-pub.

Ce mouvement anti-consommateur est porté notamment par les réseaux d'objecteurs de croissance. Les partisans de la décroissance ont leur date symbolique, avec la « Journée sans achat », mais aussi leur mythologie de la grève générale de la consommation, à l'instar de ce que fut celle du travail. Cette grève de la consommation est une façon de dire que la consommation n'est pas naturelle, qu'elle se développe tel un cancer grâce à la casse des autres dimensions de la personnalité. Les objecteurs de croissance opposent donc les figures du citoyen et de l'usager maître de ses usages à celle du consommateur adepte

du mode de vie capitaliste. La grève de la consommation se veut un projet social et politique permettant d'avancer vers une société de la gratuité de l'usage et du renchérissement du mésusage : pourquoi payer l'eau le même prix pour faire son ménage et remplir sa piscine ? Pourquoi payer l'électricité, la collecte des ordures le même prix pour ce que la société peut considérer être un bon usage et un mésusage ? Les objecteurs de croissance reconnaissent qu'il n'existe pas de définition objective ou morale du bon et du mauvais usage, mais ils voient justement dans ce débat une façon de rendre la parole aux citoyens. Cette gratuité de l'usage n'ira pas sans culture de la gratuité, avec ses rituels et ses interdits.

Les anti-consommateurs voient aussi là une façon concrète de s'opposer pas à pas au sarkozysme. Là où Nicolas Sarkozy dit qu'avec le bouclier fiscal, l'État ne doit rien prendre au-dessus de 50 %, les objecteurs de croissance entendent qu'il prenne tout pour financer cette gratuité de l'usage. Au moyen, par exemple, d'un revenu universel d'existence versé en partie sous forme de droits de tirages sur les biens communs et les services publics ; pourquoi pas en partie sous forme de monnaie locale, pour aider à la relocalisation des activités (pas seulement économiques) ; pourquoi pas avec des tarifications différentes selon les niveaux de consommation et les types d'usage ?
L'anti-consommation oppose donc les figures de l'usager et du citoyen à celle du consommateur. Ce mouvement est un mouvement d'usagers puisqu'il repose sur la défense, la redécouverte et l'invention de bons usages dans de nombreux domaines : celui de l'agriculture avec Nature et Progrès, les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, les jardins coopératifs ; celui de l'alimentation avec Slow Food ; celui de la qualité de vie avec le réseau international des villes lentes ; celui du commerce avec les SEL, le réseau des Biocoop, les coopératives de production, de consommation et d'habitation, etc.
Ces initiatives ont deux points communs : la conviction que la consommation repose sur la destruction des façons traditionnelles de faire et l'anéantissement des cultures populaires. Donc l'alternative ne peut passer que par la réinvention d'autres façons de faire, d'autres cultures. L'enjeu est de renouer avec la figure de l'usager maître individuellement et collectivement de ses usages. Ces débats sur l'alter-consommation et l'anti-consommation sont les brouillons où s'inventent les façons de concilier les contraintes environnementales avec le souci de justice sociale.

P. A.

* Auteur de **No Conso, manifeste pour une grève générale de la consommation** (Golias, 2006), **le Mésusage, essai sur l'hyper-capitalisme** (Parangon, 2007), **Une autre croissance n'est pas possible** (septembre 2007, Golias).

La grève de la consommation se veut un projet social et politique permettant d'avancer vers une société de la gratuité de l'usage et du renchérissement du mésusage : pourquoi payer l'eau le même prix pour faire son ménage et remplir sa piscine ?

La France qui bine

Créés à la fin du XIX^{e} siècle, les jardins ouvriers étaient tombés en désuétude. Ils renaissent depuis une vingtaine d'années et séduisent toutes les classes sociales.

QUAND L'ABBÉ LEMIRE a inventé les jardins ouvriers dans le Nord, à la fin du XIX^{e} siècle, son objectif premier n'était pas de faciliter aux salariés des mines et des filatures l'accès à une nourriture plus saine. L'idée de ce catholique social, député depuis 1893, était de maintenir les gens chez eux le dimanche. L'activité de jardinage, dans des parcelles accolées ou non aux maisons et aux corons, visait à remplacer la fréquentation du bistrot et du syndicat, et à maintenir les familles dans une dépendance absolue vis-à-vis de l'employeur. D'ailleurs, le règlement intérieur de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer, créée dans la foulée, faisait clairement apparaître le caractère réactionnaire de l'initiative.
Cette association existe toujours, mais on parle désormais de jardins familiaux. D'hier à aujourd'hui, les jardins octroyés le long des voies par les compagnies de chemin de fer jouent le même rôle. Et, même s'il n'y a guère de jardin le long des lignes de TGV, l'association Le Jardin du cheminot, qui regroupe ces petits coins de terre, rassemble environ 60 000 personnes.

Parce qu'ils luttaient contre les pénuries, les jardins ouvriers ont connu leur âge d'or pendant la Seconde Guerre mondiale : en 1945, on en comptait 700 000. Le développement de la société de consommation, couplé à un rejet de la ruralité et à un désir de modernité, a fait chuter ce chiffre à 100 000 à la fin des années 1970. Leur renaissance au début des années 1980, qu'ils soient affiliés à la Ligue ou non, coïncide avec la montée du chômage et le développement de nouvelles formes de pauvreté. Aujourd'hui, les jardins familiaux répertoriés par l'association sont plus de 200 000, mais les études situent entre 60 et 70 % le nombre de Français ayant, d'une façon ou d'une autre, accès à un lieu de production. Et la plupart partagent.

Qui jardine ? Qui a recours à l'autoconsommation ? Bien sûr, il existe un phénomène de mode, qui a gagné les classes moyennes, mais un récent rapport de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale a établi que le jardinage constitue un apport économique indispensable. Cette activité représente environ 8 % (en valeur d'achat) de la consommation alimentaire des ménages les plus pauvres, contre 1,6 % pour les revenus les plus élevés. Dans certaines régions, compte tenu de la mise en conserve, la proportion monte à 50 %.
Une radiographie du jardinage et de l'autoconsommation conduit d'abord aux zones économiquement sinistrées, où le RMI domine. À rapprocher, d'ailleurs, des territoires où la chasse de subsistance, dans le Nord, dans la Somme ou dans le Sud-Est, est importante ; une chasse destinée à procurer de la viande, et non pas seulement un « plaisir ». Le point commun entre les milieux défavorisés, une partie de la classe moyenne et aussi des classes supérieures, même si le ressenti (ou l'urgence) n'est pas le même, est que la production en petits jardins (250 à 300 mètres carrés pour les lopins loués) est considérée comme une façon de consommer autrement, meilleur et moins cher. Avec un calcul simple : le prix d'un sachet de graines de tomates, de courgettes ou de concombres, qui peut durer au moins deux ans, est inférieur à celui d'un kilo de ces légumes.
À proximité des villes ou en milieu rural, cette nouvelle consommation progresse rapidement ; pour tous, elle est de plus en plus perçue comme une façon de faire la nique aux grandes surfaces. Avec, en outre, la certitude d'échapper aux produits chimiques. Depuis le début du XX^{e} siècle, ces jardiniers se cantonnaient aux légumes racines, base alimentaire classique. Aujourd'hui, la production s'est diversifiée, incluant les tomates-cerises et les petits fruits (fraises, groseilles, framboises), que les prix ont transformés en produits de luxe.

CLAUDE-MARIE VADROT

DANIAU/AFP

Un jardin familial à Caen. Il en existe 200 000 en France.

La confiture coûte dix minutes

Les Systèmes d'échanges locaux (SEL) ont treize ans et se répartissent sur tout le territoire. Reportage dans le plus ancien d'entre eux, en Ariège, qui a survécu à bien des crises.

Assis autour d'une table en bois massif chargée de victuailles, une douzaine de personnes devisent sur les façons de composter le fumier. Un dernier morceau de tarte aux pommes, et la bourse aux échanges peut commencer. Dispersés dans le jardin d'une grande bâtisse en Ariège, vêtements, plantes et confitures composent ce marché insolite. Les participants échangent leurs biens contre des minutes, qu'ils pourront à nouveau troquer contre des services, de l'enseignement ou d'autres produits. C'est l'essence même des systèmes d'échanges locaux (SEL), créés en 1994 non loin d'ici.

Deux membres négocient le « prix » d'un pot de confiture *: « Je te le fais à dix minutes »,* propose Jacqueline. *« Vendu »*, acquiesce Nadine. La minute est l'unité choisie par ce SEL et fait directement référence au temps. Nadine devra jardiner dix minutes ou échanger un produit de cette valeur pour remonter son débit. Certains SEL utilisent l'épi de blé, le grain de sel, la cocagne ou le sourire comme « monnaie » d'échange. *« J'adore jouer à la marchande »*, plaisante Jacqueline Matéo, l'une des premières adhérentes du SEL pyrénéen, en 1995. Mais l'affluence du début n'est plus qu'un souvenir pour cette structure, qui a compté jusqu'à quatre cents membres et peine à se relever après de nombreuses crises internes. Une trentaine d'adhérents continuent à le faire exister, et l'activité y est faible, comparée à d'autres SEL français.

La confiance est à la base du système. Les échanges sont souvent formalisés par l'équivalent d'un chèque, mais il est facile de tricher. Certains membres ont ainsi accumulé des débits importants (allant jusqu'à l'échange d'une voiture ou d'un cheval) pour s'en aller en laissant un lourd déficit. *« Le SEL ariégeois a souffert de son succès, trop de gens y ont adhéré, on n'avait plus le moyen de les connaître »* explique Dominique Saulay, l'actuelle secrétaire. Elle ajoute : *« L'essentiel, c'est la convivialité, il faut que les gens s'apprécient. »* Pour lutter contre ces abus, les SEL interdisent maintenant les « découverts » trop importants. Certains prônent un contrôle accru des échanges, d'autres défendent l'idée du don total, la plupart se situant entre ces deux extrêmes.

La perte de confiance entraîne rapidement une baisse des échanges (comme sur les marchés financiers !), et les membres les plus actifs s'en trouvent lésés. Paysans, maçons ou mécaniciens sont généralement les plus demandés. Ils accumulent beaucoup de minutes mais peinent ensuite à les utiliser car ils ne trouvent pas de services ou de biens appropriés. On mesure ainsi la qualité d'un SEL à la diversité des services et des produits échangés, *« sinon cela devient un vide-grenier. Les gens se confrontent alors à la peur du manque, à la peur d'être lésés »*, explique Dominique Saulay. *« Les comportements à l'intérieur du SEL sont les mêmes que dans le reste de la société »*, renchérit Pascal Laurent, qui se définit comme poète et paysan. Participant depuis le début à l'aventure ariégeoise, il continue de venir *« par militantisme, car si le SEL s'arrête, cela signifie que l'homme n'est plus capable d'échanger, qu'il est vraiment un sauvage »*. Le SEL ariégeois, très dispersé dans l'espace, a également subi le handicap des distances. Les SEL urbains parais-

Dans ce SEL ariégeois, les rencontres comptent autant que les échanges.

Outre les rencontres, les SEL permettent à certains d'avoir accès à des produits interdits par leur budget (produits bio, cours de langue, stages…). Et ils revalorisent certaines professions qui n'ont pas un grand succès sur le marché du travail.

La route des SEL

Depuis 1998, la route des SEL permet à tous les adhérents de France de bénéficier du réseau pour voyager. Chaque membre peut ainsi adhérer à cette association pour voyager ou accueillir quelqu'un. Plusieurs catalogues sont diffusés chaque année, mentionnant tous les hébergements, du coin de moquette à la confortable chambre d'amis. Repas, accès handicapés, camping : tout est précisé.

Le « coût » d'une nuit correspond à l'échange d'une heure, soit soixante unités équivalentes à la « monnaie » du SEL local. Ce réseau permet aux 800 « selistes » participants de se rencontrer et de partager des expériences d'un SEL à l'autre. Si beaucoup s'en servent en vacances, certains l'utilisent pour passer un entretien, se rendre à une fête de famille ou pour un stage. D'après Anik Hérault, secrétaire de l'association, *« cela permet à des gens de se déplacer pour la première fois pendant les vacances. J'ai ainsi reçu un couple de retraités qui n'étaient jamais partis ».* Les différentes monnaies sont compatibles

DANIAU/AFP

d'une région à l'autre, et même au niveau international. La route des SEL mène ainsi en Allemagne, en Belgique, en Suisse, dans le sud de l'Europe et jusqu'en Australie. En France, il manque des hébergements dans les grandes agglomérations comme Paris et Marseille où, selon Anik Hérault, *« les gens sont plus méfiants ».*

Y. J.

sent mieux résister au temps, peut-être grâce à la proximité de leurs participants.

Chaque SEL dépend avant tout du nombre et du dynamisme de ses adhérents. Certains sont très vivants et proposent des stages et des services variés, comme à Bordeaux ou à Quimper. D'autres sont plus artistiques, comme en Provence. Parmi les dérives possibles, *« les conflits de pouvoir entre les personnes sont centraux »,* explique Thérèse Boudier, du SEL 28. De passage en Ariège grâce à la route des SEL (voir encadré), elle prône des échanges créateurs de lien social et vecteurs de convivialité. Georges Comte, l'actuel président, confirme : *« Ce qui m'intéresse le plus c'est que les gens se rencontrent. »* Il reçoit d'ailleurs de temps en temps des personnes envoyées par le centre communal d'action sociale de Pamiers, petite ville voisine. Outre les rencontres, les SEL permettent à certains d'avoir accès à des produits interdits par leur budget (produits bio, cours de langue, stages…). Ils revalorisent, enfin, certaines professions qui n'ont pas un grand succès sur le marché du travail. *« Cela permet à certaines personnes de retrouver une dignité par la reconnaissance de leurs capacités »,* estime Georges Comte.

Créateur de lien social, espace de convivialité, le SEL a pourtant aussi des origines économiques. *« Dans un contexte de forte spéculation, l'essentiel est de redonner à la monnaie sa fonction d'échange »,* rappelle Claude Fressonnet, présidente durant les quatre premières années du SEL pyrénéen. François Terris, l'un des initiateurs des SEL, se souvient *: « On voulait prouver que d'autres types d'échange étaient possibles. »* À l'heure du bilan, il constate : *« Le SEL ne dérange pas vraiment les milieux économiques, c'est plus un créateur de liens. »* Avec un réseau qui maille toute la France, les SEL permettent au moins à chacun de réinventer et d'enrichir les échanges.

YORAN JOLIVET

Quelques adresses

- **Sel Gabare**, 19, allée Jacques-Brel, 33600 Pessac. Contact : Roland Carbone, 05 56 45 02 73, selgabare@free.fr, www.sel-gabare.info
- **Fleur de blé noir**, Maison des associations, 53, Impasse de l'Odet, 29000 Quimper, 02 98 95 30 09 ou 02 98 59 30 39. Contact : Linda Guidroux, Annick Hempel, margaret.w@wanadoo.fr
- **La Claie d'échanges**, BP 208, 47305 Villeneuve-sur-Lot Cedex. Contact : Philippe Lenoble, 05 53 40 10 10 ou 05 53 40 33 82.
- **SEL de Paris**, Maison des associations, 1-3, rue Frédérick Lemaître, 75020 Paris. Contact : Frédéric Tempier, 01 40 24 18 13, contact@seldeparis.org www.seldeparis.org
- **Sel Amiens**, 30, rue Jean-Marc-Laurent, 80090 Amiens. Contact : Michel Fallet, 03 22 47 25 45, selamienois@free.fr, selamienois.free.fr
- Annuaire complet des SEL en France sur www.selidaire.org

D'où viennent les Sel ?

Les systèmes d'échanges locaux français proviennent des LETS (Local exchange trading system) anglo-saxons, créés dans les années 1980 par un écossais, Michael Linton, sur l'île de Vancouver, au Canada.
En France, l'idée se concrétise en 1994 dans le département de l'Ariège. Un hollandais, Philip Forrer, amène l'idée, très vite relayée dans un territoire qui compte un taux de chômage élevé.
Deux ans plus tard, le réseau compte 380 adhérents et sème des petits dans tout le pays.
Le 6 janvier 1998, deux membres du SEL d'Ariège sont condamnés à 300 euros d'amende avec sursis par le tribunal de Foix pour « travail illicite ».
Le système de troc promu par le réseau est indirectement mis en cause. La cour d'appel de Toulouse les innocente finalement en septembre 1998, créant une jurisprudence sur laquelle s'appuie le réseau actuel.
Les SEL utilisent ainsi le troc comme *« l'échange de choses ayant peu de valeur, ne se produisant pas trop souvent, et une activité non répétitive et ponctuelle, type coup de main. »*
Plus de 30 000 adhérents répartis dans 350 SEL en France y participent.

Y. J.

FAGET/AFP

Le Sol Coopération doit permettre aux usagers de donner du sens à leurs choix de consommation, de mettre en valeur des comportements solidaires et de renforcer les structures de l'économie sociale et solidaire.

Une autre façon de voir l'argent

Le système Sol a vu le jour en France dans trois régions tests. Cette monnaie alternative promeut une économie fondée sur des valeurs écologiques, humaines et sociales.

La monnaie est devenue une fin en soi, un moyen d'accumulation et d'appropriation de la richesse. Un bien de valeur soumis à la spéculation et aux intérêts. L'argent, désormais, vaut lui-même de l'argent. Une perversion du système qui enterre au passage le rôle premier de la monnaie officielle : celui de facilitateur d'échanges et d'outil de lien social au service de l'intérêt collectif.

Face aux dégâts engendrés par cette logique financière, des acteurs du secteur social réfléchissent à une autre approche de la monnaie. Dès 1997, le Crédit coopératif, la Macif, les Chèques-Déjeuner et la mairie de Lille planchent sur un système d'échange alternatif et complémentaire de l'euro. Le projet n'aboutit pas mais ressort des cartons en 2004, avec le soutien du programme du Fonds social européen Equal, destiné à *« combattre les discriminations et à réduire les inégalités, pour une meilleure cohésion sociale »*.

Le projet Sol est né. Lancé officiellement à la mi-octobre 2006, il regroupe les grandes sociétés de l'économie sociale et les collectivités dans trois coopératives. Une pour chaque région choisie pour le lancement de l'opération : l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais et la Bretagne.

Matérialisé sous la forme d'une carte à puce orangée, le dispositif Sol veut faire participer ses usagers au développement d'une économie fondée sur des valeurs écologiques, humaines et sociales, mettre en valeur *« la richesse et la diversité des activités humaines aujourd'hui invisibles ou dévalorisées »,* et faciliter les échanges tout en créant des comportements de solidarité et de coopération.

Le Sol s'articule autour de trois axes. Le Sol Coopération est un moyen de paiement et d'échange au sein d'un réseau d'entreprises et d'organisations qui partagent des valeurs écologiques et sociales. Il doit permettre aux usagers de donner du sens à leurs choix de consommation, de mettre en valeur des comportements solidaires et de renforcer les structures de l'économie sociale et solidaire. Le Sol Engagement se présente comme un outil d'échange de temps entre personnes. Une démarche destinée à rendre visibles localement les comportements solidaires, bénévoles et citoyens, faciliter les échanges pour des activités répondant à des besoins sociaux précis, et créer *« des mécanismes de coopération à partir des richesses de chacun »*.

Enfin, le Sol Affecté correspond aux outils d'action sociale mis en place par les

Une autre richesse

Le collectif Nouvelles richesses le rappelle : le monde a besoin de cinquante milliards de dollars de plus par an pour éradiquer la faim, généraliser l'accès à l'eau potable et à l'éducation, et combattre les épidémies. Face à ce constat, la croissance du PIB, *« c'est-à-dire tout ce qui donne lieu à des échanges monétaires, ce qui s'achète et qui se vend »*, est érigée en solution miracle. Mais le PIB et la croissance *« sont bien loin de mesurer l'amélioration du bien-être d'une société et du "bien-vivre" des individus »*, constate le collectif. Or, *« il est possible de changer les règles du jeu et urgent de changer notre regard sur ce qui fait la richesse d'une société »*. Le collectif lance un appel et enjoint les citoyens motivés à participer au mouvement.

X. F.

Pour signer l'appel :
www.caracoleando.org/article75.html.
contact@collectif-richesses.org.

HORS-SÉRIE N° 45
COMMERCE ÉQUITABLE

L'empreinte bio
Agir avec les Amap
et les distributeurs alternatifs
Bio, équitable ou éthique,
quels repères pour le consommateur ?
Reportages au Kenya et au Mexique
Entretien exclusif
avec le fondateur de Max Havelaar

Bon de commande à renvoyer à Politis
2, impasse Delaunay, 75011 Paris
Je règle 4 € x ..... numéro(s) = ...€
par chèque à l'ordre de Politis
Nom
Prénom
N° Rue
Code postal Tél. :
Ville
Courriel @
Numéro disponible sur www.politis.fr

MULLER/AFP

collectivités, les comités d'entreprise ou les partenaires sociaux. Exemple type : les tickets de cantine à tarifs préférentiels, discriminants pour leurs bénéficiaires, sont remplacés par des Sol. Avec la carte possédée par tout un chacun et la possibilité de payer ses repas en euros ou en euros et en Sol, personne n'est plus désigné comme étant bénéficiaire d'une aide.
Le système permet en outre d'établir une distinction claire entre démarche sociale et secteur marchand. Un concept voué à se développer dans tous les champs concernés par l'aide sociale, des transports urbains au théâtre en passant par les équipements sportifs ou les bibliothèques. À Lille, on réfléchit même à un partenariat avec le département pour distribuer des Sol dans le cadre de la politique sanitaire. Affectés via les centres sociaux, ces Sol permettraient aux bénéficiaires d'acquérir des biens alimentaires de qualité dans des boutiques et sur des marchés partenaires.

Une idée parmi d'autres émises par la dynamique cellule de la région Nord-Pas-de-Calais, opérationnelle depuis quelques semaines. *« Nous travaillons sur le projet Sol depuis un an »*, expliquent Luc Belval et Sophie Delebarre, coordinateurs pour la région. Discussions avec les structures locales, aspects logistiques, mise en place des outils techniques, le projet a nécessité un long travail en amont. Décidée à ne pas s'imposer d'objectif chiffré *« pour l'instant »*, l'équipe compte sur un cercle de pionniers. On y trouve la boutique de commerce équitable de Lille d'Anne Gisel-Glasse, le magasin de restauration et de vente de meubles La Ressourcerie, le loueur de vélo Chti Vélo, la SCI qui distribue des paniers de légumes bios, le restaurant d'insertion *le Bec à plumes*, Artisans du monde et la Macif. Une base modeste de volontaires, appelée à faire boule de neige. *« Voir des entreprises se lancer va décomplexer les autres,* espère Luc Belval. *Les énergies vont s'agglomérer. »* Et les Sol prospérer ?

XAVIER FRISON

Projet Sol : www.sol-reseau.org.
Contacts : contact@sol.ouvaton.org, ile-de-france@sol.ouvaton.org, bretagne@sol.ouvaton.org, nord-pas-de-calais@sol.ouvaton.org.

Ça marche déjà ailleurs

Un peu partout en Europe et dans le monde, des expériences de systèmes d'échange et de monnaies complémentaires existent déjà. Réalisées dans le cadre du projet Sol, quinze fiches permettent de découvrir ces systèmes alternatifs (1).
Le Dobry, une monnaie complémentaire en Pologne, a ainsi pour objectif de *« mettre des techniques innovantes d'économie au service d'un développement social et local »*. La monnaie est distribuée aux entreprises et aux individus au prorata des dons qu'ils font à la collectivité locale. Le Dobry non utilisé se déprécie.
En Italie, les Banques du temps (BDT) sont nées en 1995 dans une petite commune de l'Émilie-Romagne et à Parme. Le système se définit comme une *« libre association solidaire dont les membres s'auto-organisent et s'échangent du temps »* pour s'entraider, principalement dans les tâches quotidiennes et l'acquisition des savoirs.
Plus orienté vers le commerce, le système Barter, en Belgique, facilite les échanges entre plus de 4 000 entreprises, structures commerciales et travailleurs indépendants, en permettant à des entreprises classiques de réaliser des échanges de marchandise sans utiliser d'argent.
Les Allemands de Brême sont à l'origine du Roland, une monnaie complémentaire qui implique des entreprises, des paysans, des particuliers et des commerçants. Une des principales fonctions du système est de *« soutenir l'agriculture biologique et de relier des activités urbaines et paysannes en circuits courts »*.
Quant au Time dollar américain, il cherche à repenser le travail, organiser la réciprocité, promouvoir la notion de capital social et de coproduction sociale tout en valorisant équitablement les contributions à la communauté, en référence au principe d'égalité du temps de vie.

X. F.

Fiches d'expériences de systèmes d'échange et de monnaies complémentaires : www.caracoleando.org/article93.html

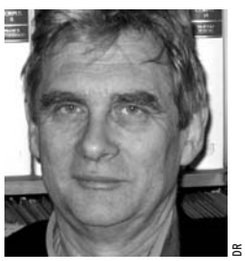
DR

DR

DR

Patrick Viveret, Celina Whitaker et Jean-Philippe Poulnot* sont à l'origine du Sol.
Ils expliquent comment cette nouvelle monnaie pourrait révolutionner nos modes de vie.

« Redonner à la monnaie sa fonction d'échange »

Le WIR en Suisse, les réseaux de troc en Argentine, les LETS au Canada, les Time dollars et les Ithaca Hours aux États-Unis, les SEL en France : les expériences de monnaies complémentaires ne manquent pa·s. L'expérimentation du Sol a-t-elle pour ambition de changer notre mode de vie ?

Patrick Viveret : Toutes les expériences de monnaies complémentaires naissent là où la rareté de la monnaie officielle empêche les échanges nécessaires à la vie et au bien-être collectif. Elles se donnent pour objectif de recréer de l'échange de proximité quand la monnaie officielle ne remplit plus cette fonction. Elles proposent une autre façon d'échanger, fondée sur la promotion des capacités de transformation et les richesses portées par chacun, et participent ainsi à la construction d'un projet de société où la mesure de la richesse est centrée sur la personne et ses capacités créatrices et d'échange – sur l'être et non l'avoir. Ce sont donc bien nos modes de vie qui sont en cause.

Jean-Philippe Poulnot : Le projet Sol est né de la volonté de replacer la monnaie à son rang de moyen et non de fin, pour développer des échanges qui ont du sens : les échanges marchands à valeur ajoutée écologique et sociale ; les échanges de temps et de savoirs qui contribuent à mieux vivre ensemble. Le Sol ne peut se développer qu'à partir de la synergie entre les acteurs porteurs de cet ensemble d'objectifs. C'est avant tout un réseau d'entreprises, de personnes, d'associations, de collectivités partageant les mêmes valeurs, qui donnent la priorité au contenu de l'activité et de l'échange plutôt qu'à son vecteur, la monnaie.

Celina Whitaker : Le grand nombre d'expériences de monnaies complémentaires dans le monde ne fait que montrer les insuffisances de la monnaie officielle ainsi que ses dérives. Ainsi, Sol participe de ce mouvement qui propose des modalités concrètes de transformation, à partir d'un élément qui est au centre des échanges entre humains aujourd'hui et qui régit, quelquefois de manière inconsciente, notre façon de vivre et de faire société. Jean-Philippe Poulnot dénonce une transformation de la monnaie, un outil au service de l'homme qui, finalement, asservit l'homme et rétablit une nouvelle forme d'esclavage.

En quoi les monnaies complémentaires bousculent-elles notre vision de l'économie ?

P. V. : Toute l'histoire de la monnaie peut se lire comme un conflit entre l'échange et la domination. C'est pour faciliter l'échange que la monnaie est inventée. Ainsi, Adam Smith décrit la naissance de la monnaie et les étapes de son évolution comme une série d'améliorations de la *« propension naturelle des êtres humains à échanger et à troquer »*. Tout d'abord, on choisit un étalon pour éviter l'incommodité du troc ; ensuite, le choix de supports divisibles et durables (comme les métaux), plutôt que des marchandises périssables ou peu divisibles (comme le bétail), rend compte du rôle démultiplicateur de la monnaie dans les échanges. Ce phénomène conduit aujourd'hui à une monnaie presque totalement dématérialisée, véhiculée par des supports électroniques.
Toutefois, on assiste aujourd'hui à un retournement paradoxal : des êtres humains ayant la capacité et le désir d'échanger et de créer de l'activité ne peuvent le faire par manque de moyens (trois milliards d'êtres humains, par exemple, n'ont pas accès au système bancaire !). Ce retournement provient de ce processus de « fétichisation » qui consiste à transférer la valeur de l'échange entre humains sur la monnaie elle-même. La monnaie se fait alors moins le vecteur d'un échange que d'une domination. Il s'agit d'une monnaie dont la rareté, artificiellement créée par les acteurs en position de domination, oblige les dominés à n'utiliser qu'une faible partie de leur potentiel d'échange et d'activité.

C. W. : Les monnaies complémentaires réhabilitent les deux premières fonctions de la monnaie, celles d'unité de compte et de moyen d'échange ; et elles interrogent l'évolution de sa troisième fonction, celle de réserve de valeur (1). Elles nous amènent ainsi à poser la question du système économique dans lequel nous vivons, doublement menacé par l'insuffisance de monnaie à un pôle et par son excès à l'autre.

P. V. : Deux éléments, dans la monnaie classique et dans les mécanismes économiques actuels, sont de nature à tirer l'échange vers l'accaparement. Le premier est le principe de l'intérêt composé, qui pousse à la spéculation sur l'argent lui-même et dissuade de l'utiliser comme moyen d'échange. L'autre élément tient au fait

MULLER/AFP

La monnaie a été inventée pour éviter l'incommodité du troc.

DANIAU/AFP

Le Sol peut notamment permettre de régler les frais de cantine.

« Les monnaies complémentaires appellent à une réappropriation démocratique de la monnaie, à une pression sur une économie sans conscience, à une réorganisation de l'ensemble des grandes monnaies sur le critère du "doux commerce" plutôt que de la violence sociale. »

que la monnaie officielle est indifférente à la nature et à la finalité de l'échange (tout flux monétaire vient contribuer positivement au produit intérieur brut et à ce qu'il est convenu d'appeler « richesse », qu'il soit porteur de bien-être ou de catastrophes écologiques ou humaines).

C. W. : Le propre des monnaies complémentaires comme le Sol est d'agir précisément sur ces deux éléments. C'est une monnaie sans intérêt qui n'autorise pas la spéculation, et est dédiée à un certain type d'activités ou de relations préalablement définies comme remplissant une fonction d'utilité écologique et sociale.

P. V. : Si la monnaie officielle remplissait complètement son rôle d'échange pacificateur, il n'y aurait pas besoin de prévoir d'autres monnaies. En ce sens, il ne s'agit pas de monnaies substitutives à la monnaie officielle, ce qui serait irréaliste, mais de monnaies complémentaires, qui renouent avec la fonction affichée de la monnaie, celle de l'échange. Ce faisant, elles réinterrogent la nature des échanges aujourd'hui en cours dans nos activités économiques. Elles appellent à une réappropriation démocratique de la monnaie, à une pression sur une économie sans conscience, à une réorganisation de l'ensemble des grandes monnaies sur le critère de la facilitation des échanges et du « doux commerce » plutôt que de la violence sociale.

La phase d'expérimentation du projet Sol a débuté en 2005. Quelles sont vos premières analyses ?

J.-P. P. : La phase d'expérimentation de Sol (2) doit se poursuivre jusqu'en décembre 2008. Les premiers échanges ont démarré au premier trimestre 2007. Ils prennent de l'ampleur, au fur et à mesure que les interrogations que le projet suscite sont levées et que celui-ci est effectivement intégré dans les stratégies des entreprises et associations participantes.

Il est sans doute un peu tôt pour évaluer ce que produit le Sol (3). Nous remarquons cependant une grande motivation et adhésion au projet. Ainsi, après les trois premières régions (Bretagne, Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais), nous avons élargi les territoires d'expérimentation à la région Rhône-Alpes, et maintenant à l'Alsace. Ce projet nous paraît répondre à une sensibilité, à une attente qui ne demande qu'à se concrétiser. Ainsi, nous constatons un bouillonnement autour des potentialités d'utilisation du Sol, tant dans le mode de coopération entre les structures partenaires qu'avec les collectivités locales. Par exemple, aider des familles monoparentales défavorisées à acquérir à moindre coût des aliments issus du commerce bio, avec une dotation de la collectivité, c'est possible !

C. W. : Cependant, on note que le Sol, comme toute monnaie complémentaire – outil de transformation pragmatique –, vient réinterroger nos modes de pensée, nos pratiques (sur la richesse, la monnaie, l'échange, la rétribution, la mesure, etc.) et notre compréhension du système dans lequel nous sommes insérés. C'est un « pas de côté » qu'il n'est pas toujours facile de faire. Prenons par exemple le Sol Engagement. C'est un outil pour le développement des échanges en temps, la circulation des richesses qui ne sont pas dans la sphère des échanges marchands, aujourd'hui invisibles lorsque l'on définit la richesse d'un pays ou d'une collectivité (4). Le Sol Engagement introduit une monnaie dont la première fonction est celle d'unité de compte, de marqueur des échanges. Cette monnaie se crée ainsi du fait de l'échange (en ouvrant un compte positif pour le donneur et négatif pour le receveur). Par les questions que cette mécanique pose, nous sommes conduits à nous interroger sur les mécanismes qui régissent la création monétaire actuelle et ce que produisent ces mécanismes, en termes d'inégalités (5).

Le Sol s'organise autour des structures de l'économie sociale et solidaire. Pourquoi ?

J.-P. P. : La finalité du projet est de contribuer à replacer la monnaie au rang de moyen et, par ce biais, de contribuer au développement d'une économie fondée sur des valeurs écologiques et sociales. L'économie sociale et solidaire, dont la finalité est l'homme et non la finance, qui entend dire haut et fort sa façon d'entreprendre autrement tout en réussissant économiquement, et qui s'organise autour des valeurs de solidarité, d'équité et d'utilité sociale, est ainsi naturellement le socle de Sol.

C. W. : Mais ce sont bien ces valeurs partagées qui constituent le terreau de Sol, au-delà de critères d'appartenance. Ainsi, la charte de fonctionnement du « réseau Sol » définit les structures pouvant être agréées et participer aux échanges comme celles *« qui, dans leur objet, leur management et leur fonctionnement, mettent en œuvre les valeurs de l'économie sociale et solidaire »*. Cela concerne *« en priorité les structures qui inscrivent leur action dans le cadre des principes de l'économie sociale et solidaire (association, coopératives, mutuelles et fondations) »* mais aussi *« les structures qui démontrent leur plus-value sociale, écologique ou citoyenne, tant par l'orientation de leur production de biens et de services que par les conditions de réalisation de leur production, notamment au service du développement local »*.

Ainsi, le Sol est également un aiguillon qui invite en permanence chaque entreprise à se réinterroger sur ses valeurs et sur les modalités de mise en pratique de ces valeurs. Par exemple, en réinterpellant les entreprises de l'économie sociale et solidaire sur la question de l'utilité écologique et du développement local et durable.

J.-P. P. : Ajoutons que le Sol fait la jonction avec les collectivités locales qui revendiquent les mêmes objectifs et la même philosophie. L'économie sociale et solidaire, dans sa diversité, ses contradictions mais aussi son poids (10 à 13 % du nombre d'entreprises et du nombre d'emplois), constitue une base d'appui significative pour un projet comme le Sol. Elle est le levier pour construire un vaste réseau partageant les mêmes valeurs, éthiques, sociales et environnementales.

Propos recueillis par Thierry Brun

(1) La monnaie réserve de valeur permet de se projeter dans le futur, par la thésaurisation, pour différer les échanges dans le temps. Mais le processus de « fétichisation », en laissant croire que la monnaie est une richesse en soi, conduit à l'accumulation et à la spéculation.
(2) Cette phase expérimentale bénéficie de l'appui du Fonds social européen (programme Equal), des conseils régionaux des régions concernées (Bretagne, Île-de-France, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais) et de quatre entreprises de l'économie sociale (Macif, Maif, Crédit Coopératif et Chèque-Déjeuner).
(3) Toutes les informations sur le projet Sol sont disponibles à l'adresse www.sol-reseau.org
(4) Cette question est développée de façon détaillée dans les écrits de Patrick Viveret (**Reconsidérer la richesse**, éditions de l'Aube, 2003) et de Dominique Méda (**Qu'est-ce que la richesse ?**, éditions Flammarion, 2000).
(5) Lire notamment **Mais où va l'argent ?**, de Marie-Louise Duboin, éditions du Sextant.

* Patrick Viveret, philosophe, a défini une nouvelle approche de la richesse dans un rapport intitulé **Reconsidérer la richesse** (éditions de l'Aube, 2003). Il est vice-président de l'association Sol.
Celina Whitaker, ingénieur agronome de formation, est membre de l'équipe de coordination nationale du projet Sol.
Jean-Philippe Poulnot est administrateur et directeur du développement du groupe Chèque-Déjeuner. Il est aussi directeur du projet Sol.

AUTOPRODUCTION

Logiciels : le statut de la liberté

L'industrie de l'informatique est aux mains d'une poignée de multinationales. Mais on peut refuser de se soumettre aux monopoles, choisir ses outils, et devenir un utilisateur averti plutôt qu'un consommateur.

Allumez un ordinateur PC, vous y verrez dans l'écrasante majorité des cas s'afficher le logo Windows, ainsi que les icônes Microsoft Word et Internet Explorer. Des logiciels propriétaires que les utilisateurs payent mais qui ne leur appartiennent pas pour autant. Ce qu'ils achètent est une simple licence leur conférant un droit d'utilisation très limité : le logiciel ne peut être installé que sur une seule machine, ne doit être ni prêté ni copié (sauf dans le cas d'une copie de sauvegarde), et son code source (l'ensemble des instructions écrites qui le composent) est secret, brevets obligent. C'est un peu comme si l'on vendait une voiture en interdisant à son acheteur de la laisser conduire par quelqu'un d'autre, et en l'empêchant, en cas de panne, de la faire réparer par le garagiste du coin, parce que le capot serait scellé.

Microsoft a bâti son immense fortune (49e au classement Fortune 500) en prenant en otages des milliards d'utilisateurs de PC, qui se voient imposer un système d'exploitation Windows installé par défaut et des programmes génériques habilement intégrés au système. La firme de Redmont profite de ce marché captif, comme la plupart des éditeurs de logiciels, pour pratiquer des tarifs arbitrairement élevés. Un document transmis à la commission des opérations boursières américaines (SEC) en 2002 a révélé que sa marge brute était de plus de 86 % sur un produit connu pour ses bugs et ses problèmes de sécurité récurrents. Un produit qui, de plus en plus, contrôle et restreint ce que les utilisateurs sont autorisés à faire. Ainsi, Windows Vista contrôle périphériques et fichiers lus, et, si nécessaire, dégrade la qualité de sortie du son et de l'image pour prévenir le piratage !

Nombreux sont ceux qui, pour échapper au monopole de Microsoft, préconisent l'utilisation des logiciels libres (LL). Des informaticiens, mais aussi des administrations, des enseignants, des entreprises ou des élus comme Richard Cazenave et Bernard Carayon (UMP), qui ont œuvré pour que tous les députés soient désormais équipés de portables Linux. Performants, mieux sécurisés, les LL ont été développés depuis plus de quinze ans par une communauté mondiale de codeurs, réunis autour d'une même philosophie : la protection des droits des utilisateurs. Ce sont les utilisateurs qui doivent contrôler les outils, et non l'inverse. Ils doivent être libres d'utiliser et de copier les programmes comme ils le souhaitent. Mais aussi de savoir exactement ce que font les machines et de s'assurer qu'elles ne font rien d'autre que ce qu'ils leur demandent. Une transparence liée au fondement même du libre : la liberté d'accéder, de modifier et de diffuser le code source. Cette pratique était d'ailleurs la règle dans le milieu informatique et scientifique jusqu'à l'émergence, dans les années 1980, du marché de l'informatique grand public. Et Internet doit son essor fulgurant au fait que la communauté des informaticiens a su maintenir les standards ouverts indispensables à l'intéropérabilité.

« L'enjeu des LL est à la fois éthique, *social et politique »*, ne cesse de répéter Richard Stallman, pionnier du libre et fondateur de la Free Software Foundation. Les logiciels sont un bien commun qui profite à l'intérêt général. Ils ne doivent pas être appropriables pour servir des intérêts privés. *« Quand nous développons une application innovante,* explique Philippe Aigrain, auteur *de Cause Commune, l'information entre bien commun et propriété, 1 % vient de nous et 99 % proviennent du pot commun de ceux qui nous ont précédés. Si le pot commun cesse d'être commun, que l'on permet son appropriation par les brevets, il n'y a simplement plus d'innovation possible, sauf pour les gros acteurs capables de passer des accords de licence croisée. »* L'ouverture du code à toute la communauté des développeurs fait obstacle à toute appropriation. Elle est aussi la garantie de la fiabilité et de la sécurité des LL. L'évaluation par les pairs et la contribution active des utilisateurs permettent d'améliorer en permanence les fonctionnalités et de détecter et corriger les bugs et failles de sécurité. Cette transparence est le meilleur gage de sécurité et de confidentialité des échanges, un paramètre essentiel aussi bien pour les particuliers que pour les États soucieux de se protéger de transferts d'informations indiscrets.

Le principe de libre diffusion, quant à lui, permet de poser les bases d'une sorte de « service universel », garantissant l'accès du plus grand nombre à l'éventail des outils de base et donc à l'information et aux connaissances diffusées par le réseau. Cet avantage économique est un atout majeur

Mozilla, Firefox, Thunderbird et Open Office peuvent être utilisés librement.

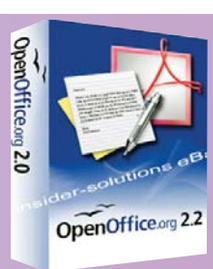

pour lutter contre la fracture numérique qui pénalise les catégories sociales défavorisées et les pays moins développés. Il ne laisse pas non plus indifférentes les administrations européennes soucieuses de minimiser les dépenses et de protéger leur indépendance technologique.

Malgré tout, trop d'utilisateurs restent encore prisonniers de Windows. Sans doute victimes de ce blocage vis-à-vis de l'informatique, qui fait dire : *« L'ordinateur, je n'y comprends rien. »* Pourtant, tous ceux qui ont adopté le libre le disent : passer à Linux n'est plus aujourd'hui réservé aux « pros ». Les distributions (package système et applications fournies sur CD) s'installent facilement. Il existe des « live CD » pour se familiariser avec un environnement Linux et les logiciels libres de base avant de sauter le pas. Une autre option, pour les plus récalcitrants à la technique, est de conserver Windows mais de remplacer Word, Internet Explorer et Windows Media Player par leurs équivalents libres Open Office, Firefox, Thunderbird et VLC Player.
Aucune excuse pour ne pas faire ce choix politique : l'environnement de travail est quasi identique, et les performances sont meilleures. Dépasser le blocage implique également un apprentissage dès l'école, non pas des produits mais des fonctionnalités et structures des programmes. Ce qui suppose une politique plus volontariste de l'Éducation nationale. Cette administration, qui a souscrit à l'alternative du libre depuis 1998, a certes équipé à 98 % ses serveurs de LL. Mais son dernier ministre a surpris en déclarant l'an dernier : *« Le poids du logiciel libre au sein du système éducatif a été l'un des éléments qui ont permis de négocier avec Microsoft des tarifs particulièrement intéressants sur la suite bureautique Office. »* Un opportunisme qui laisse au monopole de beaux jours devant lui.

CHRISTINE TRÉGUIER

Pour passer au libre

Sites d'information :
- Lea Linux : http://lea-linux.org/cached/index/Accueil.html
- Framasoft : http://www.framasoft.net/
- APRIL : http://www.april.org
- AFUL : http://www.aful.org
- Free Software Foundation Europe www.fsfeurope.org

Essayer Linux sur live CD
- Knoppix : http://www.knoppix-fr.org/
- Mandriva One : http://www.mandriva.com/fr/community/mandrivaone
- Ubuntu : http://releases.ubuntu.com/6.06/

Les principales distributions Linux :
- http://www.framasoft.net/rubrique231.html

Les logiciels libres compatibles sous Windows
- http://www.framasoft.net/rubrique216.html
- Ikarios, la boutique du Libre
- http://www.ikarios.com

DR

Pour l'économiste Guy Roustang*, le « faire soi-même » est un immense marché qui n'intéresse pas les marchands. Il possède pourtant bien des vertus, économiques et sociales.

TRIBUNE

Plaidoyer pour l'autoproduction

LE PROGRÈS SOCIAL continue d'être associé à l'augmentation du revenu individuel et à celle du PIB. Il faudrait changer de perspective et s'interroger sur le meilleur équilibre entre économie monétaire et non monétaire, entre les activités rémunérées et celles qui ne le sont pas. Il faudrait reconnaître qu'à revenu égal, celui qui peut améliorer lui-même son logement fait des économies très importantes. On constate également que, même dans une société urbanisée comme la nôtre, la proportion des légumes autoproduits est très élevée. Mais encore faut-il pouvoir disposer d'un espace à cultiver. Ce sont ceux qui sont déjà à l'aise qui peuvent le plus facilement recourir à l'autoproduction et améliorer leur ordinaire (1). Il suffit de voir le succès des magasins de bricolage.

Le Programme autoproduction et développement social (Pades) a précisément pour but de permettre à ceux qui le souhaitent d'augmenter leur autoproduction, au-delà des activités contraintes de l'économie domestique. Les besoins sont immenses, mais ils n'ont pas la possibilité de s'exprimer. Quand on dispose d'un terrain et que l'on demande à des habitants de logement sociaux s'ils souhaitent avoir une parcelle à jardiner, 15 à 20 % indiquent qu'ils sont intéressés. Et cela dans toute la France, ce qui fait beaucoup de monde. Il y a là un formidable « marché » qui n'intéresse pas les marchands. Chaque fois qu'un tel jardin se crée, on se trouve toujours avec une liste d'attente de dizaines de personnes que l'on ne peut pas satisfaire. Voilà donc un besoin manifeste, indiscutable, qui n'est pas pris en compte dans notre société, alors que dans le même temps une publicité tapageuse cherche à susciter des envies de consommer tout et n'importe quoi, en s'appuyant sur des enquêtes sophistiquées pour conditionner l'acheteur. Les évaluations prouvent que ces jardins permettent à ceux qui en profitent d'améliorer la qualité et la diversité de leur alimentation, d'avoir une activité autonome, de sortir de leurs quatre murs, et de prendre plaisir à produire et à échanger légumes ou fleurs. La mise en place de jardins à partir d'une concertation avec les habitants permet à ceux-ci de s'exprimer et de prendre en charge un espace de vie commun.

Le terme « autoproduction » pourrait donner à penser qu'il y a enfermement dans la sphère privée, mais c'est le contraire qui se passe. À condition d'être correctement accompagnée, l'autoproduction est une démarche favorisant la civilité et l'entraide. Lorsqu'on crée des jardins dans un quartier, il n'est pas question de réserver les parcelles aux plus défavorisés, il faut au contraire favoriser la plus grande mixité sociale possible. Cela contribue à changer l'image d'un quartier.

L'autoréhabilitation du logement est un autre secteur d'activité où les besoins sont immenses. À titre expérimental, le Pades a proposé à quatre villes (Bordeaux, Perpignan, Le Havre et Les Mureaux) de créer des services d'accompagnement. Avec la collaboration des Compagnons bâtisseurs, qui ont un savoir-faire ancien dans ce domaine, des services ont pu être créés. Il s'agit en l'occurrence d'un technicien du bâtiment, aidé par un travailleur social, qui accompagne chaque année une quinzaine d'habitants dans la restauration de leur logement. Donner aux personnes la possibilité de définir un projet d'amélioration de leur chez-eux et de réaliser elles-mêmes tout ou partie

L'autoréhabilitation du logement est un secteur d'acti-

des travaux a des effets techniques et sociaux considérables. Forts de cette expérience, les maires des quatre villes concernées ont écrit à Jean-Louis Borloo, alors ministre du Logement, pour lui dire : *« Nous pouvons affirmer qu'aucune autre démarche d'amélioration du logement ou de rénovation de l'habitat urbain ne permet d'obtenir ces résultats avec des publics souvent difficiles. »*
Le Pades s'efforce d'aider les nombreuses initiatives qui sont prises un peu partout par des associations ayant compris qu'il existait d'immenses possibilités de développement de l'autoproduction accompagnée. Il s'agit de favoriser les échanges entre associations pour que chacun, au lieu d'avoir tout à réinventer, puisse profiter des pistes empruntées par d'autres et éviter les impasses. Il s'agit de tirer la leçon de ces expériences et de diffuser largement les conseils qui en résultent. C'est ainsi que vingt-deux fiches ont été rédigées en direction de tous ceux qui développent des activités de réhabilitation du logement (voir le site www.padesautoproduction.org). Des documents ont également été rédigés sur la création des jardins familiaux de développement social, toujours en liaison avec des opérateurs de terrains, en l'occurrence Jardins d'aujourd'hui et Saluterre à Bordeaux (2). Il faut éviter le bricolage et travailler avec méthode, sinon on se prépare bien des déceptions.

Les jardins familiaux de développement social ou l'autoréhabilitation du logement ne sont pas les seules activités d'autoproduction susceptibles de se développer. On peut citer aussi les ateliers de cuisine, l'entretien des équipements durables, la fabrication de meubles, les ateliers de couture, etc. Selon Véronique Fayet, adjointe aux affaires sociales de la ville de Bordeaux, pour permettre à chacun de devenir acteur et créateur, *« l'autoproduction sous toutes ses formes offre des perspectives immenses et à ce jour sous-utilisées »*. Cette sous-utilisation n'est pas un hasard, car elle heurte de front un socle d'idées faisant système : l'assimilation du niveau de vie au revenu monétaire et au volume de ce que l'on consomme, l'idée que la croissance du PIB, c'est-à-dire de l'économie monétaire, est un bien en soi, sans égard pour ce qui est produit et consommé. Sans égard non plus pour les conditions de production. Dans le calcul économique, le travail est considéré comme une désutilité compensée par une rémunération, qui permet la consommation. Quand on produit avec plaisir, pour soi ou ses proches, le raisonnement est tout autre, le travail n'est pas une désutilité : même s'il suppose un effort, il est source de satisfaction.

TOPALOFF/AFP

vité où les besoins sont immenses.

Dans la perspective de l'économisme et de la société de marché, il y a une autre bonne raison de ne pas s'occuper de l'autoproduction accompagnée : elle ne crée pas d'emplois. Il y a tout un débat à mener sur les relations entre cette dernière et l'insertion par l'activité économique. Pour notre part nous considérons, avec bien des acteurs de l'insertion par l'activité économique, que l'autoproduction accompagnée favorise l'insertion sociale de personnes en difficulté. Une analyse de l'évolution des quatre-vingt familles ayant participé à la réhabilitation de leur logement dans les quatre villes que nous avons citées montre qu'elles ont repris confiance en elles-mêmes, que les relations à l'intérieur de la famille et avec le voisinage se sont améliorées, qu'une proportion non négligeable a commencé une formation ou retrouvé un emploi, qu'elles ont moins recours aux services sociaux, etc. Il y a donc bien insertion – et il faut ajouter : par l'activité économique, car l'autoproduction est une activité économique. Dans cette perspective, ceux qui accompagnent les personnes à la recherche d'un emploi devraient comprendre que ces dernières ont parfois intérêt à développer des activités d'autoproduction pour vivre mieux, à revenus équivalents, et avoir une activité qui les sorte de leur isolement.

En ce qui concerne les relations entre autoproduction et économie solidaire, les chercheurs du Centre de recherches et d'information sur la démocratie et l'autonomie (Crida), orfèvres en la matière, considèrent que l'autoproduction accompagnée fait évidemment partie de l'économie solidaire. La question reste en suspens avec les signataires du Manifeste de l'économie solidaire, paru dans *le Monde* du 22 septembre 2006. En effet, certains d'entre eux considèrent que l'autoproduction accompagnée ne peut pas bénéficier des fonds réservés à l'économie solidaire, puisque la création d'emplois n'est pas l'objectif mis en avant. Voilà un débat important, qu'il faudra mener pour savoir à quoi s'en tenir avec l'économie solidaire. Est-elle une béquille chargée de développer l'emploi et notamment de remettre dans le circuit de la société de marché ceux qui ont des difficultés ? Ou est-elle une économie ayant pour ambition de contribuer à redonner sens à la vie économique, en encourageant les formes d'activité qui permettent de satisfaire les besoins essentiels ? C'est évidemment ce dernier choix que nous défendons en voulant faire reconnaître tout l'intérêt de l'autoproduction accompagnée.

G. R.

(1) « L'inégalité n'est pas seulement monétaire », Guy Roustang, Alternatives économiques, n° 182, juin 2000.
(2) saluterre @wanadoo.fr

* Guy Roustang est directeur de recherche honoraire au SED-Lise (CNRS-Cnam).

Les voyages forment l'amitié

Les habitants du village burkinabé de Zigla Koulpélé témoignent de l'enrichissement réciproque que procurent les circuits organisés par l'association « Tourisme et développement solidaires ». **Reportage**

Dimanche 17 juin, 16 heures. *« Doméléké, bonjour, bonne arrivée ! »* Il fait 40 °C malgré le gris du ciel, typique de la saison des pluies au Burkina Faso. Le petit groupe de touristes, arrivé en fin de matinée au campement de Zigla Koulpélé, traverse le village, salué par les habitants, dont de nombreux enfants.

Après avoir pris possession de leurs cases, les neufs voyageurs se retrouvent tout d'un coup dans une scène digne d'un film de Jean Rouch. À l'invitation du « kir » (prononcer kiri), le chef coutumier du village, ils se rendent à la cérémonie rituelle de bienvenue. Sa jeune Majesté Issoufou Bandaogo trône dans son fauteuil, au centre du village, sous une paillote au toit de chaume, entouré des notables qui représentent le conseil des Sages. Peu avant, au campement, l'équipe chargée d'encadrer les touristes avait remis au « petit kir » (porte-parole désigné par le groupe) les traditionnelles noix de cola. À l'issue de la cérémonie, celui-ci les offre au chef du village pour le remercier de son accueil. Le kir lui remet, en échange et en signe de bienvenue, un poulet vivant.

Le rituel accompli, la conversation roule sur les difficultés économiques rencontrées par le village : *« Certaines familles peuvent se trouver à court de nourriture au moment de la période de soudure, juste avant la future récolte. »* Mais la chefferie évoque aussi avec fierté les développements réalisés à Zigla depuis l'arrivée de l'association Tourisme et développement solidaires (TDS). Issoufou Bandaogo conclut l'entrevue en insistant auprès des voyageurs sur les bienfaits de cette nouvelle forme de tourisme : *« Elle représente pour nous un apport économique indéniable. Mais le progrès social auquel nous accédons et ces échanges entre nos deux cultures permettent aussi une réelle avancée de nos mentalités. N'est-ce pas l'essentiel ? »*

Le principe des rencontres et des échanges interculturels est en effet à la base du projet imaginé par Pierre Martin-Gousset, le fondateur de TDS. Depuis 1999, cette association de solidarité internationale met en œuvre de nouvelles formes de tourisme équitable et solidaire. Comme le prévoit la charte que TDS, le village d'accueil et les touristes s'engagent à respecter, une part non négligeable des bénéfices réalisés par l'association est reversée aux habitants. Les Français arrivés pour la semaine à Zigla ont choisi d'accompagner cette démarche.

CLOTILDE MONTEIRO

Le campement de Zigla Koulpélé, où sont accueillis les voyageurs de TDS.

Dans la matinée du lendemain, le groupe entame un tour du village, commenté par les guides du campement : *« Zigla Koulpélé, qui signifie "la colline blanche", est un village d'environ sept mille habitants, situé au cœur de la brousse, en pays bissa. La population est essentiellement composée de Bissa ; quelques Peuls résident aux abords du village »*, explique Louhoutou. Il apprend à son auditoire que la bourgade, située à près de quatre heures de route au sud-est de Ouagadougou, sur le département de Garango, est composée d'une centaine de concessions.

« Zigla Koulpélé a été retenu par TDS car il possédait déjà une organisation villageoise structurée. Notamment grâce à la présence active, sur le plan du développement scolaire, d'une ONG danoise, Bornfonden », raconte Bodjon Bazongo, qui assure l'interface entre les villages burkinabés et TDS.

Le groupe fait une halte devant la cour de l'école maternelle, remplie d'enfants curieux et amusés de venir serrer des mains

CLOTILDE MONTEIRO

Les enfants du village ont rencontré le groupe de touristes solidaires.

à la peau blanche. Puis les voyageurs sont conduits à l'extérieur du village, jusqu'à une retenue d'eau bordée de magnifiques manguiers aux feuillages luxuriants. Vision rafraîchissante dans un paysage de brousse à dominante ocre. La construction du plan d'eau, aujourd'hui grouillant de crapauds amoureux, et, dit-on au village, de caïmans, a été confiée aux jeunes. Il constitue un gisement d'emplois qui donne aux aînés des arguments supplémentaires pour convaincre les *« jeunes pousses »* de ne pas *« partir en aventure »*.

À Zigla, la question de l'émigration est en effet prégnante. *« Ceux qui partent sont appelés ici les aventuriers »*, précise Bodjon, alors que Louhoutou fait une halte pour saluer une famille à pied d'œuvre sur son lopin de terre, malgré la chaleur (1). Le rapport de présentation du Plan villageois de développement (PDV) de Zigla Koulpélé précise qu'une cinquantaine d'hommes ont émigré vers l'Italie, et environ trois mille se trouveraient en Côte-d'Ivoire, au Ghana et au Gabon. Dans certaines concessions, seuls restent les femmes, les personnes âgées et les enfants. Mais certains jeunes sont indifférents aux pressions exercées sur les familles par le kir et les notables. *« Ils restent fascinés par l'étranger et continuent de disparaître juste avant l'aube, dans la clandestinité »,* déplore un des notables.

Ce phénomène est un des sujets de conversation récurrents au village. Beaucoup sont frappés par la réussite de ces chanceux « aventuriers ». *« Les cases que vous apercevez construites en dur* [les autres sont en torchis et en chaume] *appartiennent à des familles dont l'un des membres est parti en aventure »,* explique Bodjon Bazongo. *« C'est surtout la télévision, qu'ils ont l'occasion de regarder au ciné-club du village, qui fait basculer ces jeunes dans le monde irréel de l'abondance et éveille chez eux ce désir »*, renchérit Louhoutou.

Le groupe fait ensuite une halte devant un puits récemment foré, qui alimente une des écoles du village. D'autres détours conduiront les touristes jusqu'à la route intercommunale, entre Zigla Kulpélé et Zigla Polacé, dont la construction est également assurée par les jeunes du village.

Aux heures les plus chaudes de l'après-midi, chacun se réfugie dans la relative fraîcheur de l'atelier de tissage. Angèle Gangani est la maîtresse du lieu. Formatrice en tissage et couturière, elle a le verbe haut et la blague facile. Elle accueille les visiteurs par un sonore et souriant *« bonne arrivée ! »*. Angèle travaille avec une armada de petites mains qui s'activent, parfois un bambin accroché à leurs jupes. *« Ce sont toutes des adolescentes qui n'ont pas eu la possibilité d'aller à l'école,* explique Angèle. *Elles apprennent ici en deux ans un métier qui leur permettra, si elles le souhaitent, de monter leur propre atelier de couture. »* Très à l'aise avec les touristes, Angèle les invite à passer commande : *«Parlez fort ! Ambiancez ! »* Hilarité générale. Les voyageuses se laissent tenter par l'idée d'un joli boubou sur mesure. Les apprenties couturières, crayon et mètre en main, prennent les mensurations des volontaires, et les conversations s'animent…

Sous la paillote du campement, autour d'un *bissap* rafraîchissant (boisson à base de fleurs d'hibiscus), des membres de la Commission villageoise de gestion du terroir (CVGT) révèlent aux voyageurs les rouages du plan de développement de Zigla. Au cours de la discussion, ces derniers découvrent que les recettes de la CVGT, environ un million de francs CFA (soit 1 500 euros) par an, proviennent presque exclusivement de l'activité touristique générée par TDS. *« On ne reçoit aucun soutien financier de l'État »,* explique Oussman Bandaogo, vice-président de la Commission.

La sensibilisation aux dangers des maladies sexuellement transmissibles et du sida ainsi que la lutte contre l'excision ont aussi été financées par ces revenus, raconte Salamatou Gouem, chargée des questions de lutte contre cette pratique. Représentante des femmes et directrice de l'école maternelle, Mariam Bancé estime que « *ces séances ont été déterminantes. Les mentalités ont fait un bond en avant. Aujourd'hui, c'est la femme excisée qui a honte et plus l'inverse.* »

La discussion prend un tour plus personnel quand Mariam explique que les femmes

Vacances équitables

Vivre au rythme d'un village africain, aller à la rencontre de ses habitants et participer à un projet associant tourisme équitable et développement local, tel est le programme proposé par les villages d'accueil TDS. Diverses formules (de 9 à 16 jours) au Burkina Faso et au Bénin combinent des séjours en village d'accueil avec des circuits touristiques ou des randonnées pédestres.

Au Burkina Faso, les quatre villages d'accueil proposent de rencontrer des communautés représentatives d'un terroir et d'un groupe ethnique.

Au Sud du Bénin, les villages d'Avlékété et de Gnidjazoun, voisin de la cité historique d'Abomey, se trouvent entre mer et lagune, à mi-chemin de Ouidah, l'ancien port aux esclaves, et de Cotonou, la capitale économique du pays.

Le nombre de voyageurs est limité à douze personnes, et quasiment tous les voyages sont organisés aux moments creux de la saison agricole.

L'accueil des voyageurs ne remet donc pas en question la vocation première du village, mais lui assure un complément de revenus.

Des circuits sont également proposés hors village d'accueil, dans le cadre de partenariats avec des ONG locales, au Maroc et au Mali. Des projets sont en cours au Mali et en Amérique latine.

Tous les séjours respectent la charte du tourisme équitable : 20 % du prix du voyage revient à la communauté d'accueil, dont 8 % pour ses actions de développement.

Tarifs à partir de 1 070 euros.

TDS : www.tourisme-dev-solidaires.org
Tél. : 02 41 25 23 66.

sont conscientes du chemin qui leur reste à parcourir pour *« ne plus rester derrière les hommes »*. Pour elles, l'éducation est désormais une étape essentielle : *« Nous exigeons des garçons comme des filles qu'ils nous aident aussi bien aux travaux des champs qu'aux travaux domestiques »*, confie Mariam. Les questions fusent. Mariam est maintenant très curieuse de savoir comment les Occidentales se débrouillent avec le patriarcat…

Entraîné au cœur des préoccupations qui agitent les villageois, le touriste solidaire est souvent renvoyé à ses propres contradictions. L'enrichissement est réciproque. C'est ce qui fait tout le sel de ces voyages équitables. Bientôt, Zigla devrait acquérir une autonomie totale dans la gestion de son campement touristique. L'association TDS ambitionne, en effet, de devenir à terme un simple trait d'union entre les touristes et les villages. Pour l'heure, les voyageurs, installés sous les manguiers, observent les enfants partant à la fête de clôture de l'école maternelle, leur chaise sur la tête.

CLOTILDE MONTEIRO

(1) Les cultures de mil, de sorgho blanc et d'arachide sont effectuées à mains nues ou avec l'aide d'ânes pour les familles les mieux loties.

La sensibilisation aux dangers des maladies sexuellement transmissibles et du sida ainsi que la lutte contre l'excision ont été financées par les revenus de l'activité touristique générée par TDS.

CLOTILDE MONTEIRO

Les enfants de Zigla Koulpélé se rendent à la fête de leur école.

Un secteur en plein développement

Le milieu du tourisme équitable se structure progressivement. Un label certifiant son engagement éthique est en cours d'élaboration.

«UTILISER LE TOURISME *comme facteur de développement. »* C'est sur ce principe que Pierre Martin-Gousset a créé, en 1999, Tourisme et développement solidaires (TDS). Cette association a été l'une des premières à conceptualiser la notion de tourisme solidaire en lien avec une approche de développement local. Et elle continue d'occuper aujourd'hui une place originale dans ce paysage. TDS demeure en effet la seule organisation à se positionner à la fois en tant qu'ONG de développement et association de voyages équitables.

Dans les années 1990, TDS et d'autres organisations à la démarche similaire ont ouvert une voie en se réunissant au sein de l'association, Loisirs, Vacances, Tourisme (LVT). L'étude d'une certification spécifique s'est imposée et a conduit TDS et certaines de ces associations à un rapprochement avec la Plate-forme pour le commerce équitable (PFCE), sur la base d'une charte du tourisme équitable adoptée par la PFCE.

Une nouvelle étape a été franchie en 2002, lorsque le rôle de ces associations a été reconnu par l'Union nationale des associations de tourisme (Unat), via la publication d'un premier guide du tourisme responsable, soutenu par le ministère des Affaires étrangères. L'Unat, LVT et la PFCE ont travaillé ensuite à la mise en place de critères plus sélectifs découlant de la charte de la PFCE. Une démarche qui, à l'initiative de l'Unat, a donné naissance, en 2006, à l'Association pour un tourisme équitable et solidaire (Ates). Elle représente aujourd'hui une vingtaine de structures : organisations de voyage, ONG, comités d'entreprise ou collectivités locales.

L'Ates est désormais une plate-forme d'échanges qui a pour vocation d'être l'association de référence, en France, dans le secteur du tourisme équitable et solidaire. Elle s'est donné pour mission, notamment, de soutenir les initiatives de tourisme communautaire dans les pays du Sud (en Afrique et en Amérique du Sud). Elle propose notamment à ses acteurs une aide à la mise en réseau et à la commercialisation.

L'Ates planche actuellement sur l'élaboration d'une certification qui permettra à ses membres d'adopter, à terme, une charte de qualité commune. Ce label permettra d'avancer dans la structuration de ce secteur d'activité et d'optimiser le potentiel d'adhésion d'un public plus large. L'étude de clientèle lancée par l'Unat en 2005, « Le tourisme solidaire vu par les voyageurs français », estimait en effet le nombre de voyageurs de tourisme solidaire à environ 3 000 par an. Une goutte d'eau dans l'océan ! Mais les touristes n'ignorent plus aujourd'hui les effets néfastes du tourisme de masse, notamment sur l'environnement. Cette prise de conscience collective incite un nombre croissant de personnes à voyager autrement. Ce qui laisse également entrevoir de nouvelles perspectives pour le secteur du tourisme équitable et solidaire.

C. M.

Unat et Ates : www.unat.asso.fr

Trois pistes solidaires

Loin du tourisme classique, certaines associations proposent des voyages comportant un programme d'aide aux populations locales.

La Route des sens s'est fixé comme priorité d'aider à la survie et au développement des peuples dans le besoin. Cette association propose des séjours sous des latitudes lointaines comme le Panama, le Laos ou Madagascar. Au Panama, entre océan Pacifique et mer des Caraïbes, le voyageur partira à la rencontre des communautés amérindiennes dans un environnement exceptionnel. Les Embera subsistent principalement des produits de la chasse et de la pêche, ainsi que de la cueillette des fruits. Ils vivent en harmonie avec l'environnement préservé de la forêt tropicale. Au Laos, c'est une traversée du fleuve Mékong, des rencontres villageoises, la découverte des rizières et la visite de temples bouddhistes qui sont au programme. Ce voyage est conçu dans un esprit de rencontre et de partage de la culture laotienne.

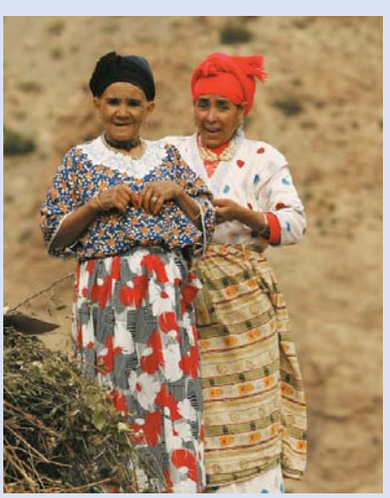

JACKSON/GETTY IMAGES/AFP

Développer des échanges et des projets d'actions rurales en tourisme solidaire (Déparrts) est le nom d'une association qui propose aux touristes de découvrir l'envers des images « carte postale ». Elle met son expérience du voyage au service de populations locales afin que celles-ci puissent prendre en main leur développement. Les séjours sont construits en partenariat avec des structures locales œuvrant pour la réalisation de projets d'éducation, de protection de l'enfance et pour la condition des femmes. Les voyageurs partageront le quotidien des Berbères marocains ou des Indiens quechuas. Déparrts privilégie les déplacements à pied pour que le visiteur s'imprègne au mieux des territoires traversés et prenne le temps de la rencontre.

Croq'Nature s'est donné pour mission de faire découvrir aux voyageurs des lieux inhabituels et de leur faire partager les réalités de la vie locale, tout en permettant aux habitants du désert ou des montagnes d'accéder à un véritable développement. Ces voyages sont conçus sous la forme de randonnées ou de circuits culturels accompagnés, de séjours en bivouac, en immersion ou en liberté au Sahara, dans l'Atlas et au Maghreb. Pour Croq'Nature, le tourisme au Mali, par exemple, ne se résume pas à la découverte du pays dogon. Il est un des seuls opérateurs à proposer également la découverte du nord de ce pays d'Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement de la région de Gao. Certes, il n'y a pas de grandes dunes correspondant à l'image que l'on se fait du Sahara, mais une richesse humaine inestimable. Touaregs, Bambaras, Songhaï, Peuls, Bozos, sont autant d'ethnies qui cohabitent depuis des siècles et que Croq'Nature a décidé de soutenir, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé.

C. M.

Ces trois associations sont adhérentes de l'Association pour un tourisme équitable et solidaire (Ates). Contacts : http://laroutedessens.free.fr, www.departs.org, www.croqnature.com

Fermes sur leurs principes !

Le réseau d'hébergement Accueil Paysan fête ses vingt ans. Ce groupement de fermiers s'est développé en défendant un mode de vie alternatif.

UN PARFUM DE THÉ. Une bonne odeur de soupe aux choux. Des meubles chinés chez Emmaüs… C'est le cadre souvent réservé aux touristes qui ont fait le choix de passer des vacances dans les chambres d'hôtes, relais, gîtes mais aussi campings des agriculteurs du réseau Accueil Paysan.
Cette fédération nationale de fermiers et de (néo)ruraux fête ses vingt ans d'existence (1) et peut s'enorgueillir d'être parvenue à se développer en France et à l'étranger sans le soutien des pouvoirs publics. Une réussite due au volontarisme de ses paysans adhérents, pour lesquels prime la transmission d'un mode de vie à un public désireux de découvrir la vie à la ferme.

Tous ont tourné le dos au productivisme et privilégient une agriculture extensive, souvent bio et sans OGM, avec un souci constant du respect de l'environnement, comme le stipule la charte de qualité du réseau. L'action d'Accueil Paysan permet le maintien d'une activité paysanne grâce à l'accueil des touristes et des populations en difficultés. La convivialité, l'échange et la solidarité sont une préoccupation quotidienne des adhérents.
Créée en Isère en 1987, cette association est née de la réflexion d'une équipe d'agriculteurs et de chercheurs grenoblois. *« Nous avions constaté que l'activité d'accueil de certains petits producteurs leur permettait de continuer à exister, sans qu'ils aient à se conformer au modèle productiviste dominant. Nous avons donc décidé d'élaborer une charte défendant ce mode de vie avec des principes d'accueil »*, explique Éliane Genève, une des fondatrices d'Accueil Paysan.

Depuis, ce réseau n'a cessé d'essaimer et compte 800 adhérents en France et dans une vingtaine de pays (Europe occidentale et de l'Est, Afrique et Amérique du Sud). *« Nous avons dû malgré tout batailler longtemps,* ajoute Éliane Genève, *avant d'obtenir la reconnaissance de notre activité par les pouvoirs publics. »* Aujourd'hui, Accueil Paysan compte parmi les principaux acteurs de l'hébergement touristique tels que Gîtes de France ou Bienvenue à la ferme. *« Mais la concurrence déloyale persiste en notre défaveur,* constate Jean-Marie Perrier, le président d'Accueil Paysan, *les subventions accordées par le ministère du Tourisme à certains de ces organismes restent bien supérieures aux nôtres. »*
À l'étranger, et notamment au Brésil, où les partenaires du réseau sont très actifs, l'action des paysans a très vite été saluée et primée par le programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Outre cette reconnaissance, pour Éliane Genève, l'extension du réseau est *« une ouverture au monde, à d'autres acteurs ruraux qui ont le souci, comme nous, de maintenir une activité agricole tout en assurant une sécurité alimentaire à la population locale »*.

Chez Accueil Paysan, agriculture durable et tourisme équitable vont de pair avec la solidarité. Les handicapés, les femmes divorcées en situation précaire mais aussi les scolaires sont accueillis toute l'année par le réseau. *« Face à une demande grandissante dans ce domaine, notre projet global d'accueil social est notre axe prioritaire de développement »*, précise Jean-Marie Perrier.
« Accueil Paysan est un révélateur des dysfonctionnements de notre société, note Alain Desjardin, en charge des relations extérieures de la fédération. *Des populations précarisées sont accueillies toute l'année. En Vendée, Hélène Tanguy héberge en caravane dans sa ferme des retraités qui n'ont plus les moyens de se loger en ville. »*
Le réseau recèle quantité d'autres initiatives d'intérêt général qui gagnent à être connues et reconnues… Qu'on se le dise !

CLOTILDE MONTEIRO

Site : www.accueil-paysan.com
pour vous procurer **le Guide Accueil Paysan, la Campagne à bras ouverts** (10 euros) ou **le Guide International (8,11 euros, frais de port inclus),** contacter la **Fédération nationale d'Accueil Paysan** : Agathe Ancé et Mélanie Alaitru, Min, 117, rue des Alliés, 38030 Grenoble cedex 2, 04 76 43 44 83, agathe.ance@accueil-paysan.com

(1) La fête aura lieu à Grenoble le week-end du 1er décembre.

Abonnez-vous à *Politis*

et gagnez un voyage équitable et solidaire*

au Burkina Faso

Offre promotionnelle valable jusqu'au 30 novembre 2007

Politis offre à cinq nouveaux abonnés tirés au sort un voyage au Burkina Faso. Ainsi, en vous abonnant, vous soutiendrez aussi l'association Tourisme et développement solidaires.

TDS VOYAGE VOUS PROPOSE LE SÉJOUR

« COULEURS D'AFRIQUE »

9 jours

J1 – Vol Paris/Ouagadougou – Dîner et nuit en hôtel.

J2 – Transfert au village d'accueil – Visite de courtoisie à la chefferie – Présentation de l'équipe d'accueil et du programme de votre séjour – dîner et nuit au campement.

J3 à J6 – Tourisme solidaire au village et sur son terroir

Le programme s'adapte aux goûts et envies des voyageurs (rencontres au village, initiation à la langue locale, rencontres et débats , excursions, spectacles traditionnels...).

J7 et J8 – Retour à Ouagadougou et journée libre.

J9 - Transfert et vol Ouagadougou/Paris.

www.tourisme-dev-solidaires.org

48 numéros dont deux hors-série

> Bulletin à renvoyer à **Service Abonnement Politis, Aldabra 142, rue de Montmartre 75002 Paris**

JE M'ABONNE À *POLITIS*

Nom

Prénom

N° Rue

Code postal Tél. :

Ville

Courriel @

❐ **règlement par prélèvement automatique ci-contre : 9 euros mensuel (108 euros au lieu de 146 euros) durée minimum d'un an. Renouvelable par tacite reconduction au tarif normal.**

❐ **règlement par chèque : 99 euros au lieu de 146 euros.**

❐ **règlement par carte bancaire : 99 euros au lieu de 146 euros.**

Carte bancaire :

expire le : les trois derniers chiffres au dos de votre carte :

Signature :

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT MENSUEL

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom

Prénom

N° Rue

Code postal Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER

N° Rue

Code postal Ville

N° national d'émetteur : 521 498

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements établis à mon nom qui seront présentés par l'organisme créancier Politis, 2, impasse Delaunay, 75011 Paris.

Date : Signature obligatoire

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

établissement guichet N° de compte clé RIB

Important : joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

TDS-HS46

* OFFRE RÉSERVÉE AUX NOUVEAUX ABONNÉS ET VALABLE POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE.

TRIBUNE

DR

DR

Lionel Larqué et Jacques Testart, administrateur et président de la Fondation sciences citoyennes, défendent l'idée de « recherches participatives », incluant des scientifiques et des membres de la société civile.

« La société n'est pas l'ennemie du savoir scientifique »

POUR CELLES ET CEUX qui pensent inéluctable – ou souhaitent – l'avènement de régimes plus autoritaires qu'ils ne le sont déjà (éco-autoritarisme, servitude volontaire) (1), ces quelques lignes sont superflues. Car l'expérience dont il sera question se fonde sur des hypothèses – mais aussi des observations – qui, à notre avis, sont porteuses d'innovations démocratiques *et* scientifiques de premier plan. Il s'agit de recherches-actions, ou recherches participatives, alliant des scientifiques (académiques et/ou indépendants) et des acteurs de la société civile. Vous nous direz : cela n'a rien de révolutionnaire, cela se fait déjà depuis quelques lustres dans de nombreux pays (2). Et vous aurez raison. Mais, curieusement, il aura fallu attendre 2005 pour qu'une autorité locale française, en l'occurrence le conseil régional d'Île-de-France, sur forte inspiration de la Fondation sciences citoyennes, institutionnalise le concept de Partenariats institutions-citoyens pour la recherche-innovation (Picri).

De quoi s'agit-il ? De permettre à des organisations intermédiaires (syndicats, associations, ONG, coopératives…) de proposer, de piloter et/ou de participer à des recherches qui interpellent leur objet social, en partenariat avec des laboratoires scientifiques. Le conseil régional soumet donc annuellement, depuis février 2006, un appel d'offres auquel toutes ces organisations sont éligibles. Des dizaines de projets ont été soumis, et certains sélectionnés, dans la limite des lignes budgétaires (1,2 million d'euros sur trois ans). Le succès est indéniable, même s'il est trop tôt pour tirer des bilans au vu de la durée moyenne des travaux de recherche (trois ans).

Quoi qu'il en soit, les enjeux sont de taille, et l'intérêt des recherches participatives est multiple. Celles-ci visent d'abord à élargir le spectre des recherches légitimes au sein de la communauté scientifique. Pour un chercheur professionnel, décider de participer à des recherches solides en coopération avec des ONG mouvementistes plombe singulièrement les opportunités d'évolution de carrière de l'intrépide. Contrairement à une idée reçue (mais l'est-elle encore aujourd'hui ?), le monde scientifique n'est pas plus ouvert ni collectivement intelligent que n'importe quelle autre corporation qui se respecte, et il a théorisé au plus profond de ses logiques le fait qu'il est seul habilité à décider ce qui constitue une recherche légitime, sérieuse, attendue et nécessaire. Quand l'État finance la recherche (comme ce fut majoritairement le cas après-guerre), les programmes scientifiques relèvent avant tout de décisions politiques, et l'autonomie du monde de la recherche ne demeure qu'un leurre, un mythe identitaire sur lequel les scientifiques ont puisé l'énergie et la motivation pour leur métier. À cette fin, bousculer le Landerneau techno-scientifique est salutaire et permet, dans les faits, de générer des coopérations entre acteurs sociaux de natures différentes, mais aussi de lever les préjugés sur la société « immature scientifiquement », profane, et donc inculte.

Un deuxième enjeu est corporatiste. Il vise à informer les scientifiques sur la réalité des acteurs sociaux, et à stimuler leurs motivations et le potentiel inexploré de leurs intelligences collectives pour qu'ils prennent conscience que la société n'est pas l'ennemie du savoir scientifique mais constitue un espace de critique autonome et salutaire. Car, à craindre les frictions, les scientifiques persisteront à privilégier l'État et le Marché, et occulteront les enjeux sociétaux de leurs travaux. Ils ne manqueront pas, *de facto*, de nourrir des ressentiments et des défiances, qui constitueront, à n'en pas douter, le pire des avenirs. Réciproquement, un troisième enjeu concerne la levée des préjugés des acteurs de la société civile sur le monde de la recherche. Démythifier les sciences est salutaire pour notre démocratie. Cette religion moderne de la Science est dangereuse quand elle tourne sur elle-même, qui plus est si près du pouvoir, et elle se comporte souvent comme un nouveau clergé. Mais on ne part pas de rien sur ce registre. De nombreuses ONG ont déjà su développer leur propre expertise, parfois sur des sujets extrêmement pointus : traités internationaux, agronomie, santé environnementale, etc. L'enjeu est bien d'agrandir le cercle des organisations intermédiaires susceptibles de produire du savoir utile à la communauté. La reconnaissance de recherches non institutionnelles s'intègre dans une vision vivante de la démocratie, telle que Pierre Rosanvallon la décrit dans son dernier ouvrage (3). Contrôle, vigilance voire défiance sont constitutifs du sentiment démocratique moderne. La prolifération d'observatoires indépendants et d'indicateurs alternatifs joue le jeu d'une dialectique de conflit pacifié mais sérieux, qui place la raison, l'argument et le débat contradictoire au cœur du débat public. Au cœur de la démocratie. Promouvoir des recherches alternatives revient à assumer complètement un régime démocratique.

CLAT0T/AFP

Tout travail de recherche comporte des enjeux sociétaux.

Enfin, politiquement, il s'agit de promouvoir une autre société de la connaissance. Avec des milliers de docteurs diplômés sur le carreau, dont l'« employabilité » dans les secteurs industriels est faible, il est de la responsabilité des acteurs de la société civile comme des pouvoirs publics d'ouvrir de nouveaux espaces économiques de recherche, plus proches des préoccupations des habitants. On pourrait imaginer un fort développement des Boutiques des sciences, ces structures qui permettent localement d'utiliser un potentiel scientifique et technologique pour répondre à des questions posées par la société. Mais de telles initiatives avaient été tuées dans l'œuf au début des années 1980 (ministère Chevènement), alors qu'elles fleurissent ailleurs en Europe, notamment aux Pays-Bas.

Si l'on veut construire une « société de la connaissance » (encore faut-il en définir les termes et les objectifs), nous pensons qu'il faut aller au-delà des secteurs d'activité traditionnels. De la même manière que le tiers secteur économique pourvoit des centaines de milliers d'emplois, nous pensons qu'il serait bon d'inciter et de tester le développement d'un tiers secteur scientifique, promoteur d'une vision accessible et démocratique de la recherche, décentralisée, au plus près de la vie des citoyens et de leurs préoccupations. Car le fonctionnement des laboratoires et des universités classiques repose sur une absence tragique d'échanges avec la société qui les entoure, si l'on excepte leurs partenaires traditionnels que sont les entreprises et les autorités locales. Les tenants d'une recherche classique exclusive rejettent toute proposition visant à une remise en cause, et même à une érosion, d'un monopole sacré à leurs yeux : le pouvoir de décider ce qui est ou n'est pas une recherche légitime. On rétorquera que les élus du Parlement ne sont pas plus « experts » en la matière que le citoyen *lambda*. Mieux, on pourra avancer qu'un expert dans une discipline sœur est bien ignorant de ses voisines pour juger de l'avancée des débats et des travaux, car l'hyperexpertise et l'hyperspécialisation sont la règle dans la communauté.

Toutefois, il semble que l'initiative francilienne inspire certaines de ses homologues puisque les conseils régionaux de Bretagne, de Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes ont fait connaître leur intention de lancer des propositions équivalentes. À ce jour, Médecins du monde, Réseau Action Climat, Semences paysannes, Enda, Profession banlieue, Nature et Progrès, la revue *Territoires*, la Fonda, jusqu'à France 24 (entre autres multiples exemples), développent des recherches participatives. En 2006, par exemple, huit projets ont été sélectionnés, qui vont de la question des origines des enfants adoptés (université Paris VIII et association Médecins du monde) au génome de la pancréatite chronique héréditaire (Institut national de la santé et de la recherche médicale et Association des pancréatites chroniques héréditaires), en passant par la définition juridique des conférences de citoyens. Ce dernier thème a réuni des juristes et des sociologues avec la Fondation sciences citoyennes, et vise à inscrire dans la Constitution cette participation effective des citoyens ; ses résultats seront annoncés très prochainement.

On regrettera cependant un certain déficit dans la tenue du site Picri du Conseil régional Île-de-France. Il est ainsi impossible d'accéder à l'avancée des travaux. La liste complète des organisations participantes n'est pas disponible. Bref, l'autorité publique peut mieux faire. Cependant, on se réjouit déjà de l'arrivée d'un petit frère, le Picri Commerce équitable, pour le second trimestre 2007 (jusqu'en 2009 semble-t-il), qui a donné lieu à un appel à projets spécifiques (toujours ouvert) pour un budget annuel de 150 000 euros (très faible).

Une autre économie de la connaissance paraît bien en marche. Lui donner plus de moyens encore ne serait pas superflu. Alors, à quand de telles ouvertures franches et claires au niveau de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ? La générosité dont l'État fait preuve en finançant largement les travaux de « recherche » des industriels ne prend même pas en compte l'intérêt de tels travaux pour le bien-être des populations. Il serait légitime qu'un effort analogue visât à aider des associations à réaliser des travaux de recherche, seules ou en partenariat avec des laboratoires institutionnels.

Nous vivons un changement de nature des risques, des disparités et des dangers créés par les modes dominants de production et de consommation. Les logiques de mondialisation néolibérale accentuent ces menaces et entendent soumettre la recherche et le développement technique aux exigences de la solvabilité. Ces dernières décennies, l'accumulation de crises a montré la nécessité de prendre en compte d'autres intérêts et risques que ceux définis par les acteurs technoindustriels, et remis en cause l'état souvent partial de l'expertise. Un renouveau des mobilisations sociales et de nombreuses initiatives d'implication de « profanes » dans la recherche, l'expertise ou la vigilance ont conduit à un certain désenclavement de la science et de ses institutions. Loin de se réduire à une « montée des croyances irrationnelles » ou à un manque d'information ou de « culture scientifique », elles affirment qu'une science pour tous doit se construire *avec* tous, dans le dialogue avec des savoirs autrefois dévalorisés. C'est ce que nous appelons « mettre les sciences en démocratie »…

L. L. ET J. T.

(1) Jacques Attali, France Inter, 25 août, 8 h 45.
(2) « Aruc », au Canada (Alliances de recherche université-communautés), le National Breast Cancer Coalition ou les Community-based research aux États-Unis, ou encore les Instituts d'écologie appliquée en Allemagne…
(3) **La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance**, Seuil, 2006.

Un commerce très fair-play

L'association Fairplaylist veut élaborer un statut garantissant aux artistes un juste revenu de leur travail, en s'inspirant des critères du commerce équitable.

L'objet est insolite. Cette compilation titrée *le Son de Ménilmontant* (1) ressemble à un livre découpé en forme de main. En carton recyclé, elle regroupe sur un CD une quinzaine d'artistes, musiciens et chanteurs, vivant tous dans le quartier de Ménilmontant, à Paris. Trois mots sont inscrits sur la couverture : « musique », « équité » et « écologie ». Autre particularité de ce disque, produit par Fairplaylist : à l'intérieur du livret, nulle parole de chanson ne figure, mais l'explication du projet qui a permis à cet album de voir le jour.
La première phrase du fascicule donne le *la* : *« Le but de l'association Fairplaylist est de favoriser la diversité culturelle et d'ouvrir de nouveaux horizons plus équitables et plus écologiques dans l'industrie de la musique. Afin de permettre que l'émergence d'une autre économie de la musique offre aux artistes l'opportunité de vivre de leur art. »*

Fairplaylist est une association créée il y a trois ans, qui ne saurait tarder à devenir un label. Cette compilation est son premier opus. Pour les initiateurs de ce projet, la domination par quelques majors de la filière musicale n'est pas une fatalité. Ils s'emploient donc à résister à la tendance actuelle qui fait prévaloir la logique économique au détriment de la logique artistique, afin de lutter contre la réduction de la diversité des expressions culturelles et la précarisation des artistes.
« Dans le commerce de la musique, il n'y a plus de place pour les petits tirages de cinq cents, mille ou mille cinq cents exemplaires », observe Gilles Mordant, un des initiateurs de ce projet, guitariste et chanteur du groupe Boum !, figurant sur cette compilation.

Comment remettre l'homme au cœur du dispositif économique et lutter contre le formatage imposé par les majors ? La réponse de Fairplaylist est sans détours : en réduisant l'inéquité engendrée par le commerce classique. Et ce, en s'inspirant des principes de transformation sociale et d'équité qui régissent le monde (encore méconnu dans l'univers musical) de l'économie sociale et solidaire et du commerce équitable. Celui-ci, *« fondé sur les notions de dialogue, de transparence, de respect et de solidarité des opérateurs économiques tout au long d'une filière, garantit à tous les acteurs des revenus justes de leur travail »,* peut-on lire dans le Cahier des charges pour une filière musicale, équitable et solidaire. *« Avec cette charte, on s'efforce de créer un modèle économique qui permette d'alléger les charges du distributeur et du diffuseur, et de faire en sorte que l'artiste et le producteur perçoivent sans délais la part financière qui leur revient »,* précise Gilles Mordant.
Un modèle qui prend en charge la fabrication du disque et l'avance des droits d'auteur : *« Sur mille copies d'un disque produit, mille euros de droits doivent être versés à la société des droits d'auteur,* ajoute Gilles Mordant *; même si cette somme revient à terme à l'artiste et à l'éditeur, sans major derrière lui, l'artiste doit s'en acquitter rubis sur l'ongle. La major, quant à elle, dispose de trois mois de délais pour payer… »* En outre, un tel système prévoit de payer l'artiste dès que le premier disque est vendu. Dans les majors, il faut attendre six mois !

Condition sine qua non pour parvenir à la viabilité d'un tel modèle : tous les acteurs de la filière (de la création à la commercialisation de l'œuvre musicale) se doivent d'adhérer à la charte. Celle-ci prévoit notamment, une distribution dans le réseau du commerce indépendant (2). Les boutiques acceptent, en contrepartie, de passer des commandes fermes, fût-ce en petite quantité. Cette idée de préfinancement est un des critères de progrès qui prévaut dans le commerce équitable. La transparence totale des gains obtenus par tous les intervenants à tous les stades de la chaîne rompt là aussi avec l'opacité habituellement de mise chez les distributeurs.
L'autonomie contractuelle de l'artiste, un CD masterisé à l'électricité verte d'Énercoop sont d'autres critères de progrès présents dans la charte élaborée par Fairplaylist.
Le résultat est probant. Cette compilation est bien *« le reflet d'une diversité , d'une inventivité, de la recherche d'une écriture non formatée, avec un parfum typiquement parisien »,* comme la décrit, Gilles Mordant. À écouter et à faire écouter sans modération, donc.

CLOTILDE MONTEIRO

(1) **Le Son de Ménilmontant, Quartier de Paris,** Fairplaylist, avec Juicy Panic, Mami Chan Band, Fantazio, les Chevals, Boum !, Freebidou, Surnatural Orchestra, Scott Taylor et l'atelier Grandélire, A & E, 18 euros, www.fairplaylist.org.
(2) En vente dans les réseaux Artisans du monde, Minga, Biocoop, la Vie claire.

DR

Les Chevals ont participé à l'album « le Son de Ménilmontant », produit par Fairplaylist.

DR

DR

TRIBUNE

La musique aussi peut être équitable !

À l'instar des paysans ou des artisans, des acteurs du monde musical se mobilisent pour définir un commerce plus juste de leur art. Des expériences existent déjà. **Les explications de Charlotte Dudignac et François Mauger*.**

QUELQUE CHOSE SONNE SOUDAIN JUSTE dans le monde de la musique… En mai, le quartier parisien de Ménilmontant s'est proclamé pendant trois jours *« capitale de la musique équitable et écologique »* et a accueilli dans plusieurs salles de concert des musiciens réunis autour de la première compilation de l'association Fairplaylist (voir page précédente). En 2005, le festival Musiques vivantes de Ris-Orangis avait déjà adopté le thème de la *« musique équitable »*. Faute de subventions et d'un accord avec une mairie, ce festival, qui en était à sa trentième édition, a depuis disparu. Cela n'empêche pas les initiatives de se multiplier. Désert Rebel réunit des musiciens touaregs et des rockers français dans un projet qui devrait bénéficier aux populations du Niger. Dyade Art et Développement fait tourner en France une formation traditionnelle du Maroc et publie des disques dont, une fois les coûts de fabrication et de commercialisation amortis, 60 % des recettes iront à un fonds de développement solidaire. Reshape Music met à profit la simplicité d'accès qu'offre Internet pour proposer de découvrir de nouvelles œuvres dans des conditions avantageuses pour les artistes.

Toutes ces associations ont pour ambition d'appliquer les concepts du commerce équitable au champ musical. Et pour cause : même s'il est aujourd'hui facile d'en obtenir gratuitement, la musique ne se situe pas en dehors de la sphère économique. Elle connaît les mêmes phénomènes d'internationalisation, de concentration et de standardisation que la plupart des biens et services que nous consommons chaque jour. Peu de musiciens vivent dignement de leur art. Seule une poignée veut fuir la France pour ne pas payer l'impôt sur la fortune ! Les autres, la majorité, ont d'autres problèmes : ils gagnent à peine plus que le Smic, vivent dans une grande précarité et contrôlent rarement leur avenir…

La production de disques est aujourd'hui concentrée entre les mains de quelques grands groupes, les majors. Universal Music, Sony BMG, EMI et Warner Music contrôlent à elles seules plus de 90% du marché français. Ces compagnies n'ont rien à envier aux géants de la production de café ou de vêtements : elles enregistrent des chiffres d'affaires annuels qui feraient pâlir d'envie bon nombre de pays pauvres (1). Les majors ont des bureaux dans tous les pays de la planète où le marché du disque est suffisamment structuré pour leur assurer des profits importants. Loin de se contenter de produire des disques, elles ont développé une gamme complète d'activités, qui va du pressage à la distribution en passant par la production et l'édition. Enfin, leur actionnariat les lie à de vastes groupes financiers. BMG est ainsi une émanation de Bertelsmann, le géant allemand de la presse et de la vente par correspondance. Sony, qui s'est récemment associé à BMG, est l'un des plus

DANIAU/AFP

60 % des ventes se font en grande surface.

importants fabricants d'équipement électronique au monde. Face à ces firmes, les labels indépendants semblent bien démunis. Rares sont ceux qui peuvent enchérir dans la débauche actuelle d'investissements publicitaires, qui voit les majors consacrer quatre fois plus de moyens à la promotion qu'à la production. Difficile, dans ces conditions, pour un disque de qualité, de sortir du lot des 200 000 références disponibles.

Concentrée au niveau de la production, l'économie de la musique l'est tout autant au niveau de sa commercialisation. Aujourd'hui, en France, les grandes surfaces alimentaires totalisent 60 % des ventes de disques. Loin d'être récent, ce phénomène s'est renforcé avec les vagues de concentration qui ont touché la grande distribution au cours des années 1980. L'avantage des centrales d'achat de ces hypermarchés, c'est qu'elles permettent de faire du chiffre sans sillonner la France… et donc de supprimer de nombreux postes de commerciaux. La grande distribution alimentaire préfère elle aussi n'avoir qu'un seul interlocuteur. Les labels indépendants sont donc invités à se faire distribuer par les majors. Ces dernières y trouvent leur compte et n'hésitent pas à facturer la distribution d'un CD jusqu'à 40 % du prix de gros hors taxe. Distribuer des producteurs concurrents leur permet également de les contrôler. Il reste en France quelques distributeurs indépendants, mais ils ne réalisent que 7 % des ventes de disques.

Les grandes surfaces spécialisées dans la vente de produits culturels, telles que la Fnac et Virgin, vendent quant à elles un disque sur cinq en France. Attachées à leur image d'agitateurs culturels, ces enseignes ont plus de scrupules à imposer à leurs fournisseurs les « marges arrière » que l'économiste Christian Jacquiau décrit dans *les Coulisses de la grande distribution* (référencement payant des produits, comme leur mise en évidence ou leur signalisation). Il n'en reste pas moins que les labels

DR

Le groupe Freebidou participe à l'aventure Fairplaylist, qui prône une juste rétribution des artistes.

doivent financer eux-mêmes les catalogues de Noël, les cartons promotionnels sur les lieux de vente ou les publicités qui clament dans la presse que telle ou telle chaîne de magasins « aime » un artiste.
Ne pouvant prétendre aux mêmes conditions commerciales que les grandes surfaces, les disquaires indépendants doivent proposer les mêmes produits plus cher, parfois de trois ou quatre euros, et doivent les garder s'ils ne parviennent pas à les vendre, contrairement aux grandes surfaces qui conservent rarement un disque en rayon plusieurs semaines de suite. Sur près de 10 000 disquaires indépendants en 1980, il n'en restait en France que 600 en 2004. Une hécatombe qui aurait pu être évitée si les disquaires avaient bénéficié, au même titre que les libraires, d'un prix unique du disque.
Les salles de concert n'ont pas connu semblable sort. Au contraire, depuis les années 1970, il s'en crée de nouvelles chaque année. Mieux : le secteur de la musique vivante affiche une santé insolente, avec des recettes globales en constante augmentation. Il serait pourtant exagéré de parler d'un âge d'or. Les salles viennent, coup sur coup, de passer deux caps difficiles, et les petites structures n'en sortent pas indemnes. La fin du dispositif emploi-jeune, décidée en 2002, grève leurs budgets : un grand nombre d'emplois en dépendaient. Parallèlement, la crise de l'intermittence fragilise tout le secteur.

Les médias ne parviennent pas à compenser ce déséquilibre. Bien au contraire, ils l'amplifient. Le matraquage des titres du moment sur les radios destinées aux jeunes – jusqu'à dix fois par jour – est tout aussi fatal à la diversité musicale que la concentration de la production musicale entre les mains de quelques majors et la concentration des ventes de disque au sein de quelques chaînes de magasins. En 2005, plus de 60 000 titres ont été diffusés par les radios françaises, mais la moitié n'ont été diffusés qu'une ou deux fois. À l'opposé, les 2 000 chansons les plus jouées représentaient les trois quarts des diffusions. Par ailleurs, sur cinq nouveautés programmées, quatre avaient été produites par des majors.
En préférant le clip aux émissions de variété, puis les émissions de télé-réalité musicale aux plages de clips, la télévision a elle aussi considérablement réduit l'espace qu'elle consacre à la musique. Quelle place reste-t-il sur le petit écran aux chanteurs qui ne figurent au générique ni de la « Nouvelle Star » ni de « Star Academy » ? Ils peuvent espérer un passage dans l'une des dernières émissions culturelles du service public, mais il sera nécessairement tardif. Les plus chanceux feront l'objet d'un reportage d'une minute en fin de journal télévisé. Un tout petit nombre, enfin, sera nominé aux Victoires de la musique, l'un des rares événements qui obligent une chaîne hertzienne à consacrer une soirée entière à la musique. Mais il ne s'agira alors que de la consécration d'une notoriété acquise ailleurs.
Le solide système économique et médiatique qui s'était construit autour du disque semble pourtant sur le point de s'écrouler. En quatre ans à peine, de 2002 à 2006, les ventes de disques ont chuté de 40 %. Les conséquences ne se sont pas fait attendre. La disparition des petits disquaires s'est accélérée, des labels ont mis la clé sous la porte, d'autres, plus importants, ont licencié massivement. À la recherche d'un bouc émissaire, l'industrie de la musique pointe du doigt la révolution numérique et l'absence de scrupules des internautes qui téléchargent gratuitement. Mais, au-delà de l'économie, la crise que traverse la musique semble surtout provenir d'une perte de son sens et de sa valeur.

Le commerce équitable a plus de cinquante ans et s'est développé autour de produits alimentaires et artisanaux. Encore très marginal en termes de volume des échanges, il a cependant remporté une victoire symbolique évidente. Le commerce équitable s'exporte bien, y compris auprès de ceux qu'il est censé combattre, comme les industries agroalimentaires ou la grande distribution. Mais, aujourd'hui, des femmes et des hommes s'interrogent sur leurs pratiques, réalisent qu'ils font du commerce équitable sans le savoir, développent des filières au Nord, se rassemblent autour de producteurs pour maintenir une agriculture paysanne.
De telles initiatives émergent actuellement dans le monde de la musique et participent à ce mouvement diffus de démocratisation de l'économie, qui se met au service de l'homme. En apparence, rien n'a changé. Dans les supermarchés, les salles d'attente, nos téléphones portables et nos chaumières, la musique est omniprésente et le silence est devenu gênant. Les ondes des radios abreuvent nos oreilles de « prêt-à-danser », et le gouvernement s'entoure, comme aux temps de l'ORTF, d'icônes d'un autre âge. Or, la musique équitable, à travers une répartition plus juste de la valeur ajoutée, peut contribuer à redonner de la valeur à la musique. Elle permettra d'informer les mélomanes des phénomènes économiques et sociaux qu'ils déclenchent par leur écoute, de sensibiliser les musiciens à la nécessité de s'organiser collectivement pour défendre leurs droits. Pour y parvenir, ses promoteurs devront, comme l'ont fait les organisations de commerce équitable au niveau international, s'accorder au préalable sur une définition commune de la musique équitable. Prix juste, filière courte, transparence, etc. il leur faudra adapter chaque concept aux spécificités de la musique.
Ce temps de réflexion et de dialogue est capital. Il constituera à l'avenir la seule source de légitimité des acteurs de la musique équitable. La précision de leur définition permettra d'éviter les soupçons de détournement d'un concept que l'on sait gratifiant. Pour la suite, il sera nécessaire qu'ils fassent preuve d'imagination (les modes de production, de distribution et de promotion sont à réinventer) et de persuasion (pour rassembler les professionnels de la musique et convaincre les pouvoirs publics). Enfin, ils devront assumer de ne pas être que des artistes ou des commerçants, mais également une composante des mouvements sociaux à venir.

C. D. ET F. M.

La musique équitable permettra d'informer les mélomanes des phénomènes économiques et sociaux qu'ils déclenchent par leur écoute, et de sensibiliser les musiciens à la nécessité de s'organiser collectivement pour défendre leurs droits.

(1) Le chiffre d'affaires en 2004 d'Universal Music est de plus de huit milliards de dollars, une somme supérieure au PIB du Burkina Faso.

* Charlotte Dudignac est responsable de la communication externe de la fédération Artisans du Monde depuis quatre ans. François Mauger est producteur de disques depuis dix ans. Ils sont les auteurs du livre **Jouer juste : pistes pour une musique équitable**, à paraître en 2008 aux éditions de l'Échappée. En savoir plus sur www.jouerjuste.org

NOUS N'AVONS PAS D'ACTIONNAIRE, ÇA NOUS PERMET DE **MIEUX SATISFAIRE NOS SOCIÉTAIRES.**

RELATION SOCIÉTAIRE

Nos assurés nous considèrent comme l'entreprise leur donnant le plus de satisfaction, parce qu'ils ont pu apprécier la réponse de la MAIF, surtout en cas de coups durs. Si nous pouvons offrir cette qualité de service, c'est parce qu'à la MAIF, il n'y a pas d'actionnaire, mais des sociétaires. Ça change tout.
Pour nous, c'est ça être assureur militant.

MAIF
ASSUREUR MILITANT.

Pour tous nos contrats : www.maif.fr ou N° Azur 0 810 500 810 PRIX D'UN APPEL LOCAL